



« JE NE SAVAIS MÊME PAS OÙ ALLAIT NOTRE BARQUE »

Paroles d'exilés à Calais

Recueil de la parole des exilés
Secours Catholique – Caritas France du Pas-de-Calais
Contribution à la mission confiée par le ministre de l'Intérieur
à Jean Aribaud et Jérôme Vignon

L'ÉCOUTE DES PERSONNES EXILÉES... BOUSCULE QUELQUES IDÉES REÇUES	05
INTRODUCTION	07
CONTEXTE ET MÉTHODE	08
LES EXILÉS ET CE QU'ILS VIVENT	10
A/ Qui sont les exilés entendus ?	11
A1/ Les genres	11
A2/ Les nationalités	11
A3/ Les âges	11
A4/ Les situations familiales	11
A5/ Les ressources professionnelles	11
A6/ Les niveaux scolaires	12
A7/ Synthèse	12
B/ Les motifs de départ	13
B1/ Les motifs de départ liés à des persécutions	13
B1a/ Les Soudanais exposés à des persécutions	13
B1b/ Les Érythréens exposés à des persécutions	14
B1c/ Les Afghans exposés à des persécutions	15
B1d/ Les Syriens exposés à des persécutions	15
B1e/ Les Pakistanais exposés à des persécutions	16
B1f/ Les exilés d'autres nationalités exposés à des persécutions	16
B2/ Les motifs de départ non liés à des persécutions	17
B3/ Synthèse des motifs de départ	17
C/ Le parcours avant l'Europe	18
C1/ Les durées de voyage	18
C2/ Le voyage avant l'Europe	18
C3/ Conditions de voyage et d'établissement avant le départ pour l'Europe	19
C4/ Le passage vers l'Europe	20
C5/ Le choix, initial ou non, d'un pays de destination	21
C6/ Le coût du voyage	21
C7/ Les sources d'information sur la destination envisagée	22
C8/ Visions de l'Europe et du pays de destination	22
C8a/ Ceux qui, au départ, n'avaient pas choisi de pays de destination	22
C8b/ Ceux qui, au départ, avaient choisi un pays de destination	23
C8c/ Synthèse sur les parcours empruntés avant l'Europe	23
D/ Les continuités entre le pays de départ et l'Europe	24
D1/ Les tentatives d'établissement	24
D2/ Les attaches en Europe	24
E/ Le parcours en Europe	26
E1/ Le passage par la Méditerranée orientale et la Grèce	26
E2/ La modération italienne en matière de prise d'empreintes sur la période durant laquelle nous avons entendu les exilés	26
E3/ L'ensemble des prises d'empreintes	27
E4/ L'errance des réfugiés en Italie et au sud de l'Europe	27
E5/ Synthèse sur les parcours suivis avant l'Europe	29
F/ À Calais	30
F1/ Les durées de séjour à Calais	30
F2/ La situation des exilés à Calais	30
F3/ La situation des exilés à Calais rapportée à ce qu'ils escomptaient	31
F4/ L'état de santé des exilés	32
F4a/ Les <i>Verbatim</i> sur l'état de santé des exilés	32
F4b/ Regard général sur l'état de santé des exilés	33
F5/ Les besoins et attentes des exilés	33
F6/ Le centre Jules-Ferry, un futur lieu d'accueil de jour	34
F7/ Les propositions des exilés pour améliorer leur situation à Calais	35
F8/ Synthèse de la situation à Calais	35

G/ L'asile et les autres projets, à court et long termes, des exilés de Calais	36
G1/ Les projets actuels des exilés rencontrés	36
G2/ Que représente l'asile pour les exilés ?	37
G2a/ Les observations des exilés sur les demandeurs d'asile en France	37
G2b/ Les représentations des exilés sur les réglementations	38
G2c/ Les <i>verbatim</i> sur l'asile	38
G3/ Les demandeurs d'asile	39
G4/ Ceux qui ne vont pas demander l'asile	40
G5/ Aspirations à vivre et à contribuer à l'Europe	41
G6/ Solutions des exilés, alternatives à leur projet initial (en général, une demande d'asile)	41
G6a/ Les autres projets	41
G6b/ Les <i>verbatim</i> des autres projets	42
G7/ Synthèse sur les projets des exilés de Calais	42
 POUR DES PROPOSITIONS COLLECTIVES AUX EXILÉS, ADAPTÉES À LEURS PROJETS ET À LEUR SITUATION	 43
 A/ Constitution et valorisation des groupes	 44
A1/ Recherche de groupes cohérents	44
A2/ Valorisation des groupes	45
B/ Les groupes d'exilés	46
B1/ Description des cinq groupes caractérisés	46
B1a/ Les proactifs	46
B1b/ Les réactifs : dix-neuf exilés vont demander l'asile en Grande-Bretagne	46
B1c/ Les « intermédiaires » : neuf demandeurs d'asile en France	48
B1d/ Cinq exilés veulent passer en Grande-Bretagne sans y demander l'asile	49
B1e/ Les sept exilés « perdus », qui changent de projet	50
B2/ Présentation comparée des groupes	51
B2a/ Les demandeurs d'asile	51
B2b/ Les non-demandeurs d'asile	52
C/ Quelques enseignements majeurs qui ressortent des entretiens approfondis	53
C1/ Pour la majorité des exilés, la Grande-Bretagne n'était pas « la » destination choisie !	53
C2/ La décision de se rendre en Grande-Bretagne se prend en Europe et en France	53
C2a/ Trente personnes sans pays de destination au départ	53
C2b/ Parmi Les vingt exilés qui avaient choisi un pays de destination dès leur pays d'origine	54
C2c/ Pour quatre exilés, nous n'avons pas compris comment s'est fixé le choix de leur pays de destination	54
C3/ Les exilés méconnaissent les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile dans les pays européens	54
D/ Des propositions adaptées à la situation et aux projets des exilés	55
D1/ Améliorer la situation matérielle des exilés à Calais	55
D2/ Améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile en France	55
D3/ Améliorer l'information sur l'asile en France et en Grande-Bretagne	55
D4/ Apporter une information claire et objective sur les conditions de vie et de travail en France et en Grande-Bretagne	55
D5/ Réformer en profondeur le règlement Dublin	56
 POUR CONCLURE : LEUR CONFIANCE NOUS OBLIGE	 57
Annexe 1	
À l'écoute de la parole et de la réflexion des exilés eux-mêmes	58
Annexe 2	
Analyse d'un éventuel effet de la nationalité des exilés	60
Annexe 3	
Analyse et croisement des variables des exilés du Calaisis	61

L'écoute des personnes exilées... bouscule quelques idées reçues

Depuis le milieu des années 1990, la ville et les alentours de Calais attirent un nombre important d'exilés qui tentent de traverser la Manche pour se rendre en Grande-Bretagne. Ce pays étant resté à l'écart des accords relatifs à la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne, ces derniers ne peuvent franchir la frontière et se retrouvent bloqués dans le Calaisis.

Afghans, Irakiens, Iraniens, Soudanais, Syriens, Kurdes, Érythréens : des hommes, des femmes – et des enfants – transitent ainsi par Calais depuis maintenant vingt ans. L'immense majorité d'entre eux fuient la guerre ou la répression et relèvent d'un besoin de protection internationale : ce sont des réfugiés que la France, le Royaume-Uni et l'ensemble des États de l'Union européenne se sont engagés à protéger lorsqu'ils ont signé, en 1951, la Convention de Genève sur les réfugiés¹.

Mais entre la ratification des textes et leur mise en pratique, il y a parfois – souvent – des écarts. Et parfois des écarts béants !... Après la destruction du hangar de Sangatte en 2002 – qui, sans être une réponse satisfaisante, offrait cependant un minimum de conditions matérielles pour survivre –, le seul objectif de la politique conduite par les pouvoirs publics – locaux comme nationaux – a été de rendre invisibles ces réfugiés. Violences, absence de tout aménagement, évacuations musclées, répression policière, placements en rétention, etc., toutes les formes de dissuasion ont été employées pour tenter de convaincre les exilés d'utiliser d'autres routes pour rejoindre la Grande-Bretagne et d'abandonner Calais. De fait, la façon dont, depuis des années, sont « non accueillis » ces exilés constitue un reniement des engagements internationaux de l'Union européenne, et un véritable déni d'humanité.

Force est de constater qu'après tant d'années, cette politique est non seulement un échec – les exilés viennent toujours aussi nombreux à Calais – mais qu'elle n'apporte aucune réponse ni aux réfugiés, ni aux Calaisiens, ni aux collectivités locales ou régionales.

Face à cette impasse, et fort de son action importante menée sur le terrain par ses équipes bénévoles auprès des exilés, le Secours Catholique - Caritas France a entrepris en 2013 de convaincre les pouvoirs publics de lancer une mission de réflexion et de travail pour que puissent être élaborées des solutions alternatives à ce non-accueil. Début 2014, le ministre de l'Intérieur a donné son accord de principe à une telle démarche. Des discussions s'en sont suivies, et une mission – construite entre le Secours Catholique - Caritas France, Médecins du monde et le ministère de l'Intérieur – a été confiée, en septembre 2014 par le ministre, à Jérôme Vignon² et Jean Aribaud³.

Après avoir rencontré de nombreux interlocuteurs associatifs, étatiques et élus locaux, ces deux personnalités rendront leur rapport au ministre en mai 2015, et formuleront un certain nombre de préconisations destinées à « sortir » de l'impasse que représente l'absence de toute protection pour ces hommes et ces femmes.

Dès l'automne dernier, pour contribuer au travail de la mission ministérielle, le Secours Catholique - Caritas France – et sa délégation du Pas-de-Calais – a souhaité lancer une série d'entretiens approfondis avec ces exilés, afin de recueillir leurs paroles, de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ils en étaient venus à vouloir passer en Grande-Bretagne, de mieux cerner les aléas de leur parcours, de leur errance, de leurs souffrances, mais aussi, et surtout, leurs espoirs et leurs attentes.

1 Il est ainsi plus juste d'employer le mot « exilé » plutôt que le terme « migrant ».

2 Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et président des Semaines sociales de France.

3 Jean Aribaud, préfet honoraire, a été notamment préfet de la région Nord – Pas-de-Calais. Il préside également le Centre d'orientation sociale (COS).



Comme à chaque fois où l'on se met à l'écoute attentive et chaleureuse des hommes et des femmes en situation de précarité, des réalités méconnues sont apparues au grand jour. Cette démarche d'entretiens approfondis le confirme : le rapport et l'analyse qu'il contient viennent ainsi bousculer fortement certaines des idées reçues qui sont répétées à l'envi par la presse et les responsables politiques sur les « migrants de Calais ».

Bien qu'il serait présomptueux de généraliser trop rapidement les enseignements qui en ressortent, on peut cependant déjà « tordre le cou » à quelques représentations : la Grande-Bretagne ? Ce n'est pas l'eldorado rêvé mais, pour la plupart, un choix par défaut ! Les filières ? Elles n'ont sans doute qu'un impact mineur sur le choix de la destination pour une partie importante des exilés. Les « migrants de Calais » ? Du fait de la diversité des situations, des parcours, des attentes et des projets, penser une réponse unique qui serait « la » solution s'avère inopérant et inefficace. Les « migrants de Calais » ? Ce sont d'abord des hommes, des femmes et des enfants qui ont fui parce qu'ils n'avaient pas d'autres choix.

Nous avons entendu des réfugiés qui ont cru et croient encore que l'Europe est une terre d'asile, ou qu'au moins ils pourront y être accueillis et traités avec respect et humanité.

On en est encore loin aujourd'hui.

Nous espérons que le travail réalisé par les associations, en lien avec Jérôme Vignon et Jean Aribaud, réussira à convaincre les décideurs – l'État, les collectivités locales et régionales, les autres États de l'Union européenne – qu'une autre façon de répondre aux attentes des exilés est possible, et que la voie d'un accueil respectueux des personnes est non seulement une exigence éthique et morale, mais aussi la seule solution raisonnable pour tous.

Ce travail, à sa modeste mesure, a pour ambition d'y contribuer.

Mars 2015.

Véronique Fayet,
présidente nationale du Secours
Catholique – Caritas France

Véronique Devise-Danjou,
présidente de la délégation du Secours
Catholique – Caritas France
du Pas-de-Calais

Introduction

« Des flux de migrants transitent par Calais dans leur trajet vers l'Angleterre... »

Non ! Cet énoncé est réducteur.

Une réelle recherche de solutions exige une compréhension plus fine de la réalité. C'est pour dépasser cette représentation lapidaire que le Secours Catholique du Pas-de-Calais a souhaité recueillir la parole de migrants présents sur le Calaisis.

À partir de ses propres questionnements sur ceux qu'il rencontre au quotidien, le Secours Catholique a souhaité éclairer les points suivants :

- Des personnes constituent lesdits « flux ». Mais que disent-elles ? Quels sont leur histoire, leurs projets, leurs demandes ? La considération due à toute personne exige d'entendre celle-ci avant de poser un avis ou une décision la concernant.
- Qui sont les « migrants » ? Un discours qui globalise sous la désignation de « migrants » quelques milliers de personnes ne part-il pas du principe que leurs situations sont semblables ? Ne présage-t-il pas qu'une réponse globale pourrait leur être appliquée, au risque d'entretenir les acteurs dans une relative inaction en attendant « la » solution ? De fait, pas le moindre commencement de réponse n'a été apporté de 2002 à 2014. Plutôt que de parler de « migrants » (en postulant une migration sans retour), nous préférons parler d'« exilés » (en nous bornant à constater qu'ils ont quitté leur pays). Surtout, nous cherchons à distinguer différents types ou groupes d'exilés, avec des parcours et projets comparables, à partir desquels il sera possible d'élaborer des propositions diversifiées, et adaptées.
- Est-ce qu'ils « transitent » par Calais, comme des marchandises ? C'est ce qui est entendu dans les médias, ce qui se comprend à la première écoute. Mais combien de temps restent-ils à Calais ? S'ils y restent plus de quelques jours, ne doit-on pas considérer qu'ils y vivent et donc examiner leurs conditions de vie ?
- Tous sont-ils en voyage vers le Royaume-Uni, ou vers d'autres destinations ? Certains seraient-ils à Calais pour d'autres raisons ? Qu'advient-il de ceux qui ne parviennent pas à traverser la Manche ?

Au-delà des quatre séries de questions qui précèdent, la démarche du Secours Catholique consiste à « aller vers » les mots des exilés : nous avons choisi de nous exposer à leur nouveauté, à l'inattendu de leurs regards sur l'Europe, la France et le Calaisis, à leur exigence de respect dans la manière de s'adresser à eux.

Nous nous sommes mis en quête : Qui sont ces hommes, ces femmes et ces enfants ? Pourquoi et dans quels buts sont-ils ici ? Nous avons créé des conditions favorables pour les laisser nous raconter un peu de leur vie, des raisons qui les ont jetés sur les chemins de l'exil. **Nous avons cherché à entendre** ce qu'ils souhaitent : pourquoi et comment ont-ils décidé de se rendre au Royaume-Uni ? **Nous avons cherché à comprendre** ce qui les pousse à vouloir survivre dans les « jungles » calaisiennes et sur quelles informations se fondent-ils.

Cette étude n'exprime pas ce que nous savons – ou croyons savoir – sur les exilés du Calaisis, mais ce qu'eux-mêmes disent de leur vie, de leur parcours migratoire, de leurs difficultés comme de leurs espoirs.

En définitive, le présent rapport cherche à rendre compte de cinquante-quatre rencontres singulières. Il tente de donner à voir l'humanité qui s'expose dans ces rencontres. Il se risque à formuler des propositions, en essayant de se positionner à un niveau de respect qui réponde à la confiance des exilés et qui considère leur dignité.

Contexte et méthode

Le calendrier de l'étude est lié à celui de la mission confiée par le ministre de l'Intérieur à MM. Aribaud et Vignon à l'été 2014. Il était prévisible que la mission n'ait pas les moyens d'écouter les premiers intéressés, les exilés eux-mêmes. Nous nous y sommes attachés, pour contribuer concrètement à la réalisation de cette mission.

Le cadre méthodologique que nous avons adopté est le suivant :

- Entretiens individuels, conduits pendant les mois de novembre et décembre 2014⁴. Notre présentation de l'enquête auprès des personnes interrogées insistait sur son absence d'effet individuel sur l'exilé lui-même et sur notre projet de rédiger des propositions concrètes à effet collectif ;
- Accompagnement méthodologique de l'enquête et de la rédaction, ainsi qu'une analyse typologique, réalisés par un consultant extérieur au Secours Catholique du Pas-de-Calais ;
- Guide d'entretien élaboré en interne, testé sur cinq entretiens et adapté en conséquence (cf. Annexe 1, pp. 58-59) ;
- Recherche de la meilleure représentativité de l'ensemble de la population des exilés : ceux que nous avons rencontrés ont été en priorité repérés sur les lieux de vie des exilés, jungles et squats, tout en veillant à les abstraire de leur environnement communautaire. Plusieurs entretiens se sont ainsi déroulés dans des voitures ou dans des bureaux de l'accueil de jour du Secours Catholique ;
- Recueil de paroles par quatre enquêteurs familiers des situations des exilés à Calais (membres ou partenaires du Secours Catholique) et le consultant ;
- Analyse de contenu selon des méthodes de sociologie : enregistrement d'une majorité d'entretiens, transcription écrite et/ou numérique, codage de variables quantitatives et qualitatives, recherche de typologie à partir de constats statistiques ;
- Recherche et interprétation collective des résultats, en deux groupes de travail réunis les 9 et 22 janvier 2015.

Les conditions dans lesquelles les entretiens se sont tenus (langue utilisée, durée, imprévus rencontrés) nous ont permis de recueillir des réponses quasi-exhaustives. Nous avons retenu 54 entretiens suffisamment complets pour participer à notre analyse.

⁴ Les exilés entendus en novembre et décembre 2014 à Calais, présents en moyenne depuis deux à quatre mois, sont entrés en Europe vers la fin de l'été 2014, à une période durant laquelle l'Italie ne prenait plus ou très peu les empreintes des migrants arrivant sur son sol, dans le cadre du dispositif Eurodac. Ces exilés sont donc moins concernés par le règlement Dublin que les exilés antérieurs à cette période ou que ceux du printemps 2015. Ce règlement européen du 26 juin 2013 détermine l'État de l'Union européenne (UE) qui est responsable d'examiner une demande d'asile dans l'UE, en vertu de la Convention de Genève (art. 51).

En référence aux principaux indicateurs sociodémographiques disponibles, notre groupe de travail a considéré que **les 54 entretiens analysés offrent une représentativité très satisfaisante des situations de l'ensemble des exilés du Calais** sur la période, avec les remarques suivantes :

- Surreprésentation des anglophones : 42 entretiens sur les 54 réalisés se sont tenus en anglais, alors que les anglophones sont nettement moins de la moitié de la population totale. Il est notamment possible que ce biais constitutif de notre échantillon ait conduit à majorer la part d'exilés ayant suivi des études supérieures, ou appartenant à des catégories socio-professionnelles supérieures.
- Légère surreprésentation possible des demandeurs d'asile en France : ils sont 13 sur 54 entretiens, soit 24 %. Ceci peut être lié au fait que le Secours Catholique reçoit, dans les locaux de l'accueil de jour, une partie des personnes qui ont fait le choix de déposer une demande d'asile à Calais. Celles-ci sont facilement disposées à témoigner. Conscients de la possibilité de ce biais, nous avons veillé à limiter notre recours aux demandeurs d'asile (DA) en France.
- Notre proportion de mineurs peut être moindre que celle de la population totale : deux jeunes de 15 ans nous ont répondu sur 54 entretiens, soit 4 %.



- Nous ne nous sommes pas rendus sur les campements extérieurs à Calais, tandis que le périmètre de la mission commanditée par le ministère de l'Intérieur porte sur l'ensemble du Calaisis.
- Quelques communautés se tenant à distance des associations humanitaires n'ont pas été prospectées : c'est le cas, par exemple, des Égyptiens vivant en squat.

Pour la description des exilés et leur regroupement par typologies, nous n'avons pas jugé opportun de nécessairement les catégoriser selon leur nationalité d'origine. Les recoupements de la nationalité avec d'autres indicateurs se sont d'ailleurs avérés assez peu signifiants (cf. Annexe 2, pp. 60). Ceci étant, la présentation des motifs de départ selon la nationalité s'est imposée à nous (cf. « A/ Qui sont les exilés entendus ? », pp. 11-12), du fait du lien de ces motifs avec les conditions de vie dans chaque pays d'émigration.

Figurent également en annexes certains travaux statistiques qui ont conduit au regroupement typologique des personnes interrogées.

Nous présentons en **première partie** ce qui nous a été dit par les exilés, en suivant le déroulement de leurs parcours (le départ, le voyage vers l'Europe, leur vie en Europe et à Calais ensuite...), ce qu'ils vivent et ce qu'ils espèrent. Notre objectif est ici de *nous mettre au service* des paroles entendues pour en rendre compte au mieux.

Dans une **seconde partie**, nous présentons les groupes d'exilés que nous avons constitués, avec leurs parcours et leurs projets, et nous exposons la nature des réponses et le type de propositions qui seraient susceptibles de trouver une solution à la situation de ces groupes. Le projet est bien d'identifier la diversité de ces différents groupes pour être en mesure d'élaborer des pistes de propositions adaptées à chacun d'entre eux. ■

PREMIÈRE PARTIE

Les exilés et ce qu'ils vivent



A/ Qui sont les exilés entendus ?

Les questions du guide d'entretien

Identité • Qui êtes-vous ? • Votre situation personnelle : nationalité, âge, sexe, situation matrimoniale • Formation initiale, emploi dans le pays d'origine.

Dans le premier temps de l'entretien, nous avons cherché à approcher l'identité de la personne interviewée, hors de toute référence au cadre administratif : nous nous contentions en particulier de son prénom, sans demander ni même noter son nom de famille (patronyme).

A1/ Les genres

Trois femmes nous ont répondu, soit seulement 6 % des personnes entendues.

A2/ Les nationalités

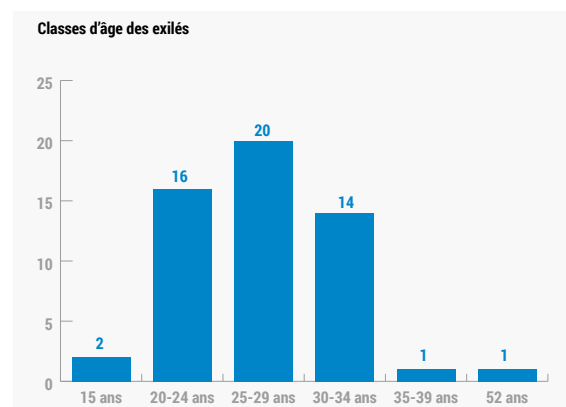
Ils sont soudanais pour vingt-deux d'entre eux, treize sont érythréens, sept afghans, quatre syriens, trois pakistanais.

Cinq ont d'autres nationalités : trois Africains (Éthiopien, Marocain, Mauritanien) et deux du Moyen-Orient (Égyptien, Kurde d'Irak).

Les trois femmes entendues sont érythréennes.

A3/ Les âges

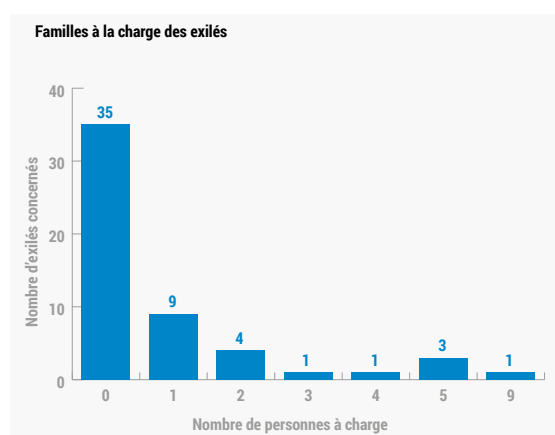
Les 54 exilés de notre étude ont tous entre 15 et 52 ans, avec une moyenne d'âge de 26,9 ans (aucun exilé de 16 à 19 ans n'a été entendu, ni aucun de 40 à 51 ans).



50 des 54 exilés interrogés ont entre 20 et 34 ans : il s'agit de jeunes adultes, à l'âge de la plus grande énergie et de la plus forte adaptabilité.

A4/ Les situations familiales

Tous les exilés sont isolés à Calais, à l'exception d'une femme qui voyage avec deux de ses enfants.



Certains disent être en charge de famille dans leur pays d'origine :

- Les exilés entendus ont en général peu de famille à charge (0,89 personne par exilé), situation qui a pu les inciter à partir et faciliter leur départ.
- Trente-cinq exilés se présentent entièrement libres de toute charge familiale, ce qui n'est pas le cas des dix-neuf autres : six notamment sont en charge de trois personnes ou plus, ce qui a des répercussions sur leur situation (nous développerons ci-après comment ils la vivent).

Les exilés sont ainsi très majoritairement des hommes jeunes et célibataires, en pleine capacité d'étudier, de travailler, de s'intégrer. Leur jeunesse et leur bonne condition physique leur ont permis d'entreprendre un voyage qui s'avère long et très souvent pénible.

A5/ Les ressources professionnelles

Les exilés se répartissent, selon leurs dires, en cinq classes socioprofessionnelles. Nous avons ainsi considéré que :

- Dix-neuf exilés appartiennent à des catégories socioprofessionnelles (CSP) supérieures : cinq enseignants (dont trois professeurs d'anglais), trois étudiants, deux ingénieurs (en télécommunications, informatique), deux entrepreneurs (commerçant,



entreprise familiale de téléphonie mobile de dix salariés), deux comptables, un banquier, un arboriculteur dans l'exploitation de son grand-père (oranges, mangues), une femme sans profession (mari ambassadeur, *trader* avec Dubaï), un opérateur dans une compagnie téléphonique, un mécanicien (fils d'officier de police) ;

- Sept sont des étudiants suivant des formations longues (CSP supérieures visées) ;
- Dix appartiennent aux classes moyennes : sept artisans (tailleurs, barbier-coiffeur, marin, maçon-peinture, commerçants) et trois salariés ;
- Sept sont issus du milieu rural (agriculteurs, éleveurs) ;
- Onze nous sont apparus comme moins aisés (quatre ouvriers du bâtiment, trois sans profession, un vendeur de cartes de téléphone, un vendeur d'œufs, un soldat, un soudeur).

Les dix-neuf exilés de CSP supérieures constituent 35 % des personnes entendues. Avec les sept jeunes en cours d'études longues, ils sont vingt-six soit **48 % de nos locuteurs qui avaient une situation sociale élevée ou visaient une telle situation.**

A6/ Les niveaux scolaires

Les exilés ont atteint quatre niveaux scolaires :

- Dix-neuf personnes nous ont dit avoir suivi des études supérieures⁵, et appartenir aux catégories sociopro-

fessionnelles supérieures. Certains ont arrêté leurs études en raison de persécutions ou de craintes de persécution. Quelques-uns, malgré leurs études supérieures, déclarent avoir occupé des métiers du secteur primaire comme ouvrier agricole ou marchand ambulant, peut-être en raison de discriminations qu'ils ont subies dès leur pays d'origine.

- Seize personnes nous ont dit avoir fait des études secondaires. Certaines ont arrêté leur scolarité au collège et d'autres ont terminé le secondaire. Parmi ces personnes, des exilés avaient des métiers manuels (comme agriculteur ou carreleur), ou occupaient des métiers du secteur tertiaire (comme opérateur d'une compagnie téléphonique ou commerçant). Quelques-uns étaient lycéens au moment où ils ont dû quitter leur pays.
- Huit personnes ont suivi une scolarité primaire. Il s'agit majoritairement de personnes ayant des métiers manuels tels que maçon, soudeur ou électricien.
- Ceux qui n'ont jamais été scolarisés, onze exilés entendus, sont majoritairement employés agricoles, mécaniciens ou peintres.

A7/ Synthèse

Les niveaux d'étude, les métiers cités et les évocations de « classes sociales » (familles de propriétaires, revendication d'une « bonne éducation », mention de bonne fortune plus ou moins révolue...) laissent penser qu'une partie importante des exilés est issue des classes favorisées des pays de départ : ils ne sont pas globalement les déshérités ou les damnés de la terre, loin s'en faut. Ces impressions seront recoupées ci-après par de nombreuses observations sur le coût de leur voyage, les attaches familiales dont ils disposent à travers le monde, et leurs pratiques d'internet ou d'autres standards de communication occidentale.

Ils sont jeunes et courageux. Ils sont également d'un bon niveau culturel, avec un haut degré de responsabilité par rapport à l'Europe qu'ils rejoignent, avec aussi une haute vision éthique de leur positionnement, comme nous allons le voir à travers les attentes et demandes qu'ils expriment.

Ils disposent de ressources matérielles, personnelles et morales importantes, qu'ils engagent entièrement dans leur projet migratoire. ■

⁵ Il n'est pas impossible que la langue anglaise dans laquelle se sont tenues la plupart des interviews ait contribué à entendre des exilés de niveaux d'études élevés (cf. « Contexte et méthode », pp. 8-9). Toutefois, cette observation ne doit pas masquer le fait qu'une bonne partie des exilés de Calais sont issus des élites de leurs pays d'origine.

B/ Les motifs de départ

Unique question du guide d'entretien

Quels sont les motifs de votre départ ?

Ce chapitre évoque les raisons qui ont poussé les exilés à quitter leur pays.

La cause du départ est essentielle, pour les exilés comme pour les autorités du pays d'accueil, parce qu'elle conditionne directement la possibilité d'un asile ou d'un séjour en France :

- Protection au titre de l'asile possible pour les victimes de persécutions ou de craintes de persécution (convention de Genève ou protection subsidiaire) ;
- Ou autres motifs d'un éventuel droit au séjour (pour les exilés non-reconnus comme « réfugiés ») : vie privée et familiale, regroupement familial, titre de séjour salarié, étranger malade...

Motif de départ

	Persé- cutions	Craintes	Attrait	Autres	Non renseigné	Total
Nbr.	36	12	2	3	1	54

36 personnes sur 54, soit 67 %, ont fui leur pays en raison des persécutions qu'elles ont subies.

Douze autres (22 %) craignaient de telles persécutions.

Donc 48 des 54 exilés, soit 89 % des personnes interrogées, font état de persécutions vécues ou constatées autour d'eux.

Ces 89 % de personnes ayant subi ou craignant de subir des persécutions se retrouvent logiquement dans les 87 % d'entre elles qui nous ont déclaré vouloir demander l'asile (voir ci-après).

Examinons les motifs de départ qui peuvent donner lieu à une demande d'asile, avant de regarder les autres situations.

B1/ Les motifs de départ liés à des persécutions

Les causes de départ sont liées aux contextes géopolitiques locaux. Sont indiquées d'abord les nationalités des exilés. Entendons-les ensuite évoquer les motifs de leur départ.

La proportion de demandeurs d'asile potentiels est forte pour toutes les nationalités.

Les Syriens et les Érythréens ont pu, plus que les autres, anticiper des persécutions.

Motif de départ par pays d'origine

	Persé- cutions	Craintes	Sans persé- cutions ni craintes	Total
Afghanistan	6	1	-	7
Pakistan	3	-	-	3
Soudan	18	3	1	22
Érythrée	6	5	2	13
Autre Afrique	2	-	1	3
Syrie	1	3	-	4
Autre Moyen-Orient	-	-	2	2
Total	36	12	6	54

B1a/ Les Soudanais exposés à des persécutions

Al Gahafale, 21 ans, étudiant. « J'ai des problèmes avec le gouvernement. À l'université, j'ai critiqué le gouvernement. J'ai été arrêté à plusieurs reprises, puis j'ai commencé à avoir de mauvaises notes injustifiées. Lors de ma dernière arrestation, j'ai été averti que je devais, chaque jour, aller signer ma présence⁶ au commissariat de police. Si je ne le faisais pas, ils m'ont dit qu'ils me violeraient ou me tueraient. Ils dirent à mon frère que, s'il ne me voyait plus, ils le récompenseraient par de bonnes notes et même un travail. Mon père me conseilla de quitter le pays. Après mon départ, la police est venue chez moi, a menacé mon père qui a fini par dire que j'étais hors du pays. »

Fouad, 32 ans, ouvrier agricole. « Ma ville a été attaquée, j'ai été incarcéré et torturé pendant un mois et dix jours. »

Nasserredin, 29 ans, agriculteur. « Je quitte le Soudan à cause de la guerre du Darfour. C'est un problème religieux, de couleur de peau (les Darfouris étant plus noirs) et un problème ethnique. Le gouvernement soudanais utilise des milices qu'il a créées, les janjawids⁷, pour nous tuer. »

Ismail, 25 ans, ingénieur en télécommunication. « Je suis originaire du Darfour. Mon village a été attaqué par le gouvernement et les janjawids. Nous nous sommes, avec ma famille, réfugiés au camp de Kelma, où j'ai travaillé comme interprète volontaire pour l'association Oxfam. J'ai été menacé dans le camp et détenu par le gouvernement qui me reprochait de parler à des étrangers dans le camp de Kelma. J'ai été assigné à résidence et, chaque jour, je devais aller signer au bureau de police. »

6 Assigné à résidence, Al Gahafale devait chaque jour parapher un document au commissariat de police de sa ville pour signaler sa présence ce jour-là.

7 Miliciens du Darfour, au Soudan (« hordes », en arabe).



Salahadin, 23 ans, vendeur de cartes téléphoniques. « En avril 2013, mon village a été attaqué soit par le gouvernement, soit par des milices. Il y a eu beaucoup de morts, j'ai réussi à fuir avec ma famille. Des gens sont morts sur la route car nous avons marché trois jours avant d'arriver dans un village

« Je quitte l'Érythrée pour échapper au service militaire obligatoire, alors que j'avais reçu plusieurs convocations. »
Abdelrahman, 22 ans, éleveur.

où nous nous sommes réfugiés dans une école. Après vingt jours (?), je suis retourné au village et j'ai vu que mon frère et mon grand-père étaient morts. Je suis retourné au village où nous étions réfugiés avant que je parte pour Khartoum. Là, la police m'a arrêté et m'a accusé de faire partie de la rébellion. J'ai été torturé et emprisonné. Je devais rester à Khartoum et signer chaque jour au commissariat. Je suis parti pour Port-Soudan avant de partir vers l'Égypte. »

Abdelatif, 52 ans, banquier. « Membre d'un syndicat, j'ai critiqué la corruption après le rachat de ma banque par l'État. Je suis en plus membre d'un parti d'opposition. J'ai été interpellé et détenu à deux reprises par l'État soudanais. »

Saïd, 26 ans, agriculteur. « Il y a de nombreuses raisons à mon départ, à ma fuite, et beaucoup de souffrances.

Je suis parti à cause des janjawids et du gouvernement soudanais. Après mon départ, ma femme et mes deux sœurs ont été violées par les janjawids. »

Ainsi, la majorité des Soudanais ont fui leur pays afin d'échapper à ce qui est décrit par la Cour pénale internationale (CPI) comme un véritable génocide des populations africaines du Darfour par le gouvernement de Khartoum et ses affidés, les miliciens janjawids armés par Khartoum. La CPI a d'ailleurs émis, en mars 2009, un mandat d'arrêt international à l'encontre du président Omar el-Béchir, sous les chefs d'accusation de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. D'autres ont été contraints à fuir car ils appartenaient à des partis politiques d'opposition, qui sont parfois doublés de branches armées, comme le Mouvement pour la justice et l'égalité.

Bib/ Les Érythréens exposés à des persécutions

Abasou, 30 ans, enseignant. « Je suis une première fois contraint à l'exil alors que je suis enfant, lors de la guerre entre mon pays et l'Éthiopie. Puis j'entre en conflit avec ma hiérarchie au sein de l'école où je travaille et suis emprisonné. J'ai d'ailleurs précédemment été emprisonné trois fois pour avoir osé exprimer des désaccords avec la politique du gouvernement érythréen. »

Abdelrahman, 22 ans, éleveur. « Je quitte l'Érythrée pour échapper au service militaire obligatoire, alors que j'avais reçu plusieurs convocations. »

Mohamed, 27 ans, arboriculteur. « L'Érythrée est commandée par les militaires, il n'y a pas de Constitution, seul le Président décide de tout. Pas de liberté. J'ai planifié ma fuite avant le service militaire de durée indéterminée. »

Ahmid, 32 ans, professeur d'anglais. « Absence de liberté et pas de politique planifiée de la part du Président, seul le Président décide. C'est une dictature. »

Ramadan, 24 ans, étudiant. « J'ai été accusé de soutenir un mouvement rebelle né en Égypte après le Printemps arabe. Ce mouvement n'était pas opposé au Président mais réclamait des améliorations démocratiques. Je n'ai fait que mettre un commentaire positif sur leur page Facebook. J'ai été dénoncé par quelqu'un de l'université, mais je ne sais pas qui. J'ai été emprisonné et battu pour ceci. Je n'étais même pas un membre de ce mouvement, j'ai juste mis une mention "like" sur une page Facebook. Il n'y a pas d'occasion de faire des études, le gouvernement ne les favorise pas pour que nous restions sous sa domination. »

Meheret, 32 ans, sans profession. « Nous vivions avec mes parents en Éthiopie puis, lors de l'indépendance de l'Érythrée, nous avons été renvoyés. Je suis de religion pentecôtiste et, en 2002, le gouvernement a interdit la pratique de ce culte. En juin 2002, j'ai été dénoncée et j'ai échappé de peu à l'arrestation. Je suis donc partie vers le Soudan. »

Robel, 27 ans, militaire (conscrit). « J'étais militaire et ma vie était très difficile. Je ne pouvais pas aider ma famille. On m'avait positionné à la frontière et, même si la guerre était finie, je devais surveiller cette frontière. J'ai demandé une permission pour aller rendre visite à ma famille, qui m'a été refusée. Je l'ai prise quand même et j'ai été arrêté et emprisonné pendant trois ans. En sortant, je détestais l'Érythrée et j'ai décidé de quitter ce pays. »

Les exilés érythréens que nous avons rencontrés nous indiquent deux raisons principales à leur départ de leur pays :

- La première est l'absence de liberté de parole, de pensée, de culte dans ce pays qui est décrit par de nombreux observateurs internationaux comme l'une des dictatures les plus brutales et les plus fermées au monde. Il y aurait, dans ce petit pays d'un peu plus de 6 millions d'habitants, plus de 10 000 prisonniers d'opinion. Le nombre d'Érythréens vivant à l'extérieur de leur pays est d'environ 800 000. Issayas Afewerki, qui dirige ce pays depuis l'indépendance en 1993, a imposé un Parti unique et aboli la liberté de la presse. Il n'y a pas non plus de liberté religieuse, seuls quatre cultes étant autorisés.
- La deuxième raison de la fuite des Érythréens est la désertion. Même si le conflit avec l'Éthiopie voisine a pris officiellement fin en 2000, le gouvernement érythréen maintient une mobilisation permanente.

Et même si le service militaire obligatoire pour les hommes et les femmes dure légalement un an et demi, les Érythréens ne sont jamais réellement démobilisés : de nombreux observateurs considèrent que ce service peut durer jusqu'à l'âge de 50 ans, les conscrits étant utilisés comme main-d'œuvre par le gouvernement d'Asmara.

B1c/ Les Afghans exposés à des persécutions

Jamshid, 15 ans, collégien. « Là où je vis, il y a des talibans, pas d'école et pas de sécurité. C'est ma famille qui a décidé de me faire partir d'Afghanistan. »

Ehsan, 24 ans, opérateur d'une compagnie téléphonique.

« Je travaillais dans un call center et je prétendais que je travaillais dans une boutique à Kaboul, mais les talibans l'ont su et m'ont arrêté ; ils ont dit que je travaillais avec des infidèles. Ils voulaient que j'empoisonne des gardes de l'endroit où je travaillais et que je pose une bombe. »

Ali, 31 ans, mécanicien. « Mon père a travaillé comme officier de police sous le régime de Nadjibullah. Avec la chute des communistes, nous avons dû fuir vers le Pakistan. Nous sommes

« Là où je vis, il y a des talibans,
pas d'école et pas de sécurité.
C'est ma famille qui a décidé
de me faire partir d'Afghanistan. »
Jamshid, 15 ans, collégien.

rentrés avec le retour de Hamid Karzai. J'ai été arrêté par les autorités afghanes car mon cousin, avec qui je travaillais, a volé de l'argent à un dignitaire du régime actuel. J'ai été arrêté, torturé, j'en porte encore les traces. J'ai été présenté à un juge à deux reprises, mais j'ai été blanchi. Cependant, l'homme à qui mon cousin a volé de l'argent peut me retrouver partout, j'ai donc dû fuir. »

La principale raison qui pousse les exilés afghans sur la route est le climat d'insécurité qui pèse sur l'Afghanistan depuis des décennies.

L'insécurité concerne particulièrement les gens qui étaient en exil à l'époque où les talibans dirigeaient le pays, et qui sont rentrés après leur départ du pouvoir à Kaboul. Mais les talibans sont toujours très présents dans le pays : ils considèrent les anciens exilés comme des collaborateurs de l'ancien régime communiste et les ciblent à ce titre.

B1d/ Les Syriens exposés à des persécutions

Youssef, kurde de Kobané, 27 ans, tailleur. « Je voulais échapper au gouvernement syrien, et au parti d'opposition : tous les deux cherchent des hommes pour le combat. »



Mohamad, 32 ans, professeur d'anglais. « La guerre en Syrie, la guerre a tout détruit. Je suis menacé par les extrémistes et le gouvernement syrien, car j'ai refusé de prendre les armes pour l'un des camps. »

Sam, 21 ans, étudiant. « Il y a une guerre en Syrie entre Bashar el-Assad et ceux que je qualifie de criminels. Ils ont détruit le pays, je ne pouvais plus y vivre. »

Les quatre Syriens de nos travaux ont fui ce qui était d'abord un mouvement de contestation du régime autoritaire de Bashar el-Assad, débuté en mars 2011, et qui s'est transformé en guerre civile se poursuivant jusqu'à aujourd'hui. Ce conflit a fait plus de 200 000 morts et a mis sur les routes de l'exil près de quatre millions de réfugiés.

B1e/ Les Pakistanais exposés à des persécutions

Idriss, 32 ans, commerçant. « Je suis membre d'un parti, le Jammu Kashmir Liberation Front (JKLF), parti indépendantiste cachemiri. J'accuse les gouvernements pakistanais et indien de massacrer mon peuple et d'avoir pris le contrôle d'un territoire qui devrait être indépendant. Ils envoient des bombes sur les civils, les massacrent. Les militaires des deux camps ne se tuent pas, ils tuent des Cachemiris. J'avais chez moi un bon niveau de vie, je ne suis pas venu pour l'argent. On ne t'enseigne pas notre histoire mais l'histoire du Pakistan. T'entends chaque nuit les bombes. »

Zulquarnain, 32 ans, activiste politique. « Je lutte pour l'indépendance du Cachemire dont l'actuel gouvernement

est pro-pakistanaï, pro-religieux. Menaces de la part des djihadistes. »

Khan, 32 ans, ingénieur électricien. « Sauver ma vie menacée à Karachi, comme dans ma région d'origine, le Képiké, en raison des guerres et de mes responsabilités politiques. »

Deux des trois pakistanais interrogés, membres d'un mouvement indépendantiste du Cachemire, ont été persécutés à cause de leur lutte. Le troisième est membre d'un parti indépendantiste d'une province du nord-ouest du Pakistan et a dû fuir, car il a été également persécuté.

B1f/ Les exilés d'autres nationalités exposés à des persécutions

Ahmad, 25 ans, éthiopien, infirmier. « Je suis de l'ethnie oromo, je suis membre du Front de libération oromo. J'ai été persécuté par le gouvernement. J'ai été détenu pendant un mois. »

Abdallah, 27 ans, mauritanien, soudeur. « J'ai quitté la Mauritanie où je vivais mal dans une famille adoptive. Puis, j'ai vécu à la rue et j'ai trouvé une famille malienne qui m'a emmené vivre au Mali pendant un an, puis j'ai quitté le Mali avec cette famille pour m'installer en Lybie. Contraint de quitter la Lybie, car j'étais soupçonné par les rebelles de soutenir Kadhafi. J'ai été emprisonné pendant un an, dans un camp militaire, contraint aux travaux forcés. J'ai failli être exécuté et ai échappé à la fosse commune grâce à un officier rebelle plus humain, qui a suspendu ces exécutions. »

B2/ Les motifs de départ non liés à des persécutions

Deux personnes, parmi les exilés interviewés, nous ont dit être venues en Europe pour y trouver une vie meilleure :

- Un maçon égyptien est parti en 2013 « pour une bonne vie » ;
- Un Marocain, peintre en bâtiment, est parti car il a charge de famille mais pas de travail.

Karim, 30 ans, peintre en bâtiment, marocain. « J'ai quitté le Maroc car je n'avais pas de travail. J'ai une femme et deux enfants. Je suis fils unique, je dois faire vivre mes parents qui sont âgés. Mon père est malade. »

Les trois exilés regroupés sous la dénomination « autres motifs de départ » sont partis pour diverses raisons :

- Un Kurde irakien coiffeur est parti « pour voir, pas pour l'argent ; beaucoup de gens au Kurdistan irakien sont revenus d'Europe, j'ai voulu découvrir ».
- Un Érythréen a fui son pays à 15 ans, après six mois dans la police militaire. Après quelques mois passés dans un camp de l'Onu en Éthiopie, il part en Ouganda pour étudier durant six ans : « I have a good mind, I always have prices » (« J'ai un bon esprit, j'ai toujours des prix »).
- Et un ouvrier soudanais fuit la misère.

Ainsi, au maximum, trois cas (l'Égyptien, le Marocain et le Soudanais) sur 54 (soit 6 %) évoquent une migration à motivation économique. **Globalement, nous n'avons pas constaté de « flux mixte » à Calais** (à la fois réfugiés et « migrants économiques »).

B3/ Synthèse des motifs de départ

Nous constatons, parmi les exilés de Calais, une majorité écrasante de réfugiés potentiels. D'où qu'ils arrivent, la plupart fuient :

- Soit des situations de guerre, comme pour les Syriens et les Soudanais, dans des pays où se déroule depuis une décennie des massacres desquels la communauté internationale détourne le regard ;
- Soit des situations d'insécurité aiguë comme celles que vivent les Afghans, l'Afghanistan subissant un état de guerre latent depuis près de quarante ans ;
- Ou encore des régimes autoritaires caractérisés par l'absence d'opposition, de libertés individuelles et surtout d'expression : ainsi, l'Érythrée est une prison à ciel ouvert où les libertés sont confisquées par une dictature brutale.

Nous avons examiné, selon les nationalités des exilés, les raisons de leur départ qui pouvaient être liées au contexte particulier de chaque pays. Mais les histoires se recoupent : les uns et les autres ont quitté leur pays d'origine car ils y craignaient l'emprisonnement, la torture, la mort.

Ces jeunes gens ont entendu parler des valeurs de liberté et d'égalité, et de meilleure répartition des richesses que les démocraties occidentales affichent, tandis que les premières sont niées et les secondes confisquées par les dirigeants des régimes autoritaires.

Certains ont rejoint dans leurs pays des mouvements de résistance afin de tenter de changer les choses ; d'autres, au contraire, sommés de « choisir entre la peste et le choléra » (entre Bashar el-Assad et les mouvements islamistes syriens, par exemple), ont refusé de porter les armes.

Tous ont été contraints à l'exil pour sauver leur vie. Comme nous le verrons, ils recherchent un lieu où réaliser ce qu'ils n'ont pas pu faire chez eux : vivre en paix. ■

Impressions des recueilleurs de paroles

Les paroles pudiques des exilés n'empêchent pas de percevoir que leurs vécus sont particulièrement lourds : la prison se compte en mois voire en années, la torture mutilante, les craintes sont dramatiquement fondées (disparitions, meurtres ou viols dans la proche famille des exilés).

L'évocation des motifs du départ devait débiter nos entretiens en raison de leurs répercussions sur le devenir possible des exilés. Et les premiers instants passés ensemble, au lieu d'être consacrés à une rencontre sereine, en ont été marqués. Souvent un voile a recouvert les voix, des fragilités se sont dévoilées. En cela, notre enquête n'a pas été aussi différente que nous l'aurions souhaité des modalités peu civilisées de l'accueil que les exilés reçoivent en Europe. Qu'il est difficile de faire autrement qu'à l'ordinaire !

C/ Le parcours avant l'Europe

Les questions du guide d'entretien

- La date de départ du pays d'origine (servant de base au calcul de la durée de voyage, en jours)
- Les pays traversés avant l'Europe ? Conditions de vie dans ces pays de transit ?
- Quels moyens de passage et quel coût de voyage ?
- Quelle était votre vision de l'Europe au moment de votre départ ?
- Quelle en était la source d'information ?
- Saviez-vous, en partant, dans quel pays d'Europe vous vouliez vous installer ?
- Si oui, quel est ce pays ?

Lorsque nous aurons examiné les durées de voyage des exilés, nous caractériserons leur parcours migratoire entre le moment de leur départ et leur arrivée en Europe :

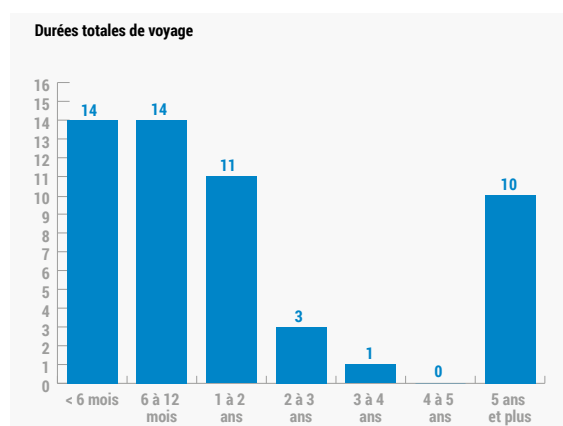
- Les routes suivies, les conditions de vie en chemin ;
- Les projets initiaux qui ont mis ces personnes sur le chemin de l'exil.

rieur à un an ; onze sont partis depuis plus d'un an mais moins de deux ans. Ensuite, les voyages plus longs diminuent, jusqu'à une personne ayant passé entre trois et quatre ans sur la route. Enfin, dix personnes nous ont dit avoir voyagé plus de cinq ans jusqu'à Calais.

Si nous regardons la physionomie de cette courbe qui paraît classiquement en cloche (distribution statistique normale), les dix voyages de cinq ans et plus sont à l'écart des autres : ils apparaissent atypiques. Nous y reviendrons dans la seconde partie de ce rapport (regroupement typologique des exilés).

Gardons à l'esprit ces différences de durée de voyage, pour examiner si elles peuvent s'expliquer par d'éventuelles tentatives d'installation dans les pays de transit, par les moyens à la disposition de l'exilé ou par ses freins (santé, argent, famille à charge...).

C1/ Les durées de voyage



La durée de voyage d'un des exilés rencontrés est inconnue.

Les exilés du Calais sont partis depuis 952,32 jours en moyenne, soit environ deux ans et demi. On peut déjà considérer l'usure qu'un aussi long voyage a produite : usure des ressources, des espoirs, de l'état de santé.

Le voyage le plus court a une durée de 56 jours (moins de deux mois), et le plus long une durée de 6 898 jours (plus de dix-huit années).

Entre ces deux bornes, examinons comment se répartissent les durées de voyage.

La moitié des exilés (28 personnes sur 53 exprimées sur cette question, soit 53 %) ont un temps de voyage infé-

C2/ Le voyage avant l'Europe

Deux grandes voies conduisent vers l'Europe :

- La voie maritime entre la Lybie et l'Italie : trente exilés, majoritairement érythréens et soudanais, arrivent de la Corne de l'Afrique ; après que la majorité des érythréens ont gagné le Soudan, ils passent en Lybie par la route, d'où ils embarquent dans un bateau pour l'Italie ;
- La voie longeant la Méditerranée orientale, plus suivie par les Irakiens, les Afghans et les Pakistanais :
 - Huit exilés arrivent aussi par voie maritime, en suivant la côte Est de la Méditerranée (Égypte, Turquie et Grèce) ;
 - Six personnes arrivent à pied à travers l'Iran puis la Turquie, avant de passer en Europe centrale (Balkans).

Les dix autres situations :

- Certains sont arrivés en Europe en mêlant les deux parcours ci-dessus (pour trois d'entre eux) ;



- D'autres sont arrivés en avion (deux exilés) ;
- Enfin cinq exilés ne nous ont pas précisément décrit leur parcours migratoire avant l'Europe.

Tentatives d'établissement

26 exilés sur 54 (quasiment la moitié) ont d'abord essayé de s'installer dans un pays voisin du leur pour y habiter, y subsister et finalement y vivre : notion bien rendue par le terme anglais de *settlement* (« installation », « implantation » ou « établissement »).

C3/ Conditions de voyage et d'établissement avant le départ pour l'Europe

Ehsan, 24 ans, afghan, opérateur d'une compagnie téléphonique. « Les Iraniens ne sont pas bons avec nous, les civils et les gens des autorités. Je ne suis resté que deux mois. En traversant la frontière à pied entre l'Iran et la Turquie, nous avons été attrapés par la police turque. J'avais très peur. J'ai été emprisonné dans de mauvaises conditions. Sur le conseil du passeur, j'ai dit que j'étais birman, comme ça je ne pourrais pas être renvoyé. Les Afghans sont renvoyés et pas les Birmans ; et, comme je suis typé asiatique, c'est passé. »

Robel, 27 ans, érythréen, militaire (conscriit). « J'ai passé trois mois en Éthiopie, puis je suis parti vers le Soudan. À deux reprises, la police éthiopienne m'a arrêté et, ensuite, grâce à un passeur, je suis passé au Soudan où je suis resté trois mois à Khartoum. J'y ai travaillé dans la construction, la situation

était mauvaise et mon oncle m'a envoyé l'argent [nécessaire] pour aller en Lybie. J'ai passé un mois à traverser le désert. Puis, à Tripoli, j'ai été kidnappé par des passeurs. Ils m'ont battu et mon oncle a donné 3 000 dollars pour me libérer. J'étais enchaîné comme un animal. Puis, je suis parti vers l'Italie sur un bateau, avec 350 personnes. Ils faisaient monter toujours plus de personnes en nous frappant. Nous avons passé dix heures en mer, nous prions tous. Puis, les gardes-côtes italiens nous ont emmenés sur un énorme bateau où il y avait mille migrants. Nous avons navigué deux jours avant d'arriver en Italie. »

Ramadan, 24 ans, érythréen, étudiant. « Je suis passé très rapidement au Soudan, craignant d'être renvoyé par les Soudanais en Érythrée. Puis je suis passé en Égypte, au Caire, où j'ai rencontré le UNHCR [agence des Nations unies pour les réfugiés], qui m'a donné un rendez-vous pour [demander] l'asile un an et sept mois plus tard. J'étais prêt à attendre, mais la situation sécuritaire s'est dégradée en Égypte et j'ai dû partir pour la Lybie. Le UNHCR accordait l'asile puis procédait à la réinstallation de la personne, soit aux États-Unis, soit au Canada, soit en Australie. En Égypte, les noirs étaient accusés de soutenir les Frères musulmans, et donc suspects. La traversée entre l'Égypte et la Lybie fut très dangereuse : le passeur nous a fait traverser un champ de mines, nous étions 80 en file indienne derrière le passeur, en marchant dans ses traces. J'ai travaillé en Lybie mais, à la fin de ta journée, tu ne savais pas si tu allais être payé et, si tu demandais à ton patron ton argent, il te disait que tu es un esclave et que tu n'as aucun droit.

Puis la situation sécuritaire s'est dégradée en Lybie et je suis parti pour l'Italie. »

Youssef, 25 ans, soudanais, commerçant. « En Lybie, tu peux être tué à tout moment, pour rien. Des enfants de 12 ans ont des armes, des personnes te mettent en prison et on appelle ta famille pour demander 1 000 dinars pour ta libération. Je suis resté neuf mois en Lybie avant de partir pour l'Italie. »

Bakan, 29 ans, soudanais, ouvrier agricole. « À cette époque-là, c'était la paix et la sécurité en Lybie. En Lybie, je suis resté onze ans, j'ai travaillé dans des fermes, souvent pour garder des bêtes. Je travaillais, non, je n'étais pas payé. Parfois, ils donnaient [de l'argent], parfois ils n'en donnaient pas. Je dormais par terre. Au début, c'était bien, c'était calme, j'étais en sécurité. Mais, après, c'était la guerre. Je suis allé en prison sept mois. J'ai été battu. Des amis sont morts à côté de moi. »

Michael, 23 ans, érythréen, agriculteur. « Nous sommes partis avec ma mère et ma sœur vers le Soudan, mais nous avons été surpris en traversant la frontière érythréenne, nous avons été victimes de tirs de la part des gardes-frontière. Mon oncle m'a fait traverser la frontière sur son dos alors que j'avais pris une balle dans la jambe. Je n'ai plus jamais revu ma mère et ma sœur. Je suis allé vivre environ un an à Kassala au Soudan mais c'était dangereux d'y vivre, mon oncle avait peur d'être renvoyé. J'avais 10 ans à l'époque. J'ai vécu brièvement à Juba avant de partir vers Khartoum. J'y ai vécu jusqu'en 2011. J'y ai travaillé dans un atelier d'emballage plastique. La vie était dure, les policiers te contrôlaient sans cesse et te rackettaient pour te laisser partir, sinon c'était la prison ou, pire, le renvoi en Érythrée. J'ai alors décidé de partir pour la Lybie où, d'après mes compatriotes, je pourrais gagner ma vie dignement. Le voyage vers la Lybie était difficile, trente-cinq personnes sur la plateforme d'une voiture, une semaine dans le désert. Les passeurs soudanais étaient corrects mais les Libyens sont terribles : ils te battent, ils t'insultent, tu ne vaux rien pour eux. Pour nous racketter, un passeur a fait semblant d'exécuter l'un de nous pour signifier aux autres que nous devons payer ce qu'ils demandaient. Certains étaient pris en otage et leurs familles devaient payer une rançon pour les libérer.

Je suis resté près de trois ans en Lybie. Je ne savais pas qu'ils étaient si brutaux. J'ai été emprisonné près de deux ans dans différentes prisons, par différents groupes, juste pour te racketter. Ils te confisquent même ta carte Sim pour éviter que tu préviennes la Croix-Rouge de ta détention. »

Synthèse des conditions de voyage et d'établissement avant l'Europe

Les exilés ont souvent été maltraités par les populations locales, dans les pays par lesquels ils ont transité avant

de partir vers l'Europe. Ils ont ainsi été découragés de s'installer, ou bien ont dû repartir, pour des raisons de sécurité en général, renonçant à leurs débuts d'installation, à la suite de l'impossibilité d'obtenir des papiers ou de leur situation de main-d'œuvre servile ou très bon marché qui leur était assignée.

Ces récits d'installation avortée recourent le constat majeur et récurrent du UNHCR, établissant que plus de 90 % des migrations internationales suivent des itinéraires Sud – Sud. Seule une partie de ces courants Sud – Sud prend une direction alternative en partant vers le nord. Nous entendons que cette partie qui tente la route du Nord s'y engage après l'échec – ou l'impossibilité – de ses tentatives de s'établir de manière plus proche du lieu de départ.

C4/ Le passage vers l'Europe

Les exilés nous ont parlé de leurs tentatives de passer vers l'Europe et des dangers de tels périple, en raison du passage lui-même ou de violence des passeurs.

Mohamed, 27 ans, soudanais, carreur. « On nous a fait attendre pendant huit jours sur une plage près du port. Nous n'avions qu'un repas et un seul verre d'eau par jour alors que j'ai des problèmes de reins et que j'ai besoin de boire beaucoup. Nous étions 230 sur une barque de six mètres. Après trois jours, le bateau s'est perdu, le moteur est tombé en panne et nous devions écoper car il y avait de l'eau qui entraînait dans le bateau. Des gens sont devenus fous et se sont jetés à l'eau, ils sont morts noyés. Les marins du bateau qui nous a secourus ont jeté un filet et ont demandé à ceux qui savaient nager de se jeter dessus et ils nous ont hissés ; les autres ont reçu des gilets de sauvetage et ont été hissés sur l'échelle, portant les enfants sur le dos. »

Abdelrahman, 22 ans, érythréen, éleveur. « En voiture, pour aller au Soudan puis en Lybie ; puis bateau pour l'Italie. Nous étions 94 personnes sur un petit bateau. Nous sommes restés neuf heures en mer avant d'être secourus. Il était écrit que nous arriverions en Europe car nous devions écoper l'eau qui entraînait dans le bateau. Avant d'embarquer, un des passeurs libyens a tué un migrant, sans raison. »

Nasseredin, 29 ans, soudanais, agriculteur. « Nous étions 130 sur un petit bateau qui pouvait contenir 60 personnes au maximum. Après une journée en mer, la barque a commencé à se dégonfler et nous dérivions vers la Tunisie. Là, des passeurs nous ont mis sur un autre bateau où il y avait déjà des migrants. Nous nous sommes retrouvés à 150 sur le bateau. J'ai navigué une journée avant d'être secouru par des Italiens. J'ai eu peur [il pleure]. »

Meheret, 32 ans, érythréenne, sans profession. « Nous étions 30 à 40 sur un bateau ; les passeurs nous ont dit



qu'après vingt-quatre heures, on serait en Europe. Tu as peur mais tu n'as pas d'autre choix que de faire confiance au passeur ! On a passé cinquante heures sur ce bateau, avant d'arriver en Italie. »

Salahadin, 23 ans, soudanais, vendeur de cartes téléphoniques. « J'ai voyagé en bateau du Soudan vers l'Égypte puis, pour partir d'Égypte, par un autre bateau : nous étions 320 sur un petit bateau, on était en mer pendant onze jours. Tu ne peux pas dormir, il y a du vent, des vagues. Tu ne manges qu'un peu de riz et un verre d'eau par jour. Je ne savais même pas où allait notre barque. Tout le monde priait, on voyait la mort. On a été secourus par un grand bateau. »

Synthèse du passage vers l'Europe

Les exilés ont pris des risques énormes pour rejoindre l'Europe, notamment depuis la Lybie. Pour eux, il a fallu passer des heures, voire des jours, sur des navires de fortune, à la merci de passeurs souvent violents pour faire supporter aux exilés des conditions très difficiles : bateaux surchargés, absence de nourriture ou d'eau, mauvais traitements...

C5/ Le choix, initial ou non, d'un pays de destination

34 personnes parmi les 54 n'avaient pas de pays de destination fixé lorsqu'elles ont quitté leur pays d'origine (63 %). En grande partie, ces personnes ont tenté d'abord de s'installer dans un pays voisin avant de se remettre en route, à cause des conditions de non-accueil dans ces pays de transit. Vingt exilés déclarent qu'ils

avaient un pays de destination au départ (37 %) ; un quart d'entre eux s'était fixé un pays de destination autre que la Grande-Bretagne.

La majorité des personnes entendues n'avaient pas choisi de pays de destination, mais s'étaient juste mises en route par une urgente nécessité de fuir. Ceci est la première grande surprise de notre étude, battant en brèche l'idée reçue selon laquelle les exilés quittent leur pays en ayant en tête un pays de destination. Rares sont ceux qui ont choisi de partir pour le Royaume-Uni au moment de leur départ.

C6/ Le coût du voyage

Nous avons interrogé les exilés sur le coût de leur voyage : 27 d'entre eux (la moitié) nous ont indiqué les coûts de leur voyage (en dollars, euros, dinars...) que nous avons cumulés (plusieurs phases de voyage) et convertis en euros. Le coût moyen du voyage de ces 27 exilés s'établit en moyenne à 3 062 € (de 345 € à 9 732 €).

Les sommes dépensées par les exilés pour venir se réfugier en Europe sont très importantes au regard des niveaux de vie au Soudan (le salaire moyen annuel par habitant est de 1 450 \$, d'après la Banque mondiale) ou en Afghanistan (570 \$) : le coût moyen d'un voyage est ainsi de l'ordre de deux ans de salaire moyen soudanais ou de cinq ans de salaire afghan.

L'analyse des parcours migratoires par nationalité donne à voir que deux nationalités (les trois Pakistanais



et les quatre Syriens) ont eu des voyages particulièrement brefs (moins de trois cents jours, au total) et particulièrement chers (plus de 5 000 €, en moyenne). Cette tendance semble évidente : avec de l'argent, on part plus facilement et on va plus vite. Elle est vérifiée pour l'ensemble des exilés : **les voyages chers sont plutôt moins longs que les voyages moins coûteux**⁸.

C7/ Les sources d'information sur la destination envisagée

À partir des informations recueillies sur les sources d'information des exilés nourrissant leur vision de l'Europe, comme sur les références à partir desquelles se fondait leur choix précoce d'un pays de destination, nous avons établi un système de codage que nous avons appelé « **code de choix de la Grande-Bretagne** ».

- Les exilés organisent leurs parcours migratoires à partir des conseils de leurs compatriotes. Sur les 54 personnes avec qui nous avons dialogué, 25 (soit 46 % de l'effectif total) nous disent fixer, de manière prioritaire, leurs choix migratoires sur la base de conseils de membres de leur communauté.
- Douze personnes font état de ce que nous avons appelé des fuites successives. Ils ont tenté de s'installer dans les divers pays qu'ils ont traversés ou, voyant les mauvaises conditions d'accueil, ils ont préféré franchir une nouvelle frontière en quête d'un pays où ils seraient accueillis dignement. Ils sont poussés à la fuite, sans aucune information sur leur pays de destination.

- Treize exilés ont fait un choix raisonné de leur futur pays de destination.
- Deux exilés nous ont dit avoir rêvé leur pays de destination.
- Deux ne nous ont donné aucune réponse quant à leur choix initial.

Nous reviendrons ci-après sur ce « code de choix de la Grande-Bretagne », et sur l'analyse qui peut en être faite pour comprendre comment se construit la décision d'aller au Royaume-Uni.

C8/ Visions de l'Europe et du pays de destination

C8a/ Ceux qui, au départ, n'avaient pas choisi de pays de destination

Abasou, 30 ans, érythréen, enseignant. « Je cherchais la paix. Je ne retrouverai jamais en Europe ce que j'ai perdu en Érythrée (une condition sociale, une femme, une maison, des parents) et, si la paix y avait régné, je ne serais jamais parti. Je n'avais aucune idée, en quittant l'Érythrée, du pays où j'allais m'installer. J'ai été surpris d'avoir réussi à quitter l'Érythrée. Au départ, je me suis réfugié au Soudan, mais les autorités érythréennes ont tenté de m'y kidnapper. J'ai alors pris la décision de quitter le Soudan pour l'Europe, mais sans savoir où j'irais. J'ai eu un faux passeport et suis parti pour la Turquie. »

8 Coefficient de corrélation négatif de - 0,215.

Khan, 32 ans, pakistanais, ingénieur électricien. « Je suis parti pour sauver ma peau, je n'avais pas pensé à l'Europe, je ne savais pas ce qui m'attendait. Je pensais pouvoir vivre comme à Karachi : une existence normale, gagner ma vie, envoyer de l'argent et faire venir ma famille. »

Mohamed, 27 ans, soudanais, carreleur. « Aucun pays en particulier, mais l'Europe en général, pour trouver de la sécurité. J'aurais pu tenter de me réfugier dans un pays arabe mais ils sont racistes. Mais, comme je parle un peu anglais, je pensais plutôt à l'Angleterre. »

Fouad, 32 ans, soudanais, ouvrier agricole. « La vie est belle là-bas, en Europe : paix, bonheur, pas de problème. »

Abdelrahman, 22 ans, érythréen, éleveur. « Je ne cherchais qu'un pays où j'aurais la sécurité, pas de pays d'Europe projeté. J'ai passé deux mois au Soudan, mais la sécurité y est inexistante. Puis, je passe quatre mois en Lybie entre les mains d'un groupe armé. Mon oncle paye et je pars vers l'Italie. »

Karim, 30 ans, marocain, peintre en bâtiment. « Un endroit où travailler, où gagner de l'argent pour ma famille. »

Hamin, 24 ans, soudanais, agriculteur. « Je voulais trouver un pays où vivre en paix, être traité comme un être humain. C'était un rêve. Un endroit où bien vivre, où tu peux être soigné quand tu es malade, comme un être humain normal. En Europe, même les chiens ont une position ; moi, en Afrique, je n'en avais pas. »

C8b/ Ceux qui, au départ, avaient choisi un pays de destination

Mohamad, 32 ans, syrien, professeur d'anglais. « Tout le monde en Lybie pense que l'Europe, c'est la liberté, le paradis, nous rêvons de la liberté. Nous nous sommes révoltés pour cette liberté. Je connais beaucoup d'Anglais, connus au temps où j'étais traducteur. »

Zulquarnain, 32 ans, pakistanais, activiste politique. [Répondant à la question : Où voulait-il s'installer ?] « Allemagne, Angleterre ou Norvège, avec une préférence pour la Grande-Bretagne où il est plus facile de travailler. »

Aboubakar, 24 ans, soudanais, étudiant. « Pays de rêve où je vais étudier, pays où je ne serais pas discriminé à cause de ma couleur [il est albinos]. L'Angleterre pour terminer mon éducation, mon père et mon oncle parlaient anglais, mon oncle a étudié l'anglais à Oxford, et c'est mon rêve. »

C8C/ Synthèse sur les parcours empruntés avant l'Europe

Les exilés que nous avons rencontrés ont dû quitter leur pays. À part quelques-uns déterminés à se rendre en Grande-Bretagne, la grande majorité suivent un parcours migratoire

à travers le monde par « petits bonds », de proche en proche. Si quelques-uns rêvent d'Europe, c'est essentiellement pour trouver la paix qu'ils n'ont pas dans leur pays d'origine. Ils arrivent très souvent en Europe faute de n'avoir pu s'installer près de chez eux. Dans les pays qu'ils ont traversés, ils ont très souvent été victimes de patrons, particuliers ou agriculteurs, qui les ont fait travailler sans les payer ou en les payant peu.

Les voyages sont plus ou moins longs, selon les ressources et les charges de famille des exilés.

Ceux-ci ont remis leur destin entre les mains des passeurs pour accéder à l'Europe, prisonniers en victimes consentantes des logiques de ces derniers.

Ainsi, en plus des persécutions subies ou craintes dans leur pays, les exilés rencontrés ont dû subir dans les pays qu'ils ont traversés la violence des populations locales, puis celle des passeurs.

Leurs chemins vers l'Europe paraissent tout aussi longs et pénibles que les situations qu'ils ont quittées. ■

Impressions des recueilleurs de paroles

Les méthodes employées par les passeurs apparaissent barbares, n'hésitant pas à utiliser la violence. Ils maltraitent les exilés en les faisant voyager dans des conditions inhumaines : manque d'eau et de nourriture, bateaux en très mauvais état et surchargés. Plusieurs des exilés rencontrés ont besoin de raconter les assassinats de certains compagnons d'exil, commis sous leurs yeux par des passeurs.

Au-delà de la maltraitance, c'est – nous semble-t-il – de « traite » dont il est ici question, notamment avant l'entrée en Europe.

Notre étude n'avait pas pour but de questionner les exilés sur les passeurs mais ils en ont spontanément parlé lorsque nous évoquions la traversée de la Méditerranée, ou le passage entre l'Iran et la Turquie. Il est cependant notable que c'est le seul moment où ils en ont parlé. Les passeurs ne sont pas évoqués lors du « séjour » des exilés à Calais, même par ceux qui souhaitent se rendre en Grande-Bretagne. Ils ne le sont pas non plus lors d'autres passages de frontière en Europe.

D/ Les continuités entre le pays de départ et l'Europe

Dans le plan de notre document, entre le parcours avant l'Europe (point C, pp. 18-23) et le parcours en Europe (point E, pp. 26-29), prennent place ici deux points concernant ce qui relie les pays de départ et d'arrivée :

- D'une part, les tentatives d'établissement en route, dont nous allons voir qu'elles ont lieu selon la même logique tout au long du voyage ;
- D'autre part, les attaches en Europe, dont on peut supposer qu'elles fournissent la raison de changer de continent, au risque de la traversée d'une mer, du franchissement d'un mur ou du passage par un champ de mines.

D1/ Les tentatives d'établissement

Nous constatons que des exilés ont tenté de s'établir en dehors de l'Europe (Soudan, Lybie post-Kadhafi, Iran, Égypte, Turquie) ou dans des pays d'Europe (Italie, Espagne, Grèce). Il nous est apparu que leurs logiques d'établissement sont les mêmes, hors d'Europe ou en Europe : s'arrêter, subsister, habiter et travailler, simplement vivre.

Ainsi, décrivons-nous en un même ensemble les tentatives des exilés pour s'établir dans les pays où ils ont transité :

Ils ont essayé de s'installer dans les pays suivants (par ordre d'importance) :

- Lybie 11
- Italie 6
- Soudan 5
- Iran 3
- Espagne, Grèce, Turquie, Tadjikistan 2
- Royaume-Uni, Belgique, Égypte, Suisse, Syrie 1

26 personnes ont tenté de s'établir dans 38 pays : dix-sept exilés ont ainsi tenté de s'établir une seule fois, six exilés deux fois et trois exilés trois fois, et ont ainsi vécu deux ou trois nouveaux départs après leur départ initial.

Les exilés ont parfois séjourné plusieurs années dans des pays voisins du leur, avant de se remettre en route en raison de la dégradation de leurs conditions de vie et surtout de la hausse de leur sentiment d'insécurité. Si les pays par lesquels ils ont transité les avaient accueillis dignement, ou même simplement laissés subsister, ils ne se seraient pas remis en route.

Les fréquentes tentatives d'établissement des exilés, avant d'arriver en Europe ou sur ce continent, donnent à voir, de la même façon :

- Que l'Europe n'est pas en elle-même le but d'une grande partie d'entre eux ;
- Qu'ils ne repartent plus loin que parce qu'ils ne peuvent vivre là où ils sont.

Ces diverses tentatives sont indicatrices de leur projet de vivre quelque part.

Elles orientent vigoureusement vers une même solution : leur permettre de vivre là où leurs pas les ont portés. La stabilisation des flux migratoires a un horizon, tellement simple qu'il est trop souvent oublié : que la vie soit (à nouveau) possible là où les personnes se trouvent.

D2/ Les attaches en Europe

Le second point susceptible de « faire pont » entre pays de départ et d'arrivée est constitué par les attaches en Europe, en Grande-Bretagne en l'occurrence.

Nous avons dépouillé les entretiens en constituant un « **code des attaches en Grande-Bretagne** », renseigné selon les trois modalités d'attaches familiales, communautaires ou professionnelles.

Parmi les 54 exilés entendus :

- Dix indiquent avoir des attaches familiales, très souvent un cousin plus ou moins éloigné ;
- Cinq déclarent avoir des attaches communautaires (dont un ayant à la fois des liens communautaires et familiaux) ;
- Un a des attaches professionnelles ;
- Et un a déjà vécu au Royaume-Uni (selon un autre type d'attaches).

Ainsi 16 exilés sur 54 (soit 30 %) font état d'attaches diverses au Royaume-Uni, principalement familiales.



Nous constatons donc que :

- Trente-huit exilés (soit 70 %) n'ont aucune attache en Grande-Bretagne ;
- Un ou deux au plus cumulent des attaches de plusieurs ordres dans ce pays.

connais d'autres Soudanais qui vivent en Grande-Bretagne, il y a des liens culturels entre le Soudan et le pays qui nous avait colonisés. » [attaches communautaires notamment]. ■

Ce qui apparaît ici est la faiblesse des ressources sur lesquelles les exilés peuvent compter une fois qu'ils auront traversé la Manche.

Ahmed Shah, 31 ans, afghan, comptable. « J'ai des cousins au Canada et en Russie. Il y a des Afghans dans tous les pays du monde. »

Tighirt, 22 ans, érythréenne, sans profession. « J'ai une mère et une sœur au Soudan, une amie à Bobigny, un cousin au Royaume-Uni. »

Mohamed, 27 ans, érythréen, arboriculteur. « J'ai des cousins germains à Londres. »

Taghi, 29 ans, afghan, maraîcher. « Je connais des amis, là-bas depuis dix ans, lui pizza-shop. Il a besoin de quelqu'un qui travaille. »

Youssef, 27 ans, kurde de Kobané, syrien, tailleur. « J'ai un oncle en Angleterre. » [attaches familiales]

Achraf, 32 ans, soudanais, ingénieur informatique. « Je suis activiste politique, membre d'un parti d'opposition. Je

E/ Le parcours en Europe

Les questions du guide de l'entretien

- De votre lieu d'entrée en Europe jusqu'au littoral du Calais, quel itinéraire avez-vous suivi ?
- De quelles informations avez-vous disposé sur les pays de transit et d'accueil ?
- Quelles ont été vos conditions de vie et de travail dans les pays européens traversés ?
- Avez-vous fait une (des) demande(s) d'asile en Europe ?

Pour décrire leur parcours en Europe, nous avons interrogé les exilés sur ce qui globalement les avait conduits jusqu'à Calais, où nous les entendons.

Sur les 54 personnes interrogées :

- Trente-cinq n'ont traversé en Europe que l'Italie avant la France : c'est la route migratoire majoritaire chez les Africains. Seulement trois d'entre eux (soit 9 %) ont eu leurs empreintes relevées en Italie.
- Les dix-neuf autres sont passés par la Grèce avant l'Italie, ou bien sont entrés en Europe par l'Europe centrale (Bulgarie, Hongrie, Balkans...). Nous avons vu que cette route migratoire est plutôt celle des personnes arrivant d'Asie ou de Syrie, c'est aussi la plus longue pour arriver en France. Les personnes qui ont pris cette route ont très majoritairement eu leurs empreintes prises (quinze d'entre elles, soit 79 %).

Écoutons, par les propres mots des exilés, les aléas de cette route suivant la Méditerranée orientale, avant de considérer la trajectoire italienne : modération des prises d'empreintes et valeur relative des protections en Italie, comme ailleurs au sud de l'Europe.

E1/ Le passage par la Méditerranée orientale et la Grèce

Ehsan, 24 ans, afghan, opérateur d'une compagnie téléphonique. « La première personne que j'ai vu à Athènes, en Grèce, était un Afghan et il avait le visage en sang, il avait été attaqué par des fascistes. Je n'avais jamais entendu ce mot. La Grèce, c'est l'Europe et je me suis dit que j'allais y rester. J'avais été arrêté par la police qui m'avait donné l'obligation de quitter le pays. Puis je suis allé au bureau de l'asile et j'ai attendu dehors quatre jours avant que la police ne vienne et nous demande de dégager, en nous insultant. Un soir, alors que je sortais chercher du jus d'orange à la boutique, j'ai vu un groupe de jeunes avec des chaînes et des battes, ils ont commencé à m'insulter et à courir vers moi, j'ai couru, j'ai même perdu une chaussure, un Pakistanais plus lent que moi a été attrapé par ces gens et battu. Je ne me sentais pas en sécurité et, après trois mois, je suis parti pour l'Italie. Je suis monté dans un camion pour l'Italie. Je n'y suis resté

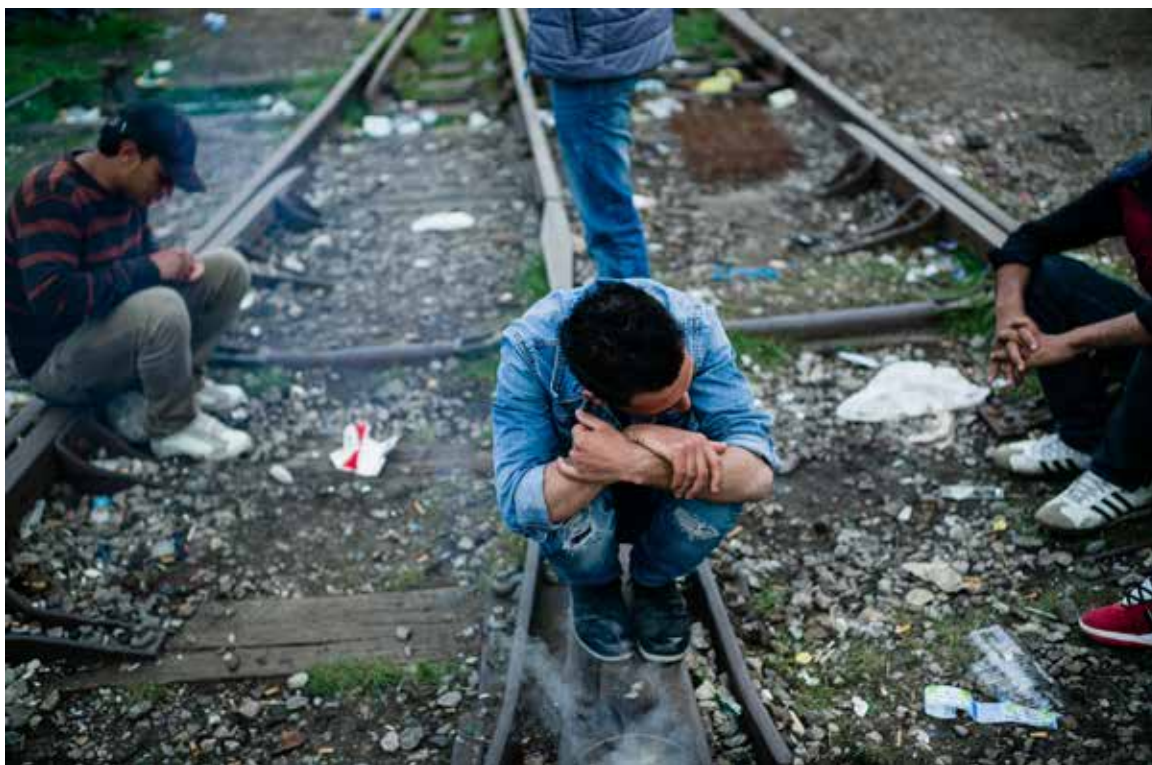
que deux jours car des Afghans m'ont dit qu'il y avait trop de problèmes en Italie, pas de travail, pas de maison... Le premier jour, je suis allé à la police qui m'a dit de revenir plus tard. J'avais l'impression d'être encore en Grèce. En Italie, j'ai entendu parler de la Belgique, la capitale de l'Europe [...]. »

Wataï, 26 ans, soudanais, étudiant. « Dès mon arrivée en Grèce par bateau, j'ai été arrêté par la police qui a pris mes empreintes. Puis j'ai été envoyé dans un centre d'accueil pour dix jours. On m'a dit que je devais quitter le territoire grec sous un mois et, qu'à défaut, je serais emprisonné dix-huit mois. Il y avait tellement de migrants à la rue en Grèce que, parfois, j'étais contrôlé trois fois par jour par la police, sans raison. J'ai alors décidé de partir vers l'Italie. Je n'avais plus d'argent, je me suis donc débrouillé seul pour passer. J'ai passé vingt-deux heures accroché sous un camion pour aller de Grèce en Italie. Je ne suis resté que cinq jours en Italie car mon but était de me rendre rapidement en Angleterre. Les conditions de vie des demandeurs d'asile y sont très mauvaises. L'Italie, c'est un peu mieux que la Grèce mais que c'est loin des idées que l'on peut se faire de l'accueil en Europe ! Je quitte l'Italie et passe vingt-deux jours à Paris dans un squat près de la station de métro La-Chapelle. »

Ali, 31 ans, afghan, mécanicien. « Je suis passé par la Bulgarie. Nous nous sommes perdus dans la forêt, le passeur nous a abandonnés. Après quatre jours dans la jungle, j'ai trouvé la police pour avoir de l'aide. Ils m'ont arrêté et mis en prison pour quatre mois et quinze jours, j'ai été libéré en donnant un bakchich de 350 € à un policier. Puis je suis parti pour la Serbie, mais les conditions de vie y étaient très mauvaises. Je suis passé par la Hongrie, je suis allé à la police pour y demander l'asile, un policier m'a dit qu'il y avait une loi Dublin et qu'ils me renverraient en Bulgarie. Je me suis échappé et suis passé en Autriche. J'ai demandé l'asile en allant à la police et, là encore, ils voulaient me renvoyer en Bulgarie. Je suis alors parti vers l'Italie [...]. »

E2/ La modération italienne en matière de prise d'empreintes sur la période durant laquelle nous avons entendu les exilés

Quelle que soit la route utilisée, seules huit personnes ont laissé leurs empreintes en Italie (trois ayant suivi



la route allant de Lybie en Italie, et cinq étant passées par la Méditerranée orientale [voir au début de cette partie D]). En effet, il semble qu'au cours de l'opération *Mare Nostrum* menée par l'Italie⁹, de nombreux exilés ont échappé à une prise d'empreintes dans ce pays.

Les autorités italiennes les secouraient en mer (gardes-côtes), puis les faisaient débarquer (douanes, carabiniers) sans prendre systématiquement leurs empreintes.

Il y a là un phénomène contextuel étroitement lié à la période où nous avons procédé aux entretiens : entretiens en novembre et décembre 2014, exilés présents en moyenne depuis un à trois mois (voir la partie « F/ À Calais », pp. 30-35) : ils ont accosté en Italie entre début août et fin novembre 2014, en pleine période de *Mare Nostrum*. Cette donnée est à garder à l'esprit en lisant nos résultats.

Nasseredin, 29 ans, soudanais, agriculteur. « Lors de mon arrivée, des docteurs ont soigné les malades. Les policiers italiens ne m'ont pas pris mes empreintes, mais nous ont dit de partir. Je suis alors parti sans poser de questions puisqu'ils ne voulaient pas que je reste. Je ne suis resté que vingt-quatre heures en Italie. Je pars pour Paris où je vis dans un squat près de la station de métro Porte-de-la-Chapelle. J'ai songé à demander l'asile, mais les conditions de vie ici m'ont poussé à tenter de partir vers l'Angleterre. Dans le camp de réfugié au Darfour, j'avais trois repas par jour, mais pas ici. [Il pleure encore] Je suis à Calais depuis un mois. »

E3/ L'ensemble des prises d'empreintes

Sans empreintes prises au cours du périple	33
Une prise d'empreintes	17
Plusieurs prises d'empreintes	3
Cumul empreintes prises	20
Non renseigné	1
Total	54

Seuls 20 exilés sur 54 (37 %) se sont vus relever leurs empreintes digitales au cours de leur périple, compte tenu de la période particulière évoquée ci-dessus (opération *Mare Nostrum*).

E4/ L'errance des réfugiés en Italie et au sud de l'Europe

Quel que soit le pays par lequel ils sont passés, les exilés pouvaient y demander asile. Pourtant, la plupart décident de poursuivre leur chemin migratoire afin de gagner un pays où leurs conditions d'accueil et de vie seront meilleures. Ils font très majoritairement ce choix en se basant sur des informations communautaires, ou sur ce qu'ils ont pu voir de la situation très précaire des demandeurs d'asile comme des réfugiés statutaires, dans les pays qu'ils ont traversés. Là encore, il ne s'agit pas de jugement de valeur mais de la perception des personnes interrogées elles-mêmes.

Ainsi, les trois personnes qui ont obtenu des documents en Italie, plutôt originaires d'Asie, n'ont pas pu ni voulu s'y maintenir car ils n'arrivaient pas à y trouver du travail ou à s'y intégrer.

⁹ Opération militaire et humanitaire pour secourir en mer les exilés clandestins, menée par la marine militaire italienne entre la mi-octobre 2013 et la fin octobre 2014, après le drame du 3 octobre 2013 qui fit 366 morts au large de l'île de Lampedusa.



Les situations sont comparables pour certains réfugiés en Espagne ou en Grèce, voire en Belgique.

Voici quelques verbatim sur les parcours erratiques d'exilés en Europe, avant leur arrivée à Calais.

Ehsan, 24 ans, afghan, opérateur d'une compagnie téléphonique. « [...] En Italie, j'ai entendu parler de la Belgique, la capitale de l'Europe. Je suis allé à Bruxelles par train en transitant par Paris. En Belgique, j'ai demandé l'asile. Après six mois, j'ai eu un rejet. J'étais dans un camp, mais le camp était dans la jungle. J'ai fait appel mais, comme tous les Afghans en Belgique à l'époque, j'ai eu un rejet de mon appel, me disant que je pouvais m'installer ailleurs en Afghanistan et que je pourrais y trouver la sécurité. J'ai essayé d'expliquer que même notre Président n'était pas en sécurité, alors comment j'y serais ? Puis on m'a dit que je devais partir et que je pouvais aller dans un autre camp pour un mois. Mes amis m'ont dit de ne pas aller dans ce camp, que c'était un camp fermé et que j'allais être renvoyé en Afghanistan. Mes amis m'ont dit d'aller en Allemagne et que je pourrais y demander l'asile. Je suis allé à la police pour demander l'asile. Ils m'ont pris les empreintes et m'ont emprisonné. Après quinze jours sans voir personne, une dame est venue et j'ai dit que je n'étais pas un criminel et ai demandé pourquoi j'étais en prison. Après quarante-deux jours, j'ai été renvoyé en Belgique. J'étais à la rue, il y avait des manifs de sans-papiers à cette époque. Un groupe d'amis m'a dit qu'ils partaient pour l'Italie. Je les ai accompagnés. Là, j'étais trois mois à la rue. Puis, je suis allé dans un camp avec des règles très strictes. Je me sentais hors de la société italienne, dans ce camp. Je n'ai même pas eu une permission de minuit pour Noël. J'ai été

en retard deux fois et on m'a mis dehors un mois. Puis j'ai eu un accord à ma demande d'asile pour cinq ans. Ils m'ont dit que je devais quitter le camp. J'ai tenté de trouver du travail mais je n'ai pas réussi. Je suis alors allé à Paris pour trouver du travail mais je n'ai pas réussi. Des Afghans m'ont dit qu'en Grande-Bretagne, je pourrais trouver un avocat qui pourrait empêcher mon renvoi vers l'Italie et que je pourrais y vivre. »

Michael, 23 ans, érythréen, agriculteur. « Je suis resté en Italie un peu moins d'un mois. J'ai vu des compatriotes qui étaient là depuis longtemps, cinq ans et plus, qui disaient ne rien avoir et être à la rue, ils m'ont conseillé d'aller vers la Grande-Bretagne. J'ai mangé en Italie grâce aux associations. J'ai pris un train et suis arrivé à Paris. Je me sentais isolé. Je suis resté à Paris une vingtaine de jours, je dormais sous un pont. Là encore, des compatriotes m'ont dit : "Va en Grande-Bretagne", d'autres de demander l'asile. »

Kahn, 32 ans, pakistanais, ingénieur électricien. « Je suis arrivé en Italie, j'ai obtenu des papiers, je suis resté deux ans en Italie, j'ai cherché du travail tout le temps. Il n'y a pas de travail en Italie. J'aurais accepté du travail même à 300 € ! Alors que je gagnais sans effort 1 500 € dans mon pays. Et, en Italie, ils ne m'ont pas donné de quoi vivre, et pas de quoi envoyer de l'argent à ma famille, et la faire venir (cela m'aurait coûté 10 000 \$). Je suis allé en Allemagne pour trouver du travail, mais je n'en ai pas eu. Alors, je suis venu ici pour passer en Angleterre. »

Youssef, 25 ans, soudanais, commerçant. « Je n'ai passé que six jours en Italie. En arrivant en Italie, j'ai été placé dans un camp. On m'a dit que, si je voulais demander l'asile,

je pouvais rester et que sinon je pouvais partir. Mais il n'y avait pas de place pour vivre, pas de travail, tu manges dans les poubelles. Puis j'ai passé cinq jours à Paris Porte-de-la-Chapelle. Puis je suis parti vers Calais, pour aller en Grande-Bretagne, vu qu'à Paris aussi je mangeais dans les poubelles et que je dormais à la rue. »

Meheret, 32 ans, érythréenne, sans profession « Je ne suis restée que trois jours en Italie car des Érythréens qui y vivaient m'ont dit que ce n'était pas un bon pays pour nous et que, pour faire de bonnes études, il fallait aller en Suisse ou en France, ou en Angleterre. Je n'avais pas d'argent pour aller en Grande-Bretagne donc je suis partie pour Paris où nous sommes arrivés le 16 décembre. Là, je voulais demander l'asile mais des compatriotes m'ont dit que je devrais plutôt aller à Calais, que je serais hébergée rapidement et que je pourrais demander l'asile rapidement aussi. »

Abdelatif, 52 ans, soudanais, banquier. « J'arrive en Espagne où je prends le bus le même jour pour me rendre en Norvège. À Oslo, je dépose une demande d'asile mais, comme je suis entré en Europe avec un visa espagnol, je suis placé en réadmission Dublin. Je suis hébergé cinq mois dans un centre d'accueil, j'y suis très bien traité, et bénéficie d'un bon suivi médical. Je devais m'y faire opérer d'un œil pour un problème nerveux mais je suis renvoyé en Espagne avant l'opération. Avant mon départ en Espagne, j'avais, via internet, pris des renseignements sur l'Espagne, et savais que ma vie y serait plus difficile. Six millions de chômeurs en Espagne, quelles seront les chances pour que je m'y insère, moi un Soudanais de 52 ans ? Je suis finalement renvoyé en Espagne. Je dors à la rue et dans une mosquée pendant une semaine. Puis je suis pris en charge par un dispositif d'accueil. Je me dispute avec l'avocat chargé de prendre en charge ma demande d'asile, car ce dernier a très mal traduit les motifs du départ du Soudan. Suite à ceci, je perds mon logement et, sur le conseil d'autres Soudanais, je décide de me rendre au Royaume-Uni après avoir passé trois mois en Espagne. J'arrive donc à Calais. Voilà un an que je suis en Europe et personne n'a pris le temps d'écouter pourquoi j'ai quitté le Soudan. »

Ali, 31 ans, afghan, mécanicien. « [...] Je suis alors parti vers l'Italie. Là, la police m'a dit que j'avais des empreintes dans plusieurs pays : Bulgarie, Serbie, Autriche, Hongrie. Mais que je pouvais prendre un avocat et ne pas être renvoyé. J'ai finalement obtenu un titre de séjour de cinq ans. Après six mois, j'ai été viré du foyer où je vivais. Je ne pouvais plus vivre en Italie, sans maison, sans travail. Je suis venu chercher du travail en France. »

E5/ Synthèse sur les parcours suivis avant l'Europe

Ainsi, se rencontrent à Calais des personnes ayant décidé de se rendre en Grande-Bretagne sur la base d'informations émanant de leurs compatriotes et/ou de ce qu'ils

ont vu et/ou vécu des conditions d'accueil et de vie des exilés : tout au long de leur parcours européen, ils ont rencontré des demandeurs d'asile non accueillis et des réfugiés n'arrivant pas à trouver une place dans le pays qui leur a attribué un titre de séjour.

Ils ont souvent tenté de s'installer soit dans des pays voisins de leur pays d'origine, soit dans d'autres pays traversés lors de leur parcours migratoire. Faute d'accueil ou plus simplement de possibilité de subsister, ils ont été contraints de reprendre la route qui les a menés à Calais.

Certains, ayant par exemple un titre de séjour en Italie, n'iront pas au Royaume-Uni pour y demander l'asile mais pour y trouver du travail. ■

Impressions des recueilleurs de paroles

Nous gardons en mémoire que les exilés sont à Calais car ils fuient des persécutions. Nous voyons qu'ils sont jeunes et volontaires, nous les entendons nous dire leur besoin de travailler pour vivre et pour s'intégrer. C'est ce qu'exprime Ramadan, étudiant érythréen de 24 ans : « Je ne me satisferai pas des documents, je dois continuer mon éducation. Je veux être comme toi. »

Les exilés présents à Calais relèvent massivement de la Convention de Genève en raison de leur passé et des motifs de leur départ (demandeurs d'asile ayant vocation à obtenir la protection accordée aux réfugiés), mais ils sont des travailleurs par leur projet de vie : c'est en tant qu'actifs, travailleurs ou étudiants, qu'ils déterminent leur pays de destination. L'écart est abyssal entre leur vision d'une Europe idéalisée comme une terre d'accueil et la dure réalité d'une absence de politique d'asile, commune aux pays européens. Ils sont très conscients d'être de fait pour les États européens des « patates chaudes » que ces États essaient de renvoyer « d'où ils viennent ». Les aléas de l'application du règlement Dublin qu'ils subissent contribuent à leur état de fragilité psychologique.

Ces considérations poussent les exilés à toujours viser des pays où est effective la protection des réfugiés, mais surtout où les conditions d'insertion sont les meilleures (conditions appréciées d'après le marché du travail local).

Nous avons ainsi cherché à comprendre pourquoi les exilés poursuivent leur route pour arriver à Calais, ce Finistère de l'espace Schengen. Là, ils tentent de survivre dans les « jungles ». Que disent-ils de ce qu'ils vivent dans le Calais ?

F/ À Calais

Les questions du guide d'entretien

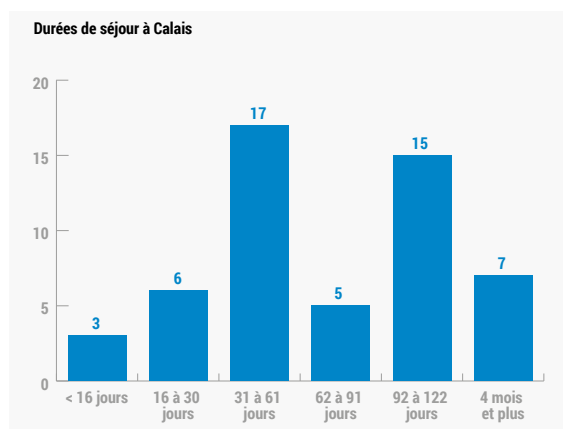
- Depuis quand êtes-vous à Calais ?
- Dans quelle situation concrète êtes-vous ?
- Imaginez-vous cela comme ça ?
- Quel est votre état de santé physique et psychologique ?
- Quels sont vos besoins et vos attentes les plus importants aujourd'hui ?
- De quoi avez-vous besoin dans le centre de jour ?

Nous n'avions pas prévu de question sur les propositions faites par les exilés eux-mêmes pour améliorer leur situation à Calais. Mais, bien entendu, nous avons noté les propositions qui nous ont été présentées.

Les « jungles » où nous avons rencontré les exilés sont des camps de fortune faits de bâches, de tentes à deux sous et de bouts de bois, dignes des bidonvilles du Tiers-Monde.

Après leur long et pénible voyage, les exilés arrivent à Calais. Nous les avons interrogés sur leurs conditions de vie à Calais, sur la durée de leur « séjour calaisien » mais aussi sur ce qu'ils imaginaient de l'accueil qui leur serait réservé dans cet endroit. Puis, nous les avons entendus sur leurs besoins, leurs attentes et d'éventuelles propositions pour le centre de Calais.

F1/ Les durées de séjour à Calais



Les exilés que nous avons rencontrés sont en moyenne depuis 75 jours à Calais (sur 53 réponses pour 54 entretiens), soit un peu plus de deux mois.

Il y cependant des différences notables concernant la durée de séjour de nos interlocuteurs. Leur durée de présence à Calais est comprise entre 2 et 369 jours (plus d'un an !).

Soulignons la physionomie de la courbe des durées de séjour que nous constatons. Cette courbe présente deux classes de durée de séjour ayant une fréquence élevée : la classe comprise entre un et deux mois, avec dix-sept exilés ; et la classe comprise entre trois et quatre mois, avec quinze exilés.

La classe intermédiaire, de deux à trois mois, ne regroupe que cinq exilés. Autrement dit, il nous semble voir ici deux sous-populations apparaître parmi les exilés, celle des voyageurs rapides ou toniques, qui ont besoin de moins de deux mois pour comprendre comment passer, et celle des voyageurs plus lents ou plus fatigués, qui peinent à passer et s'éternisent à Calais.

Au bout de plusieurs semaines de présence, les exilés ont une expertise fine de la situation calaisienne. Voyons ce qu'ils nous en disent.

F2/ La situation des exilés à Calais

Nasseredin, 29 ans, soudanais, agriculteur. « Je vis dans la jungle depuis un mois. Je n'ai qu'un repas par jour. Je me lave dans l'eau qui sort de l'usine [on lui explique qu'elle est polluée, ce à quoi il répond qu'au moins, elle est chaude. Il pleure]. »

Mohamed, 27 ans, soudanais, carreleur. « Je n'arrive pas à dormir, tellement j'ai froid. Je ne mange qu'un repas par jour. Je n'ai pas de vêtements propres et je ne peux pas prendre de douche. Je ne parle pas la langue mais je sens de la haine dans certains regards. Tu perds ton humanité à cause de ces regards, tu te demandes si tu es encore humain. La police nous maltraite, ils nous mettent les mains sur la tête, nous fouillent. Parfois, tu es gazé et frappé sans pouvoir t'exprimer. En allant plus loin, tu espères trouver une situation plus clémentine. Heureusement qu'il y a des associations ici, j'étais bénévole au Soudan chez Save the Children. »



Ahmad, 25 ans, éthiopien, infirmier. « Pas de nourriture, le froid, pas de douches. Nous vivons dans la forêt comme des animaux. On ne peut pas se laver, nos vêtements non plus. »

Mohamad, 32 ans, syrien, professeur d'anglais. « C'est la honte d'être aidé ainsi, nous sommes jeunes, nous devrions aider les gens. Ce qui est dur, c'est de ne rien faire. Je ne peux pas me plaindre des conditions de vie ici... Je dors à la rue, c'est désastreux. Nous, les Syriens, sommes des docteurs, des ingénieurs, des enseignants. On vit dans la rue, les gens nous regardent avec dégoût mais ce n'est pas notre faute, c'est la faute des gouvernements anglais et français. Ils ne devraient pas nous blâmer. Certains nous amènent de la nourriture. Il y a beaucoup d'associations qui nous aident. Certaines fois, je regrette d'être venu, je risquais la mort en Syrie mais, ici, j'ai l'impression de mourir chaque jour un petit peu. »

Taghi, 29 ans, afghan, maraîcher. « La jungle, c'est une maison pour moi [il répète deux fois]. J'habite dans [la] jungle. Je suis comme [un] animal [il s'effondre et pleure]. »

Adam, 25 ans, soudanais, commerçant. « La situation est mauvaise, pas de toilettes [ni] de douches. Je continue à manger dans les poubelles car le repas de [l'association] Salam, ce n'est pas assez ; même si je mange un gâteau et du thé au Secours Catholique. »

Ahmid, 32 ans, érythréen, professeur d'anglais. « Je me suis cassé la main en tentant d'échapper à la police. Je

suis tombé sur la main. Je partage une tente avec un ami, cette tente prend l'eau et nos affaires sont mouillées quand il pleut. Nous n'avons même pas de toilettes. »

« [Il] ne s'imaginait pas devoir vivre dans de telles conditions. Il dit qu'un migrant lui a dit ici que l'Europe avait un prix, mais il ne s'imaginait pas qu'il serait si élevé. »

Wataï, 26 ans, soudanais, étudiant.

Ces personnes vivent sans abri ni refuge (*shelter*). Ils ne disposent ni de nourriture en quantité suffisante ni de vêtements, et n'ont accès ni à des toilettes ni à des douches, et vivent ainsi dans des conditions qu'ils ressentent comme inhumaines.

F3/ La situation des exilés à Calais rapportée à ce qu'ils escomptaient

Les ayant écoutés décrire leurs situations concrètes, voyons ce qu'ils imaginaient des conditions à Calais avant d'y arriver.

Wataï, 26 ans, soudanais, étudiant. « [Il] ne s'imaginait pas devoir vivre dans de telles conditions. Il dit qu'un migrant lui a dit ici que l'Europe avait un prix, mais il ne s'imaginait pas qu'il serait si élevé. »

Ramadan, 24 ans, érythréen, étudiant. « J'imaginai l'Europe comme un endroit où l'on a des droits, de l'humanité. Mais il faut des papiers d'abord. Les papiers sont les patrons et les humains [leurs] esclaves. »

Ahmed Shah, 31 ans, afghan, comptable. « À Sangatte, en 2001, c'était beaucoup mieux que les jungles actuelles : plus propre, plus sain, plus sécurisé. J'y ai passé un mois en attendant mon "agent". »

Youssef, 27 ans, kurde de Kobané, syrien, tailleur. « Je n'imaginai pas ça comme ça, non. J'avais un logement, un travail, de l'argent. Ma famille me demande tous les jours où j'en suis. Je ne leur ai pas dit que je vivais dans la rue. »

Khan, 32 ans, pakistanais, ingénieur électricien. « Non ! J'ai honte de venir à [l'association] Salam pour manger, comme un mendiant, chaque jour ! Les gens me voient, ils me prennent pour un mendiant, alors que j'avais dix salariés, un bureau, j'ai une très bonne éducation. »

« J'ai perdu dix kilos depuis deux mois et j'ai du mal à me concentrer car le peu d'énergie que j'ai doit me servir à satisfaire mes besoins primaires. Je ne peux pas penser sereinement à mon futur. »
Achraf, 32 ans, soudanais, ingénieur informatique.

Jamshid, 15 ans, afghan, collégien. « Non, pas du tout. Je pensais que l'Europe était un bel endroit, où l'on prenait soin des migrants. Ma famille m'a dit en partant que j'aurai une belle vie. »

Est-ce qu'ils idéalisent l'Europe ? En tous cas, ils ne s'attendaient pas à être confrontés à des conditions de vie aussi difficiles. Ils sont arrivés « nulle part », ils ne sont pas arrivés du tout : voilà ce qu'ils saisissent de ce qui leur est ainsi signifié.

F4/ L'état de santé des exilés

Examinons quelques verbatim d'exilés sur leur état de santé, aussi bien physique que psychique, avant de considérer l'analyse que nous avons faite de l'ensemble de leurs déclarations.

F4a/ Les Verbatim sur l'état de santé des exilés

Samir, 22 ans, érythréen, marchand ambulant. « En juin, j'ai essayé de monter dans un camion, les flics m'ont tiré par la jambe, et fait tomber. Ma tête a cogné sur l'autoroute, le camion est parti. Je pleurais, les flics m'ont bombé [au spray lacrymo]. Hours sleeping ["inanimé"], jambe cassée. Des amis m'ont

emporté à l'hôpital, j'y suis resté neuf jours et j'ai été traité trois mois [de juin à septembre]. Now, I feel good ["maintenant, je vais bien"]... j'ai mal à la tête chaque fois que je pense à ma famille sans ressources, dont je suis responsable [il est l'aîné des enfants]. Je n'ai plus vu ma mère depuis des années... »

Achraf, 32 ans, soudanais, ingénieur informatique. « J'ai perdu dix kilos depuis deux mois et j'ai du mal à me concentrer car le peu d'énergie que j'ai doit me servir à satisfaire mes besoins primaires. Je ne peux pas penser sereinement à mon futur. »

Ali, 31 ans, afghan, mécanicien. « Je ne suis pas très bien physiquement. En Italie, tous les quinze jours, je voyais un psy pour parler de ma vie et de mon parcours. J'aurais besoin de pouvoir parler de nouveau à un psy. Le matin, je décide d'un truc et je change d'avis l'après-midi. »

Mohamad, 32 ans, syrien, professeur d'anglais. « Physiquement : ok ; psychologiquement : je ne sais pas [rires mais grave]. J'ai parfois des émotions qui viennent : mon pays, mes parents, mon frère, ma sœur, mes neveux. Je suis fatigué mais ils m'encouragent. Ils souffrent, comme moi aussi je souffre. Je n'ai pas parlé à mes parents depuis des mois. J'ai parlé à mon frère qui m'a dit que tout allait bien. [À la proposition : "Veux-tu utiliser mon téléphone pour les appeler ?", la réponse est un "non" très ferme.] »

Hatim, 27 ans, soudanais, comptable. « Je faisais beaucoup d'exercices, je pense sans arrêt à ma famille. J'ai beaucoup de mal à faire mes besoins dans la nature et, de ce fait, j'ai attrapé des hémorroïdes. Le week-end, je passe souvent deux jours sans aller aux toilettes... Je me sens sale... Je m'inquiète pour ma femme et j'ai même songé à rentrer au Soudan, mais c'est impossible. »

Salah, 21 ans, soudanais, agent de sécurité. « Je vais bien mais je vois des gens qui sont dans la jungle depuis six à huit mois et qui ont commencé à boire et à devenir fous. »

Ahmed Shah, 31 ans, afghan, comptable. « Health good. No sick ["bonne santé, pas malade"] grâce à beaucoup de marche, malgré des éclats d'obus dans la jambe. Mais I'm very disappointed for this life ["je suis très déçu de cette vie"]. Je ne suis pas en colère pour moi, mais pour les gens que je vois. L'islam shiite interdit le suicide. »

L'état de santé physique général est moyen. Surtout, la situation de voyageurs des exilés leur interdit de s'écouter, de s'interroger sincèrement sur leur santé. Il nous faut les écouter dire : « Je vais bien » en ayant conscience qu'ils n'ont pas beaucoup d'autres choix que de faire comme s'ils allaient véritablement bien.

Ceux qui sont depuis longtemps à Calais nous donnent à entendre leurs soucis de santé physique, et plus encore leur détresse psychologique.

F4b/ Regard général sur l'état de santé des exilés

Nous avons codé l'état de santé des exilés entendus selon trois modalités, avec assez d'informations pour coder ainsi la santé de 51 personnes sur les 54 entendues.

Notre code « **fatigue psychique** » indique que celle-ci prédomine sur les soucis physiques, auxquels elle peut toutefois se rajouter.

Seulement 28 % des exilés se présentent comme étant en bonne santé ; les autres se disent fatigués psychiquement (44 %) ou évoquent des soucis physiques (22 %).

Durée du voyage

La fatigue psychique est liée à une durée de voyage quasiment double de celle des exilés qui vont bien ou ont des soucis principalement physiques.

La fatigue psychique est aussi liée à une durée de séjour à Calais plus longue (84 jours) que pour les autres exilés : un mois de plus que ceux qui sont en bonne santé (50 jours de présence à Calais) ; et vingt jours de plus que ceux qui n'ont « que » des soucis physiques (64 jours à Calais).

Le voyage est une épreuve, qui se rajoute à celles subies au départ ou avant le départ. Plus le voyage est long, et plus les exilés sont en mauvaise santé.

Le séjour à Calais est une partie du voyage, pas nécessairement plus facile que les autres parties.

Ceci posé, on ne connaît pas le sens de la relation entre ces deux données : est-ce que les exilés ont du mal à passer (et restent longtemps à Calais) parce qu'ils sont épuisés, ou bien est-ce qu'ils sont épuisés parce qu'ils n'arrivent pas à passer ? Les deux explications peuvent sans doute se cumuler.

Il y a peu à dire sur l'âge des exilés en mauvaise santé, bien que les épuisés soient légèrement plus âgés que les autres (un an en moyenne).

La fatigue psychique apparaît également liée au fait de se considérer comme ayant charge de famille (enfants, conjoint, parents, frères et sœurs). **Les exilés épuisés ont charge de famille** ; leur difficulté à assumer cette charge a sans doute un effet négatif sur leur santé.

Deux lectures globales de ce tableau :

- Une dégradation forte de la santé découle de la longueur du voyage, de la longueur du séjour à Calais et de la charge de famille. Cette dégradation entraîne d'abord des soucis physiques, puis elle s'aggrave en fatigue psychique.
- Une grosse partie des exilés (44 %) est dans un état de santé dégradé, y compris au plan psychique. Ces personnes ont quitté leur pays depuis presque quatre ans, elles sont à Calais depuis presque trois mois, elles ont une charge de famille qu'elles ne peuvent pas assumer... **Elles sont en urgence humanitaire.**

F5/ Les besoins et attentes des exilés

Khan, 32 ans, pakistanais, ingénieur électricien. « Je n'ai besoin de rien ici ! Seulement d'une meilleure vie ! Je ne veux pas du repas de [l'association] Salam, de leurs couvertures... »

Fouad, 32 ans, soudanais, ouvrier agricole. « La paix [seule demande pour lui-même]. Pour les migrants, [il demande] la sécurité, qu'on prenne soin d'eux, un endroit où dormir. Ils cherchent la sécurité et trouvent l'insécurité [jeu de mots en arabe comme en français]. »

Abasou, 30 ans, érythréen, enseignant. « Des structures pour nous reposer et nous soigner. Certains migrants ont été brisés par la jungle. »

Youssef, 27 ans, kurde de Kobané, syrien, tailleur. « Je veux aller en Angleterre. Je voudrais un petit endroit pour dormir, et une douche. Je voudrais me laver les mains. »

Ahmad, 25 ans, éthiopien, infirmier. « J'ai besoin d'aller en Grande-Bretagne, pour obtenir la justice, la liberté et l'égalité. »

Achraf, 32 ans, soudanais, ingénieur informatique. « Une maison et de la nourriture d'abord, je pourrai ensuite réfléchir à demain. »

	Bonne santé	Soucis physiques	Fatigue psychique	Non renseigné	Total
Effectif	15	12	24	3	54
% effectif	28 %	22 %	44 %	6 %	100 %
Moyenne des âges	26,2	26,4	27,6	26,7	26,9
Durée moyenne de voyage (en jours)	619	772	1 282	816	952
Durée moyenne à Calais (en jours)	50	64	84		75
Nombre moyen de personnes à charge	0,3	0,5	1,2	3,0	0,9

Plusieurs exilés font part de leur besoin d'être écoutés, vus ou entendus, et de leur souffrance de ne pas l'être.

Ali, 31 ans, afghan, mécanicien. « En Italie, tous les quinze jours, je voyais un psy pour parler de ma vie et de mon parcours. J'aurais besoin de pouvoir parler de nouveau à un psy. »

« Quand je marche dans la ville,
je vois les petites lumières des fenêtres,
je voudrais être à l'intérieur »

Ahmid, 32 ans, érythréen, professeur
d'anglais.

Abdelatif, 52 ans, soudanais, banquier. « En Norvège, mon dossier n'est pas examiné car je relève de la compétence de l'Espagne ; mais, en Espagne, je n'ai pas pu livrer mon histoire. Voilà un an que je suis en Europe et personne n'a pris le temps d'écouter le pourquoi j'ai quitté le Soudan. J'ai besoin que mon histoire soit enfin entendue et que je sois reconnu [comme] réfugié, puis de faire venir ma femme et mes huit enfants. »

Abdallah, 27 ans, mauritanien, soudeur. « Je passe quelques jours à Lampedusa avant d'être transféré dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile de 6 000 personnes. Puis j'ai demandé l'asile. Je ne savais même pas ce que cela voulait dire. J'ai attendu pendant un an mais personne n'a écouté les motifs de ma demande d'asile. La nourriture était très mauvaise, nous étions trente-cinq demandeurs d'asile dans des maisons de trois pièces. Je suis passé en France et on m'a dit que je ne pourrai pas demander l'asile. J'ai tenté le retour volontaire vers la Mauritanie, mais ce fut encore un échec, l'ambassade disant que je ne parlais pas l'arabe mauritanien. Je suis allé en Grande-Bretagne. J'ai demandé l'asile et on m'a renvoyé en Italie avec la garantie des Italiens que, lors de mon retour, j'aurai des documents. Je trouvais cela étrange car ils ne m'avaient pas entendu. Je suis rentré en Italie et, là, on m'a dit que mon dossier repartait à zéro... Je ne voulais pas perdre à nouveau un an, sans logement cette fois-là. Je suis donc revenu en France pour demander un retour volontaire mais on m'a dit que je n'étais pas à Calais depuis plus de trois mois, condition [nécessaire] pour faire une demande de retour. »

Mohamed, 27 ans, soudanais, carreur. [Représentations qu'il se fait de l'asile] « Être protégé, que l'on prenne soin de moi. La situation est mauvaise pendant la procédure, tu as un rendez-vous mais ça n'a aucune valeur, personne ne te reconnaît... Si on m'offre la possibilité d'être bien traité, reconnu, je reste... J'ai un ami en Grande-Bretagne qui m'a dit que, tout de suite, on te donne un logement, que l'on

t'écoute même si tu ne resteras pas chez eux. Mais la prise en charge est immédiate, on fait venir ta famille rapidement. Bon, la France, c'est mieux que l'Italie ; et l'Angleterre est mieux que la France. »

Les exilés ont des attentes de deux natures, essentiellement. Les premières concernent la satisfaction de leurs besoins primaires (nourriture, accès à l'hygiène, lieu de repos) ; les secondes, non moins importantes, sont d'être reconnu, d'avoir un statut, la liberté, la paix, une vie meilleure.

F6/ Le centre Jules-Ferry, un futur lieu d'accueil de jour

Aram, 28 ans, kurde d'Irak, barbier. « Il faut ouvrir un camp où vivre, une « accommodation ». Ce serait plus facile à contrôler pour le gouvernement français que le « n'importe quoi » actuel, qui est dur pour les habitants de Calais. »

Fouad, 32 ans, soudanais, ouvrier agricole. « Pas besoin d'un accueil de jour, mais de l'inverse ! C'est vraiment dur de ne pas avoir d'endroit où dormir. Et des douches, des toilettes. Moi, je sais prendre une douche froide tous les jours. Comme ça, je reste propre. D'autres sont sales. »

Ahmid, 32 ans, érythréen, professeur d'anglais. « Et la nuit ? [Après explication du centre d'accueil, il trouve cela plutôt bien quand même] Un progrès, même si c'est un peu loin ! »

Ahmed, 27 ans, syrien, marin. « Des douches, de la chaleur. Quand je marche dans la ville, je vois les petites lumières des fenêtres, je voudrais être à l'intérieur. »

Saïd, 26 ans, soudanais, agriculteur. « Ça sert à rien, c'est le même programme, tu manges et tu dors à la rue. »

Aboubakar, 24 ans, soudanais, étudiant. « C'est une très bonne idée que le gouvernement pense à nous, notamment pour la douche, mais la nuit ? »

En novembre et décembre 2014, le projet d'ouverture d'un centre de jour Jules-Ferry est encore peu connu des exilés. Lorsque nous en donnons l'information, ce projet recueille une adhésion de principe immédiate. Cette adhésion spontanée nous paraît relever du besoin de reconnaissance mis en lumière au paragraphe précédent (« Oui, tu es là, et tu es un humain »). La possibilité de se laver dans des douches relève à l'évidence du respect élémentaire dû à tout individu.

Et le second mouvement des exilés entendus consiste à interroger précisément la façon dont l'annonce d'une

réponse « du gouvernement de la France » à leurs besoins tombe précisément à côté, en méconnaissant tellement leur première demande : « *Et la nuit ?* »

Le centre Jules-Ferry apparaît ainsi comme une demi-réponse à la question essentielle des exilés : « *Est-ce que la France et l'Europe nous entendent ?* »

F7/ Les propositions des exilés pour améliorer leur situation à Calais

Amin, 15 ans, afghan, aide-tailleur. « Si on donne de l'aide, des documents, un endroit, pourquoi partir au Royaume-Uni ? Je recherche de la sécurité, pas de l'argent. »

Salahadin, 23 ans, soudanais, vendeur de cartes téléphoniques. « Il faudrait qu'il y ait des cours de français pour nous occuper, penser à autre chose que l'Angleterre et pourquoi pas faire une demande d'asile ici. Il faut qu'on nous ouvre l'appétit pour rester ici. »

Al Gahafale, 21 ans, soudanais, étudiant. « Apparemment, il y a beaucoup de réfugiés dans la jungle, donc l'Union européenne devrait intervenir mais aussi les Nations unies. L'Union européenne devrait, en accord avec la morale, tenter d'aider le Soudan, la Syrie, la Lybie. »

Idriss, 32 ans, pakistanais, commerçant. « La France et la Grande-Bretagne devraient se partager les migrants qui sont ici, et leur donner un travail et des papiers. Les gens ici sont solides et jeunes et pourront travailler, et servir ces pays. »

Ahmed Shah, 31 ans, afghan, comptable. « Que la France accepte l'immigration ou nous laisse passer en Grande-Bretagne. La France est une grande puissance, 2 000 ou 3 000 personnes ne sont rien pour elle, elle peut en prendre soin. Qu'on ne nous donne pas de nourriture, mais du travail. Ou que la France ferme ses frontières, et dise : "Nous n'avons pas d'argent ni de nourriture, ne venez pas." »

Fouad, 32 ans, soudanais, ouvrier agricole. « Que des gens passés en Grande-Bretagne viennent nous dire comment c'est là-bas : Logement ? Papiers ? Au bout de combien de temps ? Qu'ils viennent nous voir juste avec un thé et un café. Des étrangers avec papiers viendraient discuter avec nous, prendre du temps, dire les avantages de l'asile en France et en Angleterre ; beaucoup de migrants ne connaissent rien de la France. Changer ce regard et changer l'objectif Grande-Bretagne pour les migrants.

[Et pour lui ? Est-ce qu'il demande aux bénévoles du Secours Catholique de changer son objectif de passage en Grande-Bretagne ? Long silence.] Je croirais des compatriotes. »

On voit très clairement ici que certains exilés sont disposés à revoir leur projet d'aller au Royaume-Uni, pour peu que la France les considère comme des sujets de droits et de devoirs, les informe, les accueille en un mot, voire leur ouvre la possibilité d'un statut légal.

F8/ Synthèse de la situation à Calais

Nous avons vu que les exilés viennent à Calais pour se rendre en Grande-Bretagne faute d'avoir trouvé sur leur chemin un lieu où subsister.

En Europe, où ils viennent chercher la paix et une vie meilleure, ils sont contraints de vivre dans des conditions proches de celles connues en chemin. En aucun cas ils n'imaginaient cela.

Leur désillusion est rude : elle se répercute sur leur santé physique comme psychique, qui se détériore en proportion de leur durée de « séjour » à Calais. En effet, les exilés ayant le plus de problèmes de santé sont ceux qui sont à Calais depuis le plus longtemps, ceux qui ont épuisé leurs ressources.

Aussi leurs propositions, qu'elles portent sur une amélioration de la prise en charge de leurs besoins primaires ou sur le moyen terme, rappellent ce qu'ils sont venus chercher en Europe : une vie digne.

Revenons maintenant sur l'asile et les autres projets des exilés entendus, afin de clore cette première partie. ■

Impressions des recueilleurs de paroles

Notre impression principale est que les exilés sont affectés dans leur dignité par l'absence de tout signe d'accueil. Ils supportent très difficilement de devoir vivre dans les bois sans pouvoir se vêtir décemment, ni prendre de douches, ni disposer de toilettes. Ils perçoivent en cela, avec acuité et douleur, qu'ils ne sont pas considérés comme des êtres humains.

On connaît la valeur fondamentale de l'hospitalité dans les sociétés auxquelles ils appartiennent.

« *Je suis comme [un] animal* » : nous n'avons pas pu entendre cette parole sans crier : « non », sans nous trouver bouleversés et révoltés par la lucidité de ce constat, sans en avoir froid dans le dos.

Devoir vivre avec la faim chevillée au corps, devoir marcher toute la journée pour se rendre d'un endroit à un autre, se nourrir ou se faire soigner, ne fait qu'entretenir leur perception d'être rejetés.

G/ L'asile et les autres projets, à court et long termes, des exilés de Calais

Les questions du guide d'entretien

• Sur l'asile

Quelles sont vos représentations de l'asile en France, en Grande-Bretagne, ailleurs en Europe ?

Cette vision a-t-elle évolué au cours de votre parcours migratoire ?

Avez-vous fait d'autres demandes d'asile en Europe ?

À quel moment avez-vous choisi la Grande-Bretagne ?

Le règlement Dublin est-il un obstacle à votre demande d'asile ?

Demanderez-vous l'asile en Grande-Bretagne ?

• Vos projets

Quels sont vos projets (travail, études, regroupement familial, retour vers le pays d'origine, autres...) ?

Dans quels délais pensez-vous les réaliser ?

• Vos intentions, en cas de refus d'asile

En cas de demande d'asile, pensez-vous à la possibilité de ne pas obtenir de protection ?

Si tel était le cas, que feriez-vous ensuite ?

Partiriez-vous vers un autre pays d'Europe ?

Envisageriez-vous un retour dans votre pays d'origine ?

Nous allons d'abord décrire ceux qui souhaitent demander l'asile, en détaillant notamment à quel endroit ils souhaitent faire cette demande et pour quelle raison, en examinant aussi ce que l'asile signifie pour eux.

Nous évoquerons ensuite ceux qui ne demandent pas l'asile et les raisons qui guident ce choix. Nous rendrons compte de leurs projets alternatifs à la demande d'asile.

G1/ Les projets actuels des exilés rencontrés

Nous avons répertorié selon cinq modalités les projets actuels des exilés rencontrés (par ordre de fréquence) :

- Demander l'asile en Grande-Bretagne (vingt-neuf exilés) ;
- Demander l'asile en France (treize exilés) ;
- Se rendre au Royaume-Uni sans y demander l'asile (cinq exilés) ;

	GB (autre)	DAGB	DAFr	Incertitude DAGB ou DAFr	Retour volontaire	Sans-papiers	
Nombre	5	29	13	3	3	1	54
%	9 %	54 %	24 %	5,5 %	5,5 %	2 %	100 %
	47 (soit 87 %)			7 (soit 13 %)			
	Projet certain			Projet incertain ou modifié			

DA : demande d'asile – DAFr : demande d'asile en France – DAGB : demande d'asile en Grande-Bretagne – GB : Grande-Bretagne



- Incertitude sur une éventuelle demande d'asile en Grande-Bretagne ou en France (trois exilés) ;
- Retour volontaire (trois exilés) ;
- Demeurer sans papier (un seul).

Il est possible de regrouper les projets des exilés selon qu'ils les présentent comme certains ou, au contraire, comme ayant déjà changé ou restant incertains (on peut considérer que le projet de demander l'asile en France, pour des exilés présents à Calais, résulte aussi d'un changement de projet).

Le projet principal des exilés entendus est d'aller demander l'asile en Grande-Bretagne mais ce projet n'est celui que de 54 % d'entre eux. Ce qui est la deuxième grande surprise de notre étude. Nous avons l'habitude d'entendre que les exilés savent où ils vont, ce qui est inexact : en fait, ils fuient. Et qu'ils veulent aller en Grande-Bretagne : cette seconde affirmation n'est vraie que pour un peu plus de la moitié d'entre eux.

L'incertitude sur le projet ou la modification de celui-ci ne concernent que sept personnes (13 %).

G2/ Que représente l'asile pour les exilés ?

G2a/ Les observations des exilés sur les demandeurs d'asile en France

Nous n'avions initialement pas prévu de recueillir l'avis des exilés sur la situation des demandeurs d'asile en France, mais ce point est rapidement apparu dans nos rencontres. Nous nous sommes attachés à le valoriser dans notre dépouillement des entretiens.

Dix-huit exilés sur 54 (un tiers) portent un regard sur la situation des demandeurs d'asile en France : deux sont précisément venus à Calais parce qu'on leur avait dit que, dans cette ville, la demande d'asile est plus rapide qu'ailleurs en France, et seize observent que les demandeurs d'asile sont mal pris en charge à Calais. De nombreux demandeurs demeurent à Calais sans hébergement en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), pour certains longuement. Cette situation est bien connue des exilés, à qui l'on présente la possibilité que leur demande d'asile soit traitée en France plutôt qu'ils aillent la déposer au Royaume-Uni.

Observations sur les demandeurs d'asile en France	Nombre	%
La demande d'asile en France est traitée plus rapidement à Calais	2	4 %
Les demandeurs d'asile sont mal pris en compte à Calais	16	29 %
Non renseigné	36	67 %
Total	54	100 %

Les conditions de vie des demandeurs d'asile résidant à Calais discréditent auprès des autres exilés le discours des autorités françaises qui les incitent à déposer une demande d'asile en France.

Yahia, 26 ans, soudanais, agriculteur. « Je ne comprends pas pourquoi, quand tu demandes l'asile en France, tu n'es pas hébergé. En Grande-Bretagne, tout de suite, ils te donnent un logement et vite ils te donnent des papiers. »

Mohamed, 28 ans, soudanais, ouvrier, maçon et électricien. « Le squat près de la station de métro La-Chapelle à Paris, c'est le luxe par rapport à Calais, il y avait trois repas par jour. Là, des bénévoles m'ont dit d'aller à Calais, que je pourrais avoir un repas, des soins, un vestiaire et que l'attente pour la préfecture serait moins longue. »

« J'ai changé d'avis à Calais. Je souhaite désormais demander l'asile en France. Je me suis rendu compte que la France pourrait m'offrir une protection et un hébergement grâce à des amis qui sont aujourd'hui en Cda. »

Wataï, 26 ans, soudanais, étudiant.

Abasou, 30 ans, érythréen, enseignant. « À Calais, des demandeurs d'asile sont dans la jungle et ce n'est pas normal. Cela ne donne pas envie de rester en France. »

Nasseredin, 29 ans, soudanais, agriculteur. « La France, c'est bien mais le début est dur, il n'y a pas d'accueil. Les chiens sont mieux traités que nous. Ils se douchent, ont des manteaux, des couvertures, une maison. J'ai peur de demander l'asile ici en France et de me retrouver dehors. »

G2b/ Les représentations des exilés sur les réglementations

Les représentations qu'ont les exilés de l'asile

Sur les 54 exilés interrogés :

- Deux en ont une très bonne connaissance ;
- Vingt citent précisément l'asile comme une protection due aux personnes persécutées ou craignant de l'être ;
- Vingt-et-un évoquent l'asile comme une protection, sans plus de précisions ;
- Les onze autres ne savent pas du tout ce qu'est l'asile.

Deux lectures distinctes peuvent être faites de ces résultats :

- 43 sur 54 (80 %) se représentent l'asile comme une protection ou – mieux – comme une protection pour les gens qui ont été persécutés : l'asile est identifié à un régime protecteur ;

- Mais 33 sur 54 (61 %) ont une représentation de l'asile insuffisante pour se donner une vraie chance de l'obtenir.

Leurs représentations du règlement Dublin

De la même manière, quand nous les interrogeons sur le règlement Dublin :

- Vingt personnes ne savent pas du tout ce que c'est ;
- Dix-huit font le lien avec la prise d'empreintes ;
- Sept évoquent un renvoi vers le pays d'entrée dans l'Union européenne ;
- Huit disent avoir une bonne connaissance du règlement Dublin, et pour cause : cinq parmi ces huit ont tenté de demander l'asile dans un pays de l'Union européenne, et sont victimes du règlement Dublin ou l'ont été.
- Et un sans réponse.

Autrement dit : 38 exilés sur 54 (70 % de l'effectif) n'ont pas une idée du dispositif lié au règlement Dublin plus précise que celle de la prise d'empreintes digitales.

Ainsi les qualités des représentations sur l'asile et sur Dublin sont différentes, et plutôt en opposition : autant l'asile est l'objet d'une représentation favorable, et il est globalement identifié ; autant le règlement Dublin est moins bien repéré, sauf par ceux qu'il a déjà affectés. Les exilés se méfient des prises d'empreintes (et pour cela se tiennent à distance de toute police ou administration), mais leurs choix de destination ou de pays d'asile tiennent peu compte des réglementations qui leur seront appliquées.

Nous reverrons ce point plus en détail au sein des groupes que nous allons constituer (cf. seconde partie, pp. 43-56).

G2c/ Les verbatim sur l'asile

Ahmad, 30 ans, soudanais, professeur d'anglais. « Sur le statut, je ne sais pas... Je serais dans un meilleur endroit, je pourrais apprendre, j'aurais une protection, je vivrais comme un citoyen. »

Aslan, 27 ans, afghan, agriculteur. « C'est trouver un endroit où tu seras protégé, défendu. Le problème est qu'il faut des preuves, mais je n'en ai pas. »

Meheret, 32 ans, érythréenne, sans profession. « Un endroit où vivre en paix et où mon fils sera scolarisé. »

Bakan, 29 ans, soudanais, ouvrier agricole. « [Il rêve : ses yeux partent dans le vague, un sourire se dessine pour la première fois depuis le début de l'entretien.] Je serais en sécurité, et c'est l'égalité. J'aurais une vie meilleure. »



Choukoie, 22 ans, sud-soudanais, étudiant. « Avoir des papiers et un toit, être en sécurité. Je pense que tous les Sud-Soudanais sont reconnus réfugiés et ce dans tous les pays d'Europe. »

Ramadan, 24 ans, érythréen, étudiant. « Une protection. En Grande-Bretagne, on va me donner des documents et me considérer comme un être humain. La honte de ce monde est que l'on considère les gens pour leurs papiers et non pour leur humanité. Regarde-moi comme je suis, quels sont mes sentiments, quelles sont mes pensées, ne regarde pas mes documents. Malheureusement, le monde te considère par rapport à tes documents. »

G3/ Les demandeurs d'asile

Wataï, 26 ans, soudanais, étudiant. « J'ai changé d'avis à Calais. Je souhaite désormais demander l'asile en France. Je me suis rendu compte que la France pourrait m'offrir une protection et un hébergement grâce à des amis qui sont aujourd'hui en Cada [Centre d'accueil de demandeurs d'asile]. »

Abdelatif, 52 ans, soudanais, banquier. « J'espère que ma demande d'asile pourra être écoutée en France et que je ne serai pas renvoyé en Espagne [il a obtenu un visa espagnol au Soudan pour arriver en Europe]. »

Fouad, 32 ans, soudanais, ouvrier agricole. « Oui, demander l'asile en Grande-Bretagne. Et avoir un toit, et pouvoir

demander le regroupement familial – faire venir mon père et ma mère. Obtenir l'asile ? Inch' Allah... »

Nasseredin, 29 ans, soudanais, agriculteur. « Je ne sais rien de l'Angleterre mais je pense que, là-bas, c'est mieux qu'ici où je suis maltraité. La France, c'est bien ; mais le début, c'est dur, il n'y a pas d'accueil. Les chiens sont mieux traités que nous. Ils se douchent, ont des manteaux, des couvertures, une maison. J'ai peur de demander l'asile ici en France et de me retrouver dehors. »

Abdelrahman, 22 ans, érythréen, éleveur. « Je veux me rendre en Angleterre, c'est quelque chose dont j'avais rêvé mais j'aurais aimé ne pas avoir fait ce souhait, tellement se rendre en Angleterre est difficile. Un ami m'a expliqué que, depuis des semaines qu'il est en Angleterre, il vit dans les mêmes vieilles chaussures qu'il avait ici. Ce n'est pas un pays formidable, mais c'est mon rêve. »

Aboubakar, 24 ans, soudanais, étudiant. « Je voulais aller en Grande-Bretagne mais j'ai changé mes plans. Je veux faire ma demande ici puis, quand j'aurai des papiers, me rendre légalement en Grande-Bretagne. »

Abasou, 30 ans, érythréen, enseignant. « À Calais, des demandeurs d'asile sont dans la jungle et ce n'est pas normal. Cela ne donne pas envie de rester en France. Je vais demander l'asile en Grande-Bretagne. »

Abdallah, 27 ans, mauritanien, soudeur. « Oui, je vais en Grande-Bretagne car je n'ai été accueilli nulle part. »



Ehsan, 24 ans, afghan, opérateur d'une compagnie téléphonique. « Oui, je vais demander l'asile en Grande-Bretagne, mais je vais devoir trouver un avocat pour contester un retour vers l'Italie, où j'ai une protection mais où je vivais à la rue. »

Saïd, 26 ans, soudanais, agriculteur. « Oui, au départ, j'ai entendu que la Grande-Bretagne, c'est mieux, plus rapide pour ramener ta femme, qu'on te met à l'hôtel tout de suite. Il n'y a pas de migrants et de demandeurs d'asile dehors en Grande-Bretagne. »

Amin, 15 ans, afghan, aide-tailleur. [À la question s'il veut demander l'asile en Grande-Bretagne :] « Oui, si j'arrive à passer, si je ne la fais pas en France. »

Parmi les demandeurs d'asile, certains souhaitent se rendre au Royaume-Uni ; d'autres ont décidé de demander la protection de la France. Ceux qui demandent l'asile en France le font après avoir entendu des avis positifs donnés par des compatriotes, ou bien après avoir changé de projet migratoire.

G4/ Ceux qui ne vont pas demander l'asile

Khan, 32 ans, pakistanais, ingénieur électricien. « Je ne demanderai pas l'asile en Grande-Bretagne. Je veux travailler, envoyer de l'argent à ma famille, avoir une bonne vie et du bon argent. Je veux survivre pour mes enfants, ils

dépendent de moi. Comment puis-je les faire venir ? S'ils m'attrapent après un an ou deux, j'aurai déjà pu travailler et envoyer de l'argent. Ils me renverront en Italie et, là, je serai au même point. » [Il dispose d'un titre de séjour en Italie.]

Karim, 30 ans, marocain, peintre en bâtiment. « Aller en Grande-Bretagne, pour trouver du travail. Je vais aller voir mon cousin mais je ne sais même pas s'il va m'ouvrir sa porte. Je dois travailler à tout prix. »

Salam, 25 ans, érythréen, sans profession. « Peut-être mon mari pourrait être au Royaume-Uni ? Je veux d'abord le retrouver, sans quoi il serait plus difficile de le rejoindre ensuite. »

Aram, 28 ans, kurde d'Irak, barbier. « Non, pas de projet d'asile nulle part. Je voulais aller en Grande-Bretagne pour voir la vie là-bas, c'est juste assez pour moi. Quelle raison de changement de projet ? Je pensais que la vie ici serait la même, partout en Europe. »

Ainsi, parmi les personnes qui ne vont pas demander l'asile, nous rencontrons des profils très différents. Un exilé a obtenu un titre de séjour en Italie mais, ne trouvant pas de travail dans ce pays, a décidé de se rendre en Grande-Bretagne pour y travailler. Une personne n'est pas concernée par l'asile mais est attirée par la possibilité de travailler clandestinement en Grande-Bretagne. Nous avons aussi une personne qui est venue voir comment était la vie en Europe et qui a décidé de faire un retour volontaire.

G5/ Aspirations à vivre et à contribuer à l'Europe

Mais la vie de ces hommes et femmes ne se limite pas à demander ou non l'asile. Ils sont venus se réfugier en Europe et y vivre. Ils ont des aspirations, des projets, des rêves. Ils souhaitent faire partie intégrante des sociétés qui les accueillent. Ils veulent y travailler, y étudier. Ils donnent à voir les valeurs morales d'entraide et de solidarité qui les animent, et qu'ils brûlent de pouvoir mettre en œuvre :

- Contribuer et participer aux sociétés qui les auront accueillis, les construire, y venir en aide aux plus défavorisés ;
- Comme aider leur pays d'origine en militant pour y rétablir la paix, la démocratie et la liberté.

Choukoie, 22 ans, sud-soudanais, étudiant. « Obtenir des papiers, être hébergé, et reprendre mes études. »

Aslan, 27 ans, afghan, agriculteur. « Je veux demander l'asile puis faire des études, c'est très important pour moi, je veux devenir quelqu'un. » [Aslan n'a jamais été scolarisé.]

Sam, 21 ans, syrien, étudiant en médecine. « Rejoindre ma famille, passer l'examen pour prouver mon niveau d'études et reprendre mes études de médecine. »

Mohamad, 32 ans, syrien, professeur d'anglais. « Je veux travailler, vivre, aider le pays où je vivrai. »

Mohamed, 28 ans, soudanais, ouvrier, maçon et électricien. « Je veux faire une demande d'asile en France. Apprendre le français, puis travailler et reprendre des études en même temps. »

Michael, 23 ans, érythréen, agriculteur. « Je veux travailler de mes mains. Je veux apprendre la langue et je veux suer pour gagner ma vie. J'ai besoin de travailler. Je travaille depuis que je suis enfant, c'est bien d'avoir l'esprit occupé par son travail. »

Al Gahafale, 21 ans, soudanais, étudiant. « Je veux poursuivre mes études, faire venir ma sœur et mon frère. Puis venir en aide à mes compatriotes au pays, aider mon pays en fait. Peut-être faire de la politique même si je n'aime pas les hommes politiques. »

Salahadin, 23 ans, soudanais, vendeur de cartes téléphoniques. « Demander l'asile et étudier pour devenir peut-être ingénieur. J'aimerais aussi travailler dans une association pour apaiser la souffrance des autres. Être une passerelle pour les gens en détresse. »

Khan, 32 ans, pakistanais, ingénieur électricien. « Je veux passer en Angleterre car, en Angleterre, il y a beaucoup de travail. Je veux travailler, envoyer de l'argent à ma famille, avoir une

bonne vie et du bon argent. Je veux survivre pour mes enfants, ils dépendent de moi. Comment puis-je les faire venir ? »

Adam Saleh, 29 ans, soudanais, ouvrier agricole. « Je serai un bon Français. Je serai au service de la France. Plus concrètement : j'apprendrai le français. Je ferai ce que je trouverai, je ne peux pas décider maintenant, je ne connais pas assez la situation. »

Ahmad, 22 ans, érythréen, enseignant. « Je veux aider mon pays et tenter d'avoir la paix chez moi. Je voudrais aussi étudier, j'ai étudié l'agriculture mais ce n'était pas ce que je souhaitais, je ne voulais pas devenir ingénieur agricole, mais c'est le gouvernement érythréen qui m'a obligé. Sur les 18 000 étudiants de mon année, seulement 4 000 ont réussi l'examen et les autres ont été envoyés directement dans l'armée. Il est impossible que 14 000 personnes échouent à l'examen ! »

Ramadan, 24 ans, érythréen, étudiant. « Je vais avoir mes documents rapidement en Grande-Bretagne, mais ce n'est pas la fin, je ne me satisferai pas des documents, je dois continuer mon éducation. Je veux être comme toi, je veux changer et, pour ça, je dois étudier, je dois devenir un homme et le seul moyen pour en devenir un est d'étudier. Et, ensuite, je pourrai aider les miens. Je veux être médecin et un médecin très qualifié. Je veux travailler pour le bien de mon pays. »

Nous avons ensuite, et pour conclure, demandé aux exilés que nous avons interrogés s'ils avaient envisagé que leur projet n'aboutisse pas et si, dans ce cas, ils avaient imaginé des solutions alternatives. Voici quelques-unes de leurs déclarations.

G6/ Solutions des exilés, alternatives à leur projet initial (en général, une demande d'asile)

G6a/ Les autres projets

Nouveau projet (si échec du premier)	Total	
Persévérer dans ce premier projet	7	
Ne sait pas	17	37
Sans projet	6	68,5 %
Demeurer sans-papiers	7	
Tenter sa chance dans un autre pays d'Europe	11	
Retourner dans son pays d'origine	3	
Autre projet	3	
Total	54	

37 exilés sur 54 (soit 68,5 %) ne voient pas d'alternative à leur premier projet.

Aucune possibilité de régularisation par le travail, d'union avec un national, de demande d'être admis au titre d'« étranger malade » ou à aucun autre titre n'a été évoquée devant nous.

Ce fait est tout sauf anodin : il témoigne avec une grande force de la sincérité des exilés (ayant fui des conditions invivables, c'est l'asile qui correspond à leur situation et pas autre chose), de leur absence de duplicité ou de ruse pour arriver à leurs fins, ainsi que de l'ignorance qui prévaut dans les jungles de Calais sur la diversité des motifs pouvant donner lieu à un titre de séjour en France.

G6b/ Les *verbatim* des autres projets

Robel, 27 ans, érythréen, militaire (conscrit). « Je serai détruit, je perdrai mon ambition... En plus, j'aurai des empreintes en Grande-Bretagne. Je deviendrai comme Fernand de Magellan, je devrai faire le tour du monde [rires]. »

Mohamed, 27 ans, soudanais, carreur. « Je chercherai ailleurs jusqu'à ce qu'un pays m'accueille. Je ne connais pas le mot «renoncer», sinon j'aurais [déjà] renoncé en Lybie. »

Michael, 23 ans, érythréen, agriculteur. « De toute façon, je resterai ici, je ne peux plus aller ailleurs. Ça serait bien que j'aie des papiers mais, si je n'en ai pas, je vivrai ici quand même. »

Meheret, 32 ans, érythréenne, sans emploi. « Je ne sais pas, mais je serai coincée ici avec mes empreintes. »

Salah, 21 ans, soudanais, agent de sécurité. « Partir travailler au noir en Allemagne. »

Hatim, 27 ans, soudanais, comptable. « Peut-être un pays hors de l'Union européenne. »

Ahmad, 25 ans, éthiopien, infirmier. « Je ne pourrais plus vivre dans ce monde, si j'étais refusé. »

Ramadan, 24 ans, érythréen, étudiant. « Rentrer chez moi, lorsque la situation aura changé. Chez toi, les fleurs, le sol, les murs se souviennent de toi. Ici, je serai toujours un étranger, même si je deviens Français. »

Mohamad, 32 ans, syrien, professeur d'anglais. « Rentrer en Syrie, si la situation s'améliore. C'est mon seul amour. »

G7/ Synthèse sur les projets des exilés de Calais

Une partie importante des personnes que nous avons rencontrées souhaitent demander l'asile en France ou en Grande-Bretagne, sur la base d'informations majoritairement communautaires.

Il y a aussi des exilés avec des volontés différentes, bien qu'ils soient minoritaires. Ils veulent se rendre en Grande-Bretagne pour y travailler, car il leur semble que le travail au noir y soit plus important. Nous avons aussi quelques exilés qui ne savent plus que faire, coincés entre une demande d'asile impossible (car ils sont victimes du règlement Dublin) et un retour inenvisageable vers leur pays d'origine.

Ensuite, sur leurs projets, nous nous apercevons que ce sont des jeunes gens avec des désirs très simples – étudier, travailler, s'intégrer – et aussi assez souvent aider autrui, qu'il s'agisse de leur famille, évidemment, mais aussi des autres en général. Il semblerait qu'ils souhaiteraient pouvoir redonner un peu de l'aide qu'ils ont reçue.

En cas de refus de leur demande d'asile, certains, à bon droit, ne s'imaginent pas se voir refuser le statut de réfugié car ils appartiennent à des populations qui obtiennent en général une protection internationale. D'autres se pensent comme réfugiés : en cas de refus, ils essaieraient de faire ailleurs une autre demande, ce qui donnerait à penser qu'ils ont une mauvaise connaissance du règlement Dublin.

En tous cas, rares sont les demandeurs d'asile qui arrivent à imaginer un retour dans leurs pays d'origine. Quelques-uns l'envisagent, à condition que leur retour soit précédé d'un changement de régime ou du rétablissement de la paix dans leur pays.

Ayant vu, dans cette première partie de notre étude, les paroles que nous ont livrées les exilés de Calais, nous allons maintenant aller vers les propositions qui peuvent être faites à ceux-ci, en fonction de leurs différentes situations. ■

Impressions des recueilleurs de paroles

Notre question sur les projets alternatifs en cas de rejet de la demande d'asile, venant en fin d'entretien, s'est avérée particulièrement délicate : elle rappelle brutalement aux exilés l'incertitude de leur demande d'asile, alors qu'ils sont très majoritairement des personnes sans alternative construite, ni possibilité de retour (pour rappel, 89 % des départs ont pour cause des persécutions ou des craintes de persécution). Elle donne à voir l'accès insuffisant des étrangers à une information sur leurs droits.

La question d'un éventuel refus d'asile confronte neuf exilés de Calais sur dix à un « tue-l'espoir » impensé, et quasiment impensable.

SECONDE PARTIE

Pour des propositions collectives
aux exilés, adaptées à leurs
projets et à leur situation



A/ Constitution et valorisation des groupes

A1/ Recherche de groupes cohérents

Après avoir transcrit et traité le matériau issu des entretiens avec les exilés, nous avons souhaité le décrire en profondeur : voilà le contenu de la première partie de ce document.

Ensuite, nous nous sommes mis en quête des cohérences, en reliant ces personnes entre elles, en leur associant les raisons qui les ont amenées à Calais et les projets qui les animent. Nous avons ainsi cherché à former des groupes homogènes, afin de pouvoir faire des propositions qui soient les plus adaptées possible aux diverses situations personnelles.

Pour constituer de tels groupes, nous avons commencé par examiner les hypothèses les plus courantes.

- Le premier cliché sur les exilés, peut-être le plus robuste, est qu'ils se rendent en Grande-Bretagne car ils maîtrisent l'anglais. Nous avons donc d'abord examiné si la pratique ou non de la langue anglaise permet d'expliquer ou d'anticiper leurs comportements. Or, parmi les gens souhaitant se rendre en Grande-Bretagne, certains ne maîtrisent pas du tout l'anglais. Inversement, certains anglophones souhaitent rester en France. Nous n'avons donc pas retenu cette hypothèse.
- Autre cliché tenace, les exilés qui sont à Calais auraient de la famille en Grande-Bretagne. Or, nous avons vu la faiblesse des attaches des exilés au Royaume-Uni : parmi les 54 rencontrés, 38 n'ont aucune attache en Grande-Bretagne (soit 70 %) ¹⁰. Cette hypothèse ne nous aide pas non plus à caractériser nos groupes.
- Nous avons envisagé de regrouper les exilés selon leurs nationalités. Là encore, la cohérence manque, les projets de compatriotes étant très différents.

À l'examen concret des croisements des projets actuels des exilés avec les trois variables ci-dessus, celles-ci ne sont pas apparues déterminantes pour caractériser les projets des exilés : la langue, les attaches en Grande-Bretagne ou la nationalité ne distinguent pas des groupes homogènes d'exilés ; mais, au cours de nos croisements de variables, des données – comme la durée du voyage, le choix précoce ou non d'un pays de destination, l'état de santé, l'âge ou la charge de famille – sont apparues comme jouant un rôle.

Dans la perspective de dégager des propositions d'action publique adaptées aux situations et aux projets des exilés, nous avons alors pris le parti de faire rentrer

dans la constitution des groupes d'exilés leurs actuels projets migratoires, alors qu'ils séjournent à Calais. Il faut prendre en compte de manière différente un exilé qui part pour l'Angleterre d'un autre qui est en train de déposer une demande d'asile en France.

Ce critère du projet actuel ¹¹ caractérise quatre situations principales, dont une très représentée :

- Demander l'asile en Grande-Bretagne (projet de vingt-neuf exilés) ;
- Demander l'asile en France (treize exilés) ;
- Se rendre au Royaume-Uni sans y demander l'asile (cinq exilés) ;
- Projets incertains ou modifiés (sept exilés).

Nous avons donc cherché à affiner un regroupement qui reposerait sur le projet actuel des exilés.

À ce stade, nous avons émis l'hypothèse que la façon dont les exilés se sont mis en route a pu rester structurante dans leur trajectoire jusqu'à Calais. Et nous avons construit un indicateur « **Attitude au départ** » associant le choix précoce ou non d'un pays de destination et le motif de départ du pays d'origine : fuyaient-ils une persécution ou craignaient-ils d'être persécutés ?

Attitude au départ	Pays envisagé au départ	
Motif du départ	Non	Oui
Persécutations	Réactifs	Intermédiaires
Craintes	Intermédiaires	Proactifs

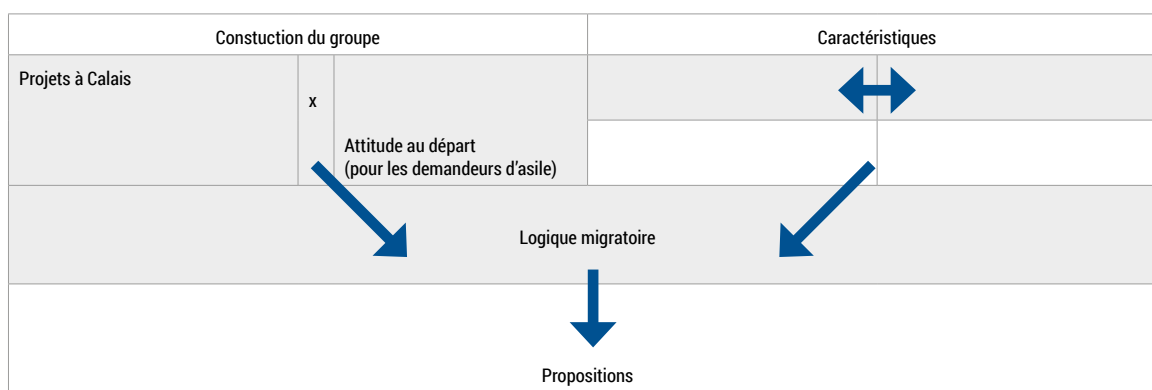
Le croisement du projet actuel et de l'attitude au départ construit une typologie de cinq groupes rassemblant 48 exilés sur les 54 entendus (89 %). Six exilés ne se retrouvent pas dans les groupes ainsi définis, se trouvant dans des situations qui sont à mi-chemin entre les différents groupes ainsi caractérisés.

Cette typologie est constituée de groupes homogènes d'exilés à qui des propositions adaptées et cohérentes pourraient être adressées :

- Un groupe de huit exilés que nous avons appelés « proactifs », qui souhaitent se rendre en Grande-Bretagne pour y demander l'asile ;
- Un groupe de dix-neuf qualifiés de « réactifs », qui souhaitent également se rendre en Grande-Bretagne afin d'y solliciter l'asile ;

¹⁰ Cf. « Les attaches en Europe » (I, D2, pp. 24-25).

¹¹ Cf. « Les projets actuels des exilés rencontrés » (I, G1, pp. 36-37).



B/ Les groupes d'exilés

B1/ Description des cinq groupes caractérisés

B1a/ Les proactifs

Huit exilés se rendent en Grande-Bretagne pour y solliciter l'asile.

Nous les avons qualifiés de « proactifs » car ils ont anticipé une probable persécution, et ont pu préparer leur fuite.

Construction du groupe

Sept ont craint des persécutions, sans avoir été effectivement persécutés. Le huitième a subi des persécutions personnelles.

Sept sur huit avaient également choisi leur pays de destination dès leur départ.

Caractéristiques du groupe

Ce groupe d'exilés est le plus jeune (24 ans, en moyenne).

Ils n'ont pas de charge de famille, sont souvent issus de catégories socioprofessionnelles supérieures, de milieux aisés.

En lien avec leurs ressources de jeunesse, leurs finances et leur rapport au monde sans doute, ce sont eux qui ont les voyages les plus courts (322 jours, en moyenne) et les plus chers (4 969 €, en moyenne).

Il est aussi plausible qu'ils ont eu le temps de mieux préparer leur voyage que ceux partis en fuyant une persécution. Ils ont le meilleur état de santé parmi les 54 exilés rencontrés.

Logique migratoire du groupe

Ils ont fait un choix raisonné de la Grande-Bretagne (cinq sur huit), choix à relier au fait que la même proportion a des attaches familiales dans ce pays : ils savent pertinemment pour quelle raison ils y vont, et ils s'y sentent attendus.

Ils écoutent très peu leurs compatriotes (seuls deux sur huit ont fait le choix de la Grande-Bretagne sur les conseils de leur communauté). Ils restent fixés sur leur objectif, sans se soucier qu'on leur a relevé leurs empreintes dans un autre pays européen, pour la moitié d'entre eux. Ils ne se soucient pas non plus de ce que vivent les demandeurs d'asile en France.

Ils sont le groupe le plus déterminé à se rendre au Royaume-Uni. Ils n'ont d'ailleurs pas tenté de s'installer dans les pays qu'ils ont traversés. **Ils vont résolument en Grande-Bretagne.**

Ils sont aussi les plus stratégiques, car cinq exilés sur les huit de ce groupe ont envisagé un autre projet migratoire si le statut de réfugié ne leur était pas accordé en Grande-Bretagne.

Propositions adaptées à ce groupe

C'est le groupe le plus imperméable à tout avis, proposition ou information.

Ils ne demandent rien d'autre qu'une amélioration de leurs conditions de transit. Ils souhaiteraient qu'une meilleure offre soit faite aux exilés, en termes d'accès à l'hygiène et à internet, en termes de nourriture et bien sûr d'abri pour dormir.

Voici quelques verbatim émanant de ce groupe :

Sam, 21 ans, syrien, étudiant en médecine. « Rejoindre ma famille, passer l'examen pour prouver mon niveau d'études et reprendre mes études de médecine. Je ne voulais pas rester en Italie, ma famille est en Grande-Bretagne. Et, si je suis refusé par les Anglais, je ne peux pas demander l'asile dans un pays faible. En Europe, il faut demander l'asile dans des "Boss Countries" comme l'Allemagne, la France ou la Grande-Bretagne. »

Samir, 22 ans, érythréen, marchand ambulant. « Je veux obtenir l'asile en Grande-Bretagne pour continuer à étudier, ce sera plus facile à cause de la langue : j'ai appris l'anglais pour ça. »

Mohamed, 27 ans, érythréen, arboriculteur. « Ma santé ? J'ai une rage de dents, je n'y pense pas, je me concentre sur ma destination. [Je lui demande s'il n'est pas en colère] I cannot be angry in this situation ["Je ne peux pas être en colère"]. »

Jamshid, 15 ans, afghan, collégien. « Je ne suis resté que deux nuits en Italie. Mon but est la Grande-Bretagne. »

Une situation emblématique de ce groupe :

Youssef, le Syrien, est un jeune extrêmement déterminé à aller en Grande-Bretagne, où il sait qu'il obtiendra l'asile. Il a de la famille au Royaume-Uni. Il a dépensé beaucoup d'argent pour arriver à Calais avec un parcours passant par de nombreux pays d'Europe mais plutôt rapide, ce qui indiquerait une bonne préparation de son voyage. Il envisage immédiatement une solution alternative, si sa demande d'asile en Grande-Bretagne était rejetée.

B1b/ Les réactifs : dix-neuf exilés vont demander l'asile en Grande-Bretagne

Nous les avons qualifiés de « réactifs » car ils ont dû fuir leur pays dans l'urgence, en réaction à une persécution effective.



Construction du groupe

Ce groupe est composé de dix-neuf exilés qui ont décidé de demander l'asile en Grande-Bretagne. Ils ont quitté leur pays d'origine en raison de persécutions effectivement subies. Ils n'avaient pas choisi, au moment de leur départ, de pays de destination. Ils ont dû fuir.

Caractéristiques du groupe

Ils ont un temps de voyage deux fois plus long que celui du groupe des « proactifs », avec une moyenne de 640 jours. Le coût moyen de leur voyage est de 2 070 €. Sur les dix-neuf exilés de ce groupe, sept ont tenté de s'installer dans un pays voisin du leur, mais sans succès. Ils ont donc dû reprendre la route. Onze d'entre eux nous disent être psychologiquement fatigués. Dix-sept d'entre eux nous ont dit n'avoir aucune attache en Europe, et douze ont décidé d'écouter leurs compatriotes pour déterminer leurs projets migratoires.

Logique migratoire du groupe

C'est le groupe le plus nombreux (35 % des exilés rencontrés).

Dans ce groupe, nous avons très majoritairement des exilés originaires du Soudan et d'Érythrée, pays de guerres et de violences. Ces exilés, se basant essentiellement sur les conseils de leurs compatriotes, empruntent de grandes routes migratoires passant par la Lybie puis traversant la Méditerranée afin de passer par l'Italie et/ou la Grèce. Cependant, les sources d'information qui leur ont indiqué la manière d'éviter les prises d'empreintes ne les ont pas

renseignés sur la procédure de demande d'asile. Les exilés que nous avons écoutés sont en majorité entrés en Europe par l'Italie, à l'époque où la marine italienne menait l'opération de sauvetage en mer *Mare Nostrum* (octobre 2013 – octobre 2014). Dans ce cadre, les autorités italiennes n'ont que très peu relevé les empreintes des exilés alors secourus.

Propositions adaptées à ce groupe

Vu le profil de ces exilés (pour la majorité, de potentiels réfugiés statutaires), une information de qualité sur les réalités de l'asile en France et en Grande-Bretagne ainsi que sur les conditions de vie des exilés, leur permettant de poser un choix réfléchi, pourrait leur permettre d'élaborer plus sereinement leur projet migratoire.

Il faut avoir conscience qu'avec l'arrêt de l'opération *Mare Nostrum*, un grand nombre d'exilés arrivant par l'Italie risquent d'être désormais victimes du règlement Dublin. Il est clair que ce règlement les empêche de choisir leur pays de destination : un certain nombre d'entre eux ont leurs empreintes enregistrées dans certains pays d'Europe et risquent d'y être renvoyés par les autorités britanniques.

Voici quelques verbatim émanant de ce groupe :

Hamin, 30 ans, soudanais, agriculteur. « Le gouvernement veut arabiser les régions où les Africains sont majoritaires. Des rebelles sont entrés dans notre village et le gouvernement s'est servi de cela pour nous attaquer avec l'aide des



janjawids. Ils ont brûlé nos maisons. J'ai vu mon père se faire assassiner sous mes yeux.

En Lybie, même les enfants sont armés et te rackettent. Ils te tirent dans les jambes ou te tuent s'ils ne trouvent rien sur toi. J'ai quitté la Lybie le 15 juillet 2014. J'ai travaillé un peu grâce à des Soudanais qui y travaillaient déjà. Il n'y a pas de sécurité en Lybie. »

Salahadin, 23 ans, soudanais, vendeur de cartes téléphoniques. « Nous étions 320 sur un petit bateau, en mer pendant onze jours. Tu ne pouvais pas dormir, il y avait du vent, des vagues. Je ne savais même pas où allait notre barque. Tout le monde priait, on voyait la mort. En Italie, on nous a emmenés dans un camp de réfugiés. Nous étions vingt dans le camp et, chaque jour, des gens partaient. Le dernier jour, nous n'étions plus que deux dans le camp. Le camp était bien, mais le gars qui restait avait décidé de partir, alors je suis parti aussi pour Rome. »

Voici trois situations emblématiques de ce groupe :

Youssef, soudanais, a connu un premier exil en 2003 : il s'est réfugié dans un camp au Soudan avant d'être à nouveau inquiété. Il tente sans succès de vivre en Lybie puis, sur la base des informations communautaires, il décide de partir vers la Grande-Bretagne où, selon lui, le regroupement familial est plus rapide.

Ehsan quitte l'Afghanistan pour sauver sa vie et arrive en Europe, où il va de pays en pays en cherchant une

protection. Il l'obtient finalement en Italie, après avoir tenté de la demander en Belgique et en Allemagne. Mais les conditions de vie très difficiles qu'il rencontre en Italie le poussent à reprendre la route. Il décide alors de partir vers la Grande-Bretagne.

Nasseredin est soudanais : « L'idée de venir en Europe ne m'est venue qu'en Lybie, mais je ne savais rien de la culture européenne. Je cherchais la sécurité. En Lybie, j'ai songé à partir vers la Tunisie pour m'y réfugier mais les informations venant des camps de ce pays étaient très mauvaises. »

Blc/ Les « intermédiaires » : neuf demandeurs d'asile en France

Construction du groupe

Contrairement aux deux premiers groupes, il s'agit là d'un groupe d'exilés qui souhaitent demander l'asile en France. Nous les qualifions d'« intermédiaires » car ils n'avaient pas au départ souhaité demander l'asile en France. Ils sont mi stratégiques, mi fuyards, ils sont adaptatifs.

Caractéristiques du groupe

Ils sont tous africains, huit hommes soudanais et une femme érythréenne, et sont donc de potentiels réfugiés. Sept des huit Soudanais fuient pour les mêmes raisons : la guerre au Darfour ou le régime oppressif d'Omar el-Béchir ; le dernier fuit car il a été persécuté

parce qu'il est albinos. La femme érythréenne a quitté son pays car elle craignait d'être persécutée en raison de son appartenance à l'Église pentecôtiste.

Ils ont vécu un long voyage, 1 505 jours en moyenne, et le coût de voyage le plus bas, avec environ 1 305 € en moyenne. Ils n'ont aucune attache en Europe. Ils ont fait un choix non raisonné de destination. Ils sont les exilés les plus âgés, plus de 30 ans de moyenne. Sept exilés sur les neuf de ce groupe nous ont dit avoir des soucis de santé, soit physiques, soit psychologiques. Seuls deux d'entre eux ont des empreintes enregistrées dans un autre pays de l'Union.

Logique migratoire du groupe

Seule la femme érythréenne est venue à Calais pour y demander l'asile, sur les conseils de compatriotes qui lui ont dit que la procédure y était plus rapide. Les autres sont arrivés à Calais pour se rendre en Grande-Bretagne mais ont changé d'avis à Calais, malgré le constat qu'ils y font de la situation peu enviable des demandeurs d'asile (absence d'hébergement...). Ils ont changé d'avis car deux ont été effrayés à l'idée de se glisser sous un camion pour passer en Grande-Bretagne, deux n'ont plus d'argent, trois sont fatigués de vivre dehors et veulent un abri au plus vite et le dernier a vu un de ses amis intégrer un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et souhaite qu'il en soit ainsi pour lui également.

Ils se sont adaptés et se sont laissés convaincre qu'ils pouvaient demander la protection de la France.

Propositions adaptées à ce groupe

Les exilés sont certainement nombreux dans les jungles de Calais à attendre d'être convaincus qu'ils peuvent être accueillis en France. Pour cela, il faut améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile : un accès à la procédure et un délai de traitement plus court ; un accès immédiat à un hébergement (résorption des squats de la station de métro La-Chapelle qui donnent une image négative de l'asile en France) ; un accompagnement de qualité et une baisse de la pression policière. Ils ont besoin d'une rupture avec leurs conditions actuelles. Ils ont aussi besoin d'avoir accès à des informations de bonne qualité. Il est aussi clair que ce groupe n'a majoritairement pas d'empreintes enregistrées en Italie du fait de l'opération *Mare Nostrum*. La fin de cette opération et la reprise quasi systématique de la prise d'empreintes par les autorités italiennes empêchent aux demandeurs de choisir leur pays d'asile en Europe.

Voici quelques *verbatim* émanant de ce groupe :

Salah, 21 ans, soudanais, agent de sécurité. « Je n'ai jamais tenté d'aller en Grande-Bretagne quand j'ai vu comment les gens essayent d'y aller. Je ne veux pas risquer

ma vie. J'ai changé d'avis sur le pays où je devais aller sur les conseils de compatriotes et j'ai décidé de rester ici sur ma propre opinion de l'asile en France. Je pense que la France est un bon pays pour les demandeurs d'asile, mais je devrais être hébergé car j'ai demandé à rester ici. Ça fait un mois que j'ai demandé l'asile et je suis toujours dehors. »

Saïd, 26 ans, soudanais, agriculteur. « J'ai tenté de passer plus de soixante fois en presque trois mois [c'est énorme]. Je voulais aller en Grande-Bretagne et j'ai essayé, mais j'ai entendu que des gens qui avaient demandé l'asile ici étaient hébergés et que certains avaient eu le statut de réfugié, la France a respecté sa promesse et a ramené leurs familles. J'ai demandé l'asile aussi car je n'ai plus d'argent. »

Voici trois situations emblématiques de ce groupe :

Wataï n'avait pas de projet d'Europe au départ du Soudan et ce sont les circonstances et les conditions de vie des exilés dans les autres pays européens qui l'ont poussé à Calais. L'asile en France est un second choix, le premier était la Grande-Bretagne. Il espère pouvoir s'installer durablement en France et pouvoir retourner occasionnellement chez lui pour sa famille.

Étant professeur d'anglais, Ahmad doit savoir des choses sur la Grande-Bretagne ! Il n'en a pas parlé, a assuré qu'il aimait la France et la musique de sa langue. Je ne sais pas ce qui l'a décidé à demander l'asile en France : le désir d'être logé, et en sécurité, tout de suite, je crois. Il est déçu, et non amer. Au départ, il voulait fuir la guerre, le Soudan. Il a été très marqué par sa rencontre avec des travailleurs humanitaires rencontrés dans ce pays ; il se fait du souci pour Bakan parce que celui-ci est malade et qu'il pourrait mourir la nuit.

Entretien très pénible avec un jeune en grande souffrance psychologique. Il ne savait pas où il partait en quittant le Soudan. A demandé l'asile en France, après l'échec de ses très nombreuses tentatives vers la Grande-Bretagne. N'a qu'une idée, faire venir sa femme, il est venu pour se réfugier et procurer à celle-ci un refuge dans les meilleurs délais.

Bld/ Cinq exilés veulent passer en Grande-Bretagne sans y demander l'asile

Construction du groupe

Deux femmes érythréennes se retrouvent dans ce groupe : une qui espère que son mari est en Grande-Bretagne, l'autre qui va dans ce pays où elle attendra l'arrivée du sien. Puis un Afghan qui a déjà été expulsé de Grande-Bretagne et qui y retourne, un Pakistanais

réfugié statuaire en Italie mais qui veut se rendre au Royaume-Uni pour y trouver du travail et un Marocain qui, lui aussi, est parti y chercher du travail.

Caractéristiques du groupe

Trois personnes de ce groupe ont des attaches Outre-Manche. Deux exilés du groupe choisissent la Grande-Bretagne sur les conseils de compatriotes, et deux en ont fait un choix raisonné.

Deux exilés de ce groupe ont vu leurs empreintes relevées ailleurs en Europe. Ils sont ceux qui ont les voyages les plus longs, avec un coût moyen de 3 501 €. Ils ont échoué dans leurs tentatives de s'installer ailleurs et trois d'entre eux ont charge de famille.

Logique migratoire du groupe

Les hommes ont décidé de se rendre au Royaume-Uni afin d'y trouver du travail : d'après leurs dires, il y en aurait plus qu'en Italie ou en France. Les deux femmes y vont pour rejoindre leurs maris : elles n'ont, pour l'instant, pas de projets d'asile, mais elles suivront la décision de leur époux.

Propositions adaptées à ce groupe

Les propositions à faire à ce groupe sont plutôt limitées : leur indiquer les réalités des conditions de vie et de travail en Grande-Bretagne et en France et, éventuellement, sur d'autres possibilités éventuelles de séjour en France, le Code d'entrée du séjour des étrangers et des demandeurs d'asile (Ceseda) ne se limitant pas qu'à la seule demande d'asile.

Voici quelques verbatim émanant de ce groupe :

Karim, 30 ans, marocain, peintre en bâtiment. « J'ai quitté le Maroc car je n'avais pas de travail. J'ai une femme et deux enfants. Je suis fils unique, je dois faire vivre mes parents qui sont âgés. Mon père est malade. »

Ahmed Shah, 31 ans, afghan, comptable. « J'étais à Calais en 2001 [à Sangatte], et j'ai passé six ans en Angleterre : on m'a renvoyé en Afghanistan en 2006. Je voulais y rester. Au bout de trois mois, j'ai reçu une balle et un de mes amis a été tué. Je me suis enfui à nouveau : Pakistan, Tadjikistan et Kazakhstan pendant cinq ans.

Que l'on nous donne du travail et non de la nourriture ! Nous ne sommes que 2 000 ou 3 000 : la France est un grand pays, elle peut nous aider, sinon qu'elle nous laisse passer en Grande-Bretagne ! »

Tighirt, 22 ans, érythréenne, sans profession. « In Britain : peace, home after one week, papers after three or four months, five euros per day » [En Grande-Bretagne, la paix, une maison après une semaine, des papiers après trois quatre mois, cinq euros par jour]. »

Khan, 32 ans, pakistanaï, ingénieur électricien. « S'ils m'attrapent après un an ou deux, j'aurais déjà pu travailler. Ils me renverront en Italie et, là, j'en serais au même point, mais j'aurais déjà envoyé de l'argent. »

Voici deux situations emblématiques de ce groupe :

En Italie, avec un statut de réfugié, K. pensait être sauvé mais il n'a jamais trouvé de travail. Devant faire vivre sa famille restée au pays, il reprend la route pour la Grande-Bretagne. Il sait qu'il n'y demandera pas l'asile mais qu'il y travaillera au noir le temps qu'il pourra. Si les autorités britanniques l'interpellent, il sera renvoyé en Italie, victime du règlement Dublin.

Peut-être son mari pourrait être au Royaume-Uni ? Elle veut le retrouver d'abord, sinon il lui serait plus difficile de le rejoindre ensuite.

Ble/ Les sept exilés « perdus », qui changent de projet

Construction du groupe

Ce groupe est composé de sept exilés. Leur projet actuel à Calais est différent de celui qu'ils avaient à l'origine. Trois ont décidé de faire un retour volontaire vers leur pays d'origine, trois hésitent entre poursuivre leur chemin vers la Grande-Bretagne ou rester en France et y demander l'asile. Un s'est « résigné » à rester sans-papiers.

Caractéristiques de ce groupe

Six de ces exilés se sont fait relever leurs empreintes en Europe dans des pays de « non-accueil », comme l'Italie ou la Grèce. Cinq ont tenté sans succès de s'installer dans un des pays par lesquels ils ont transité. Ils ont supporté un long voyage et sont ceux qui ont la durée de présence à Calais la plus importante. Le coût moyen de leur voyage est de 4 000 €. Quatre d'entre eux nous ont dit être psychologiquement épuisés, voire désespérés.

Logique migratoire du groupe

Ils se disent « en panne » à Calais, ils ont perdu le sens de leur voyage entre leur projet initial brisé par le règlement Dublin, le temps trop long passé sur la route et un retour volontaire. Ils sont épuisés.

Propositions adaptées à ce groupe

Pour ces exilés, nous pourrions envisager une bonne information sur les autres titres de séjour possibles en France, il y a peut-être pour eux d'autres propositions que l'asile. Pour sortir ces exilés de l'impasse qu'est le règlement Dublin, les préfectures pourraient davantage utiliser la clause discrétionnaire offerte par ce même règlement (son article 17 offre la possibilité de ne pas procéder au transfert du demandeur d'asile qui a été identifié et de prendre en charge sur place l'examen de sa demande).

Voici quelques verbatim émanant de ce groupe :

Taghi, 29 ans, afghan, maraîcher. « Calais, c'est un tremplin pour l'Angleterre [il fait le geste de l'avion]. La jungle, c'est une maison pour moi [il répète]. J'habite dans la jungle. Je suis comme [un] animal [il s'effondre, et pleure]. La police m'a attrapé dans un camion dans l'enceinte d'Eurotunnel. J'ai été gardé en centre vingt-cinq jours [centre de rétention administrative ou CRA]. Deux fois, la France a demandé à la Suisse qui n'a pas répondu. J'ai été libéré le 1^{er} décembre. Ils m'ont donné ce papier : rappel à la loi, trois ans de sursis, signalement au procureur. Depuis, je n'ai plus essayé de passer. »

Amin, 15 ans, afghan, aide-tailleur. « La situation est mauvaise, on n'a rien. On a froid. Il y a trop de police. Je cherche un camion à deux ou trois heures du matin. Maintenant, je ne sais plus quoi faire. J'ai voulu faire une demande d'asile en France, mais la police ugly face [il fait une grimace]. J'ai été bombé au lacrymo, je suis terrifié. »

Michael, 23 ans, érythréen, agriculteur. « De toute façon, je resterai ici, je ne peux plus aller ailleurs. Ça serait bien que j'aie des papiers mais, si je n'en ai pas, je vivrai ici quand même. »

Voici deux situations emblématiques de ce groupe d'exilés :

Abdallah le Mauritanien est simplement à la recherche d'un pays où vivre dignement. Il a été abandonné très jeune, a vécu en famille d'accueil. Sa vie de près de quatorze ans en Lybie était heureuse et il ne serait jamais parti s'il avait pu rester. Depuis, il cherche un endroit où vivre. Il est victime du règlement Dublin, les Italiens lui ont relevé ses empreintes mais n'ont pas pris la peine de l'écouter. Demande d'asile rejetée, décision prise lorsqu'il était en Grande-Bretagne, il n'a pas été entendu. [En janvier 2015, une autorisation provisoire de séjour ou APS lui a été délivrée par la préfecture qui a accepté de faire jouer la clause discrétionnaire.]

Hassan, 32 ans, égyptien, maçon, se présente comme un « migrant économique », sans discours politique, pragmatique, poussé par la faim et la pauvreté. Pris dans une embrouille judiciaire en Espagne, il a perdu toute possibilité de séjourner légalement. Et il balance du côté de la demande d'asile [en France, et bien qu'il ne relève pas de ce statut] faute d'autre possibilité : son discours est ambivalent, il hésite.

B2/ Présentation comparée des groupes

Les projets des exilés que nous avons rencontrés nous amènent à les classer en deux grands groupes : les demandeurs d'asile, en France ou en Grande-Bretagne, et ceux qui ont des projets différents.

B2a/ Les demandeurs d'asile

Le lien entre projet de demande d'asile et persécution

Les exilés que nous avons entendus prévoient de demander l'asile pour 47 d'entre eux (sur 54), et ils ont quitté leur pays (48 sur 54) en raison de persécutions ou de craintes de persécution.

Ces demandeurs d'asile paraissent entrer pour la grande majorité dans le cadre de la Convention de Genève : ils ont vocation à être reconnus comme réfugiés, reconnaissance cohérente avec le fait qu'ils viennent de pays en guerre ou soumis à des régimes très autoritaires.

Logiquement, toutes les personnes exposées à des persécutions (subies ou craintes), et seulement elles, devraient se retrouver dans les trois colonnes de demande d'asile. Or :

- Cinq personnes ayant subi des persécutions ont d'autres projets que l'asile (dont deux retours volontaires), ce qui pose la question des conditions d'exercice du droit d'asile et de l'application effective de la Convention de Genève ;
- Trois personnes prévoyant de demander l'asile n'évoquent pas de persécutions, ce qui peut être le signe de leur méconnaissance de la réglementation.

Projet Motif du départ	GB (autre)	DAGB	DAFr	Incertitude DAGB ou DAFr	Retour volontaire	Sans-papiers	Total	
Persécutions	3	21	8	2	2		36	48
Craintes de persécution		7	4			1	12	89 %
Divers	2	1	1	1	1		6	
Total	5	29	13	3	3	1	54	
			45	83 %				

DA : demande d'asile – DAFr : demande d'asile en France – DAGB : demande d'asile en Grande-Bretagne – GB : Grande-Bretagne

Où les logiques migratoires de nos groupes les conduisent-ils à déposer leur demande d'asile ?

Nous sommes impressionnés par le fait que ces trois groupes de demandeurs d'asile, qui sont apparus du fait de notre classement typologique, **se positionnent aussi nettement sur un axe matérialisant leur initiative personnelle :**

- Aux deux extrémités de cet axe, ceux que nous avons appelés « proactifs » et ceux que nous avons appelés « réactifs » se rendent au Royaume-Uni en appliquant des modes de décision et des logiques quasiment opposés :
 - Seul le petit groupe de huit « **proactifs** » ont décidé dès leur pays d'origine de se rendre en Grande-Bretagne pour y solliciter la protection internationale. Ils ont réfléchi à leurs projets et ont choisi la Grande-Bretagne comme premier et unique choix. Ceci étant dit, ils restent concernés par le règlement Dublin, et il est assez probable que le Royaume-Uni où ils rêvent de demander l'asile en renvoie certains dans les pays où ils ont été identifiés la première fois ;
 - Les dix-neuf « **réactifs** » sont à Calais car leurs compatriotes leur ont dit que c'était en Grande-Bretagne que leur demande aurait le plus de chance d'aboutir, pays où un logement leur serait donné dès leur arrivée, où le regroupement familial serait le plus facile et le plus rapide et où la procédure d'asile y serait aussi la plus rapide.
- Et, au milieu, un groupe d'« **intermédiaires** » qui prennent acte de leur état de fatigue consécutif à l'interminable durée de leur voyage et optent pour la France. Les neuf exilés qui choisissent à Calais de

demander l'asile en France ont renoncé à se rendre en Grande-Bretagne : c'est pour eux un choix par défaut. Ils attendent la protection de la France, à commencer par l'obtention rapide d'un hébergement digne, ce qui confirmerait leur choix de rester en France.

B2b/ Les non-demandeurs d'asile

Les deux groupes de non-demandeurs d'asile sont dans des situations assez différentes. Certains sont victimes du règlement Dublin mais ils ont tout de même décidé de partir vers la Grande-Bretagne. C'est le cas notamment de certains exilés qui ont obtenu une protection en Italie mais n'ont jamais été en mesure de pouvoir s'intégrer dans ce pays, faute d'accéder à un travail, à des formations linguistiques et professionnelles, mais aussi à un logement. D'autres ont simplement vu relever leurs empreintes dans des pays qui étaient, à leurs yeux ou selon les dires de leurs compatriotes, des pays qui n'étaient pas accueillants. Ils se sont alors remis en route.

- Certains veulent se rendre coûte que coûte en Grande-Bretagne où le marché du travail clandestin leur paraît plus accessible. Ils doivent travailler pour subvenir aux besoins de leur famille qui reste à leur charge ;
- D'autres, victimes du règlement Dublin, ont renoncé à se rendre en Grande-Bretagne. Épuisés par leur très longue présence à Calais, ils voient l'échec de leur projet migratoire et hésitent sur la direction à prendre. Certains ont décidé de rentrer dans leur pays d'origine, à défaut d'avoir un autre choix. ■

Les trois groupes de demandeurs d'asile

Initiatives	Les trois groupes de demandeurs d'asile	
	Demandeurs d'asile en Grande-Bretagne	Demandeurs d'asile en France
	Huit « proactifs » vont demander l'asile en Grande-Bretagne. Jeunes (24 ans), rapides (322 jours), sans charge de famille, en bonne santé. Attaches familiales en Grande-Bretagne, choix raisonné de la Grande-Bretagne. Ils sont stratégiques.	Neuf demandeurs d'asile « intermédiaires » en France. Africains, âgés (30 ans), soucis physiques et psychiques.
	Dix-neuf « réactifs » vont demander l'asile en Grande-Bretagne. Voyage plus long (640 jours), santé se dégradant. Sans attaches (17 sur 19) en Grande-Bretagne, choix de la Grande-Bretagne très basé sur l'information des compatriotes.	1 505 jours de voyage, choix de destination non-raisonné, sans attaches en Europe, peu d'empreintes enregistrées.
	Une partie (7 sur 19) de tentatives d'installation en route. Ils fuient.	Ils s'adaptent.

C/ Quelques enseignements majeurs qui ressortent des entretiens approfondis

Ou comment s'évanouissent quelques idées reçues...

À partir des 54 entretiens approfondis et de leur analyse, trois enseignements majeurs nous semblent déterminants pour la compréhension de la situation et donc pour l'élaboration de préconisations.

C1/ Pour la majorité des exilés, la Grande-Bretagne n'était pas « la » destination choisie !

L'une des principales surprises de l'étude des propos des exilés sur leur parcours infirme un *leitmotiv* rencontré dans les discours sur les « migrants de Calais » : « *Mais pourquoi veulent-ils tous aller en Grande-Bretagne ?* »

Les personnes rencontrées démentent bien des idées reçues : ils ne veulent pas tous, loin de là, aller en Grande-Bretagne ; et, pour l'immense majorité d'entre eux, ils n'en avaient pas l'intention au départ...

Ainsi, sur les 54 exilés rencontrés :

- Trente n'avaient pas choisi de destination précise en quittant leur pays ;
- Pour les vingt-quatre autres, treize visaient l'Europe en général ou tel ou tel pays d'Europe ; mais onze seulement avaient le projet depuis le début de se rendre en Grande-Bretagne.

Vingt-six personnes – soit près de la moitié des exilés rencontrés – ont d'abord tenté de s'établir dans d'autres pays avant l'Europe ou en Europe. Ne trouvant pas de conditions de paix ou de sécurité suffisantes, les exilés ont repris la route :

- C'est le cas typique des Soudanais noirs ou Érythréens qui quittent leurs pays d'origine pour passer en Libye. Ils tentent d'y vivre mais la guerre civile qui secoue le pays depuis la chute de Kadhafi les jette à nouveau sur la route.
- C'est aussi le cas des Afghans réfugiés en Iran ou en Turquie, où ils ne peuvent pas s'installer de peur d'être renvoyés en Afghanistan ou maltraités par les populations locales.

Victimes de discriminations durant leur transit vers l'Europe ou utilisés comme main-d'œuvre servile par les autochtones, les exilés fuient donc vers l'Europe.

Certains, en arrivant dans l'Union européenne, tentent de s'installer dans le pays où ils sont entrés (Italie, Espagne, Grèce, Bulgarie). Mais, très vite, ils se rendent compte de l'impossibilité d'y être accueillis sereinement : ou bien ils entendent des membres de leur communauté leur affirmer que la vie des demandeurs d'asile est possible dans un autre pays européen.

Ils prennent alors à nouveau la route, jusqu'à Calais où ils se retrouvent bloqués, tentant de se rendre – en un saut de frontière de plus – en Grande-Bretagne.

La modalité ordinaire de déplacement des exilés présents à Calais a donc été de migrer par « petits bonds », de proche en proche, de pays de non-accueil en pays de non-accueil. **Une minorité d'exilés – seulement 11 sur 54 (soit 20 %) – avait, dès leur départ de leur pays d'origine, choisi de se rendre en Grande-Bretagne.**

L'idée reçue selon laquelle « *ils veulent tous aller en Angleterre* » s'évanouit... La plupart des exilés n'avaient ni l'intention, ni le projet de se rendre en Grande-Bretagne.

C2/ La décision de se rendre en Grande-Bretagne se prend en Europe et en France

Il est tout aussi important de constater que la plupart des exilés élaborent le projet de se rendre en Grande-Bretagne une fois qu'ils sont arrivés en France ou dans l'Union européenne :

C2a/ Trente personnes sans pays de destination au départ

Ainsi, parmi les trente personnes nous ayant dit ne pas avoir choisi de pays de destination au départ de leur pays d'origine :

- Vingt-deux ont choisi de se rendre en Grande-Bretagne. Lorsque nous leur avons demandé où s'était fait ce choix, ils nous ont nommé différents lieux de prise de décision : sept ont décidé de cette destination en Italie, neuf à Paris et les six autres en des endroits différents, dont un à Calais ;
- Huit ont décidé de rester en France. Sur ces huit exilés, une personne a choisi de venir demander



l'asile en France alors qu'elle était en Italie où elle n'avait pas été accueillie avec dignité, trois ont pris à Paris la décision de rester en France et quatre autres ont pris cette décision à Calais.

Ainsi plus de la moitié des exilés qui n'avaient pas choisi leur destination finale lors de leur départ (dix-sept exilés sur trente, soit un peu plus de la moitié) font leur choix en France, qu'il s'agisse d'aller en Grande-Bretagne ou de rester dans l'Hexagone.

C2b/ Parmi les vingt exilés qui avaient choisi un pays de destination dès leur pays d'origine :

- Onze ont décidé de se rendre en Grande-Bretagne dès leur pays d'origine ;
- Les neuf autres avaient en tête une ou plusieurs destinations. Puis, ils ont découvert au cours de leur parcours qu'il leur était impossible de rester dans les pays qu'ils avaient initialement envisagés.

C2c/ Pour quatre exilés, nous n'avons pas compris comment s'est fixé le choix de leur pays de destination.

Cette étude confirme ainsi qu'au-delà de l'absence de projet initial de se rendre en Grande-Bretagne, la destination et le parcours aléatoire des uns et des autres pour y parvenir sont d'abord la conséquence des opportunités qui se présentent à eux, des informations qu'ils recueillent ici ou là auprès de proches dans leur communauté, et surtout de l'absence d'accueil qu'ils constatent dans les pays successifs qu'ils traversent et qui les conduit dans une impasse.

La manière dont les exilés évoquent les choix successifs de leur destination fait ainsi s'évanouir une autre idée reçue : le rôle prétendument majeur des « *filières criminelles qui exploitent les migrants et les conduisent au Royaume-Uni* » !

De fait, au cours des 54 entretiens réalisés, aucun des exilés n'a parlé de filières et de passeurs en Europe. L'évocation des « passeurs » et des « filières » n'est intervenue que lorsque les exilés ont raconté les conditions souvent dramatiques de leur traversée de la Méditerranée et l'effroi qu'ils ont alors vécu. Mais, une fois en Europe, le choix du ou des pays de destination semble bien indépendant des « filières ».

Il ne s'agit pas de nier la responsabilité des filières – et encore moins leur emprise réelle sur les plus fragiles –, mais leur rôle dans le processus qui amène des milliers de personnes à se rendre dans le Calais doit sans doute être considéré à sa juste mesure. Les filières profitent d'une situation, elles n'en sont pas la cause.

C3/ Les exilés méconnaissent les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile dans les pays européens

Il convient de retenir un troisième enseignement majeur : les exilés ont une très mauvaise connaissance du cadre juridique des migrations, de l'asile et des différents dispositifs d'accueil existants en Europe.

Comme nous l'avons évoqué au cours de l'analyse :

- 33 exilés sur 54 (61 % de l'effectif) ont une représentation insuffisante du droit des réfugiés et de la procédure de demande d'asile pour se donner une vraie chance d'obtenir une protection ;
- 38 exilés sur 54 (70 %) ne connaissent du règlement Dublin que le relevé de leurs empreintes digitales et leur risque d'être renvoyés vers un autre pays de l'Union européenne.

Cette méconnaissance des divers textes et de la subtilité – ou plutôt de la complexité – des dispositifs régissant l'accueil des demandeurs d'asile en Europe témoigne de l'important déficit d'information des exilés présents à Calais, y compris en matière de conditions matérielles d'accueil.

Ce déficit explique en partie que, sur 54 exilés, vingt-cinq ont fait le choix de leur pays de destination sur la base d'informations communautaires. Seules douze personnes nous ont dit avoir choisi leurs pays de destination de manière raisonnée.

Les exilés ont un réel besoin d'informations sur les dispositifs réglementaires (asile, règlement Dublin, regroupement familial, accès au séjour par le travail, droits sociaux...), sur les pays d'Europe où ils souhaitent s'installer et sur les conditions qu'ils offrent en termes d'emploi, de logement, d'aides à l'intégration, etc. ■

D/ Des propositions adaptées à la situation et aux projets des exilés

Les axes des propositions à travailler

De ces entretiens, de leur fine analyse qui laisse apparaître la diversité des parcours et des projets des exilés, des raisons qui les ont amenés à Calais, nous pouvons émettre quelques thèmes centraux qu'il conviendra d'approfondir et de comparer avec les préconisations que feront Jean Aribaud et Jérôme Vignon dans leur rapport au ministre de l'Intérieur.

Les paragraphes qui suivent tentent de préciser les axes pouvant répondre aux différentes attentes des exilés, et ainsi ouvrir la voie à des propositions adaptées aux particularités de chacun.

D1/ Améliorer la situation matérielle des exilés à Calais

Tous les exilés espèrent une amélioration de leur situation matérielle à Calais. Ils ont au minimum besoin d'un abri digne, de douches, d'une nourriture suffisante et d'une diminution de la pression policière.

Tous ceux que nous avons rencontrés considèrent, dans leur représentation de la France, qu'elle devrait contribuer à satisfaire les besoins primaires des personnes présentes sur son sol, sans autre considération.

D2/ Améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile en France

Pour trois groupes d'exilés, l'amélioration des conditions d'accueil en France des demandeurs d'asile serait déterminante : les neuf personnes qui souhaitent demander l'asile en France, les sept exilés « perdus » qui changent de projet et les dix-neuf exilés qui souhaitent demander l'asile en Grande-Bretagne.

Une nette évolution des conditions de vie des demandeurs d'asile en France, sur le plan matériel tout d'abord, aurait un effet majeur auprès de ces trois groupes pour les inciter à déposer une demande d'asile en France.

D3/ Améliorer l'information sur l'asile en France et en Grande-Bretagne

Les exilés sont insuffisamment informés sur l'asile en France.

Une meilleure information sur la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés, en France comme en Grande-Bretagne, aurait un effet déterminant sur le groupe le plus nombreux, celui des dix-neuf exilés « réactifs » qui n'ont guère que leurs compatriotes comme source d'informations, mais partiales et partielles.

Très certainement, une information de qualité pourrait aussi aider le groupe des sept exilés « perdus » à faire un choix, et améliorer de même le positionnement des neuf exilés qui ont décidé de demander l'asile en France.

D4/ Apporter une information claire et objective sur les conditions de vie et de travail en France et en Grande-Bretagne

Quel est l'état du marché du travail en France et en Grande-Bretagne ? Quels sont les accès à l'éducation, au logement, à la santé, aux droits sociaux... ? Quelles réglementations encadrent le droit au séjour lié à l'emploi, à l'innovation ou à la création artistique, ou celui des conjoints de nationaux ? Tous ont besoin d'envisager les suites de leur demande d'asile : comment vont-ils reprendre des études, travailler, se loger, se soigner, vivre dans la société qu'ils intègrent, quels sont leurs droits et devoirs, pour quelles contributions ?

Il s'agit de renseigner les exilés, tout autant que de déconstruire certaines de leurs représentations erronées.

Une idée, avancée par un exilé lui-même, prend tout son sens : que des exilés, vivant cette situation depuis quelque temps, passés au Royaume-Uni ou demeurés en France, viennent se présenter. « *Je croirais un compatriote.* » Dans la continuité des choix de migration qu'ils ont fondés sur les avis de compatriotes, il importe aux exilés qu'une information sur les réalités

migratoires en France comme en Grande-Bretagne puissent leur être transmise par des membres de leur communauté qui auraient demandé l'asile ou obtenu un statut de réfugié dans l'un de ces deux pays, c'est-à-dire aptes à délivrer une information « impartiale ». Ceci aurait plus d'effet sur les décisions des exilés de Calais qu'une information émanant de membres d'associations ou d'agents de l'État, toujours plus ou moins perçus comme incitant les exilés à choisir la France plutôt que la Grande-Bretagne...

Cette proposition s'adresse évidemment aux cinq exilés qui vont en Grande-Bretagne pour y travailler sans y demander l'asile, mais aussi aux dix-neuf demandeurs d'asile au Royaume-Uni et aux sept exilés « perdus », afin de leur permettre de discerner et de faire un vrai choix.

D5/ Réformer en profondeur le règlement Dublin

Un problème crucial pour les exilés de Calais est qu'il leur est impossible de choisir le pays où ils souhaitent demander l'asile au sein de l'Union européenne.

Beaucoup seraient éventuellement prêts à déposer une demande d'asile en France, mais ne souhaitent

pas le faire de crainte d'être renvoyés en Italie ou dans un autre pays de l'Union.

Construit pour éviter l'« *asylum shopping* », le règlement Dublin le renforce de fait en poussant les exilés à se cacher des autorités. L'effectivité des renvois est faible – ce règlement conduit les exilés bien plus souvent en rétention qu'en réadmission... –, mais les craintes que ce règlement induit chez toutes les autorités ont un effet majeur. Cela va à l'encontre de l'intérêt des réfugiés, mais aussi à l'encontre de l'ordre et de la santé publiques.

Les trop fréquents parcours d'errance, de désinsertion et de désespérance que nous avons recueillis sont bien en partie la conséquence du règlement Dublin.

Nous avons bien conscience qu'une modification substantielle d'un accord européen est un processus complexe et incertain. Mais **on ne peut pas ne pas mentionner l'inadaptation évidente de ce dispositif qui, comme beaucoup l'ont déjà évoqué, a été conçu pour protéger l'Europe des réfugiés, et non pour protéger les réfugiés.** ■

Tableau synthétique des propositions recevables par les groupes d'exilés

Groupes	« Réactifs » (vont demander l'asile en Grande- Bretagne)	« Proactifs » (vont demander l'asile en Grande- Bretagne)	Demandeurs d'asile « intermédiaires » en France	Passer en Grande-Bretagne sans y demander l'asile	Exilés « perdus » qui changent de projet
Effectif	19	8	9	5	7
Amélioration de la situation matérielle des exilés	+++	+++	+++	+++	+++
Améliorer les conditions d'accueil des demandeurs d'asile en France	+++		+++		++
Information sur l'asile en France et en Grande-Bretagne	+++		+		++
Info claire et objective sur les conditions de vie et de travail en France et en Grande-Bretagne	+			++	+
Effet de l'impossibilité de choisir le pays d'asile au sein de l'UE : refonte du règlement Dublin	+++		+++		+++

Les présentes propositions découlent de l'examen des situations et des logiques migratoires propres à chaque groupe. Elles partent des difficultés et des attentes indiquées par les exilés eux-mêmes.

Pour conclure

Leur confiance nous oblige

À Calais, vivent dans les jungles et les squats des hommes et des femmes – et des enfants – qui sont venus en Europe pour obtenir la protection qu'ils n'ont pas pu recevoir dans leur pays ou au cours de leur parcours d'exil.

Ils n'ont pas voulu quitter leur pays, ils y ont été contraints pour protéger leur vie et/ou celle de leurs proches.

Ils ne s'attendaient pas à vivre ainsi en Europe, ils pensaient qu'ils y seraient accueillis. Ils ne s'attendaient pas à vivre dans des conditions inhumaines et dégradantes, ils ne pensaient pas qu'ils n'auraient pas suffisamment de nourriture, ils ne pensaient pas vivre sous des tentes de fortune, ils ne pensaient pas devoir se laver dans un canal pollué, ils ne s'attendaient pas à ce que la réponse à leur besoin de protection soit l'usage de gaz lacrymogènes.

Ils espéraient pouvoir respirer l'air de la liberté et de la démocratie. Ils ont reçu l'indifférence, le mépris, la violence et le déni d'humanité.

Ils survivent et s'organisent, ils ont créé des écoles, des lieux de culte, ils échangent entre eux.

Malgré la dureté du sort qui leur est réservé, ils croient encore à la fraternité, ils espèrent encore, ils attendent encore d'être reconnus comme des hommes et des femmes à l'égal de chacun.

Entre 2002 et 2014, **le refus absolu des autorités – quelles qu'elles soient – de faire en sorte que leur soit fourni le minimum des conditions permettant à un être humain de ne pas « vivre comme un animal » constitue un renoncement aux valeurs essentielles de notre pays et d'un continent qui se prétendent civilisés. C'est une honte pour nous tous.**

Depuis l'été 2014, les choses bougent. Le ministère de l'Intérieur et la mairie de Calais ont entamé des actions pour, avec les élus et les associations, tenter de réfléchir à d'autres modalités d'accueil. Sur la proposition de nos associations, une mission destinée à émettre des préconisations a été confiée à deux personnalités. Elles rendront bientôt leurs conclusions et leurs propositions. Quelles seront-elles ? Qu'en feront les pouvoirs publics ? Nous ne le savons pas encore, mais **l'espoir est là : l'espoir de voir la France et l'Europe répondre enfin aux demandes de ces hommes et de ces femmes réfugiés, autrement que par le déni d'humanité actuel.**

En ayant accepté de prendre le temps de se confier et de nous parler longuement, les exilés nous ont accordé leur confiance. Cette confiance, nous en sommes dépositaires, elle nous oblige.

Qu'ils sachent que nous continuerons à être à leurs côtés. Ce sont nos frères en humanité. ■

Annexe 1

À l'écoute de la parole et de la réflexion des exilés eux-mêmes

Recueil effectué par le Secours Catholique – Caritas France et d'autres partenaires

Grille d'entretien destinée à celui qui recueille et à celui qui est écouté

Introduction :

Il s'agit ici d'expliquer la démarche à la personne que l'on sollicite pour être entendue :

- Nous souhaitons donner à entendre la parole des exilés eux-mêmes, à la fois pour nourrir notre réflexion mais aussi pour contribuer à faire entendre votre parole auprès des pouvoirs publics ;
- Participer à cet entretien ne changera rien à votre situation immédiate, refuser d'y participer non plus. En revanche, si vous acceptez, nous espérons que cela pourra modestement contribuer à faire évoluer les choses pour les suivants ;
- Nous garantissons l'anonymat ;
- Merci d'être le plus sincère possible.

Huit points seront abordés en entretiens individuels :

A. Identité – Qui êtes-vous ?

Votre situation personnelle :

- Nationalité, âge, sexe, situation matrimoniale ;
- Formation initiale, emploi dans le pays d'origine.

B. Votre départ vers l'Europe ?

- Motifs du départ ? Trajectoires et parcours migratoires : durée du voyage et coût ? Pays traversés ? Moyens de passage ?...
- Quelle était votre vision de l'Europe au moment de votre départ ? Quelles sources d'information la nourrissaient-elles ? Saviez-vous, en partant, dans quel pays d'Europe vous vouliez vous installer ?

C. Vos attaches européennes ?

Vos liens familiaux en Europe, vos liens communautaires, vos promesses d'emploi ou d'installation.

D. Parcours migratoires en Europe ?

De votre lieu d'entrée en Europe jusqu'au littoral du Calais :

- Quel itinéraire avez-vous suivi ?
- De quelles informations avez-vous disposé sur les pays de transit et d'accueil ?
- Quelles ont été vos conditions de vie et de travail dans les pays européens que vous avez traversés ?
- Vous a-t-on relevé vos empreintes digitales ?
- Avez-vous fait une (ou des) demande(s) d'asile en Europe ?

E. Sur le littoral du Calaisis ?

- Depuis quand êtes-vous à Calais ?
- Dans quelle situation concrète êtes-vous ?
- Imaginez-vous cela comme ça ?
- Quel est votre état de santé physique et psychologique ?
- Quels sont vos besoins et vos attentes les plus importants aujourd'hui ?
- De quoi avez-vous besoin dans le centre de jour ?
- Est-ce que vous voulez faire une proposition aux autorités françaises ? Laquelle ?

F. L'asile ?

- Quelles sont vos représentations de l'asile en France, en Grande-Bretagne, ailleurs en Europe ?
- Sur la vie des migrants ou étrangers en France, en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe ?
- Cette vision a-t-elle évolué au cours de votre parcours migratoire ?
- À quel moment avez-vous choisi la Grande-Bretagne ?
- Le règlement Dublin¹² est-il un obstacle à votre demande d'asile ?
- Demanderez-vous l'asile en Grande-Bretagne ?

G. Vos projets ?

- Quels sont vos projets ? Travail, reprise d'études, regroupement familial, retour vers le pays d'origine, autre ?
- Dans quels délais pensez-vous les réaliser ?

H. Vos intentions en cas de refus d'asile ?

- En cas de demande d'asile, pensez-vous à la possibilité de ne pas obtenir de protection ?
- Si tel était le cas, que feriez-vous ensuite ?
 - Partiriez-vous vers un autre pays d'Europe ?
 - Envisageriez-vous un retour vers votre pays d'origine ?

Note à destination du recueilleur de parole

- Nous vous invitons à prendre en note les mots-mêmes de la personne (idéalement en enregistrant) et à les **retranscrire de façon la plus exacte et fidèle possible, mot à mot, dans ce document, sous chaque question.** Il ne s'agit pas de récrire un récit mais de donner à entendre la parole de la personne écoutée.
- Dans un second temps, le recueilleur est invité à commenter : conditions de recueil des propos, impressions du recueilleur... Il est également invité à répondre aux questions : « *Selon moi, quel est le moteur de cette personne ? Qu'est-ce qui constitue la logique de son parcours ?* »

¹² Règlement européen qui détermine l'État de l'Union européenne (UE) qui est responsable d'examiner une demande d'asile dans l'UE, en vertu de la Convention de Genève (art. 51).

Annexe 2

Analyse d'un éventuel effet de la nationalité des exilés

	Afghanistan	Pakistan	Soudan	Érythrée	Autre Afrique	Syrie	Autre Moyen-Orient	Total
Nombre d'exilés rencontrés	7	3	22	13	3	4	2	54
Âge moyen	24,6	32,0	27,6	25,2	27,3	26,8	30,0	26,9
Personnes à charge (moyenne)	0,3	1,0	1,0	1,2	1,7	0,0	1,0	0,9
Durée de voyage (en jours)	2113,7	250,0	690,9	927,5	2040,7	276,0	347,5	952,3
Coût du voyage (€)		8 055€	1 536€	3 732€	1 663€	5 052€	0€	3 062€
NB sur coût du voyage (€)		2	11	7	2	4	1	27
Durée à Calais (en jours)	104	41	64	96	63	36	126	75

Les vingt-deux Soudanais et les treize Érythréens sont de loin les plus nombreux.

Les sept Afghans ont des durées de voyage particulièrement longues.

Les trois Pakistanais sont, avec les quatre Syriens, ceux qui :

- Ont payé leur voyage particulièrement cher ;
- Et ont vécu un voyage particulièrement bref.

Ressources professionnelles	Afghanistan	Pakistan	Soudan	Érythrée	Autre Afrique	Syrie	Autre Moyen-Orient	Total
Démuni(e)	1		4	4	2			11
Milieu rural			5	2				7
Classe moyenne	2	2	1	1		2	2	10
Jeune, étudiant	1		5		1			7
CSP +	3	1	7	6		2		19
Total	7	3	22	13	3	4	2	54

Les migrants défavorisés (démunis ou ruraux) sont quasiment tous issus d'Afrique, à large dominante noire. 5 des 7 jeunes et étudiants sont soudanais.

Les migrants du Moyen-Orient sont de classe moyenne (aux deux-tiers).

Les Africains sont défavorisés, ou bien CSP+ ou jeunes étudiants (effet sablier).

Les Asiatiques (Afghans, Pakistanais) sont de classes moyenne ou favorisée (Afghans).

Motif du départ	Afghanistan	Pakistan	Soudan	Érythrée	Autre Afrique	Syrie	Autre Moyen-Orient	Total
Persécutions	6	3	18	6	2	1		36
Craintes de persécution	1		3	5		3		12
% réfugiés potentiels	100%	100%	95%	85%	67%	100%	0%	89%
Sans persécutions, ni craintes de persécution	0	0	1	2	1	0	2	6
Total	7	3	22	13	3	4	2	54

La proportion de réfugiés potentiels est forte pour toutes les nationalités.

Les Syriens et les Érythréens ont pu anticiper des persécutions plus que les autres.

La nationalité des exilés n'est pas inintéressante.

Pourtant, son analyse ne conduit pas à des indications très déterminantes.

Et, surtout, elle ne permet pas de proposer des mesures de prise en compte adaptées aux exilés.

Annexe 3

Analyse et croisement des variables des exilés du Calaisis

Pour comprendre ce qui détermine leurs projets

Langue	GB (autre)	DAGB	DAFr	Incertitude DAGB ou DAFr	Autre	Total	
Anglais	4	23	11	1	3	42	77,8 %
% anglais	9,5%	54,8%	26,2%	2,4%	7,1%	100,0%	
Français	1			1	1	3	
Autre		6	2	1		9	
Total	5	29	13	3	4	54	
% total	9,3%	53,7%	24,0%	5,6%	7,4%	100,0%	

42 sur 54 soit 77,8 % des exilés que nous avons entendus parlent anglais.

Ces exilés anglophones ne choisissent pas plus le Royaume-Uni que l'ensemble des exilés.

Ainsi la maîtrise de l'anglais ne détermine pas le choix fait entre la Grande-Bretagne et la France.

Attaches en GB	GB autre	DAGB	DAFr	Incertitude DAGB ou DAFr	Retour volontaire	Sans-papiers	Total
Sans	2	21	11	1	2	1	38
Famille seulement	2	5	1	1			9
Communautaires et autres		2	1				3
Communautaires Seulement		1			1		2
Professionnelles et autres				1			1
Autres (vécu en GB)	1						1
Total	5	29	13	3	3	1	54

Rappel : 38 exilés sur 54 soit 70,4 % n'ont aucune attache en Grande-Bretagne.

On ne voit guère apparaître là que trois situations particulières :

- D'un homme ayant vécu au Royaume-Uni qui veut clandestinement y retourner ;
- D'un autre disposant pourtant aussi d'une « place » en Grande-Bretagne qui s'épuise et hésite ;
- Et d'un troisième qui veut rentrer au pays malgré des attaches (communautaires) anglaises.

Soit trois projets révélant la difficulté du passage et du destin personnels.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à tous celles et ceux qui ont œuvré à ce recueil de témoignages, et notamment :

En tout premier lieu aux exilés qui ont accepté d'être entendus ;

Aux quatre « recueilleurs » de parole : Jacky Verhaegen, Martine Devries, Christian Mesnil, Bruno Magniny ;

Aux deux « chevilles ouvrières » de la démarche : Jacky Verhaegen du Secours Catholique – Caritas France
et Bruno Magniny, consultant, sans qui ce travail n'aurait pas été possible ;



À toute l'équipe du Secours Catholique – Caritas France de Calais, bénévoles et salariés, à ses traducteurs qui ont accompagné la démarche ;

Et aux équipes bénévoles du Secours Catholique – Caritas France de la région, et à tous ceux qui se relayent, depuis des années, pour être auprès des exilés et leur apporter aide, attentions et humanité.

Photos : Lionel Charrier / MYOP



